



**HAL**  
open science

## Originalité et effets sociaux de la “ manufacture patrimoniale ”

Yoann Sidoli, Andrey Nicoa Hernández Meza, Dounia Belghiti, Jean-Sébastien Decaux, Laure Lignon, Camille Richert, Chloé Coursaget, Jacques Farine, Leonora Le Quang Huy, Lise Parjouet, et al.

### ► To cite this version:

Yoann Sidoli, Andrey Nicoa Hernández Meza, Dounia Belghiti, Jean-Sébastien Decaux, Laure Lignon, et al.. Originalité et effets sociaux de la “ manufacture patrimoniale ”. [Rapport de recherche] Terre & Fils. 2021. hal-03204342

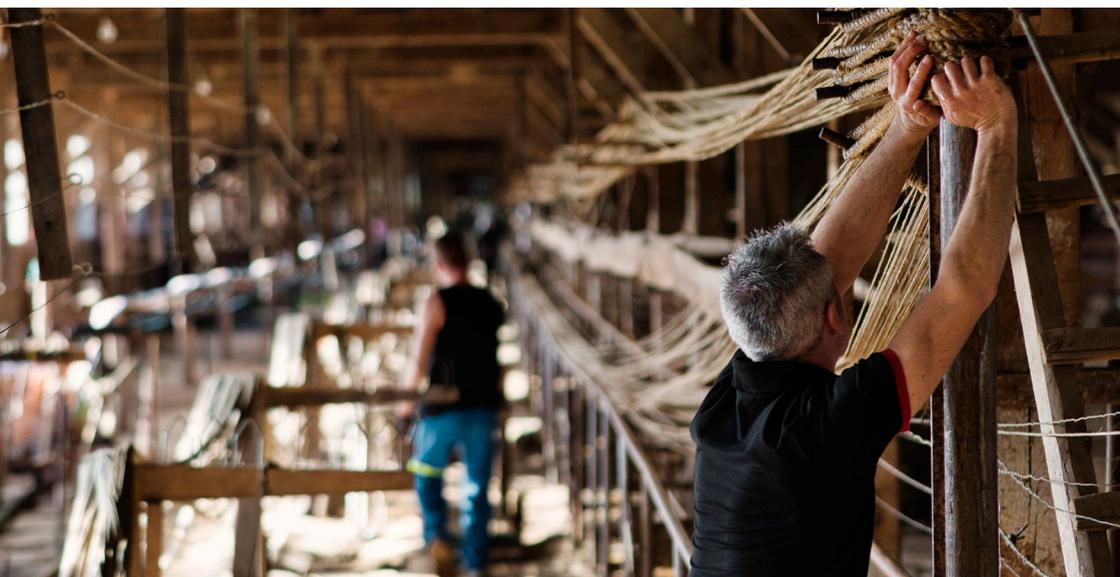
**HAL Id: hal-03204342**

**<https://hal.science/hal-03204342>**

Submitted on 26 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Originalité et effets sociaux de la  
**«MANUFACTURE  
PATRIMONIALE»**

**Yoann SIDOLI**

Docteur en sociologie

&

**Andrey HERNÁNDEZ MEZA**

Docteur en géographie

Sous la direction d'Accroche-com'  
& la coordination de PhDTalent

**TERRE & FILS**



Originalité et effets sociaux de la  
**«MANUFACTURE  
PATRIMONIALE»**

**Cet ouvrage est édité par le fonds de dotation Terre & Fils**

13-15 rue de la Bûcherie, 75005 Paris

**Directeur de la publication** : Jean-Sébastien Decaux

**Coordination et postface** : Laure Lignon, Camille Richert

**Conception et réalisation par Accroche-com'**

8 rue du Delta, 75009 Paris

Chloé Coursaget, Jacques Farine, Leonora Le Quang Huy, Lise Parjouet, Marie Gastaut

**Avec PHD Talents pour la production scientifique** : Dounia Belghiti, Yoann Sidoli,  
Andrey Hernández Meza

**Cartes** : Andrey Hernández Meza, Lise Parjouet

**Photographie** : © Martin Bruno

**Dépôt légal** : Février 2021.

# PRÉFACE

---

Certaines intuitions méritent d'être étayées.

Avez-vous déjà ressenti cette sensation d'harmonie face à une création humaine en parfaite adéquation avec le milieu naturel dans lequel elle se trouve ? Ici, un moulin conçu pour épouser les formes d'un cours d'eau ; là, les murs encore debout d'une ancienne forge bâtie à proximité d'une forêt. La France est une mosaïque de paysages. Tous ou presque portent les marques de cette relation étroite entre les ressources d'un lieu et les outils de production qui ont longtemps fait l'histoire de notre pays.

En créant Terre & Fils, j'avais la conviction que cette ligne du temps avait été rompue et qu'il convenait de se la réapproprier. Les savoir-faire locaux en étaient les vecteurs les plus tangibles. Si l'on portait sur eux un regard informé, par-delà le voile uniformisant d'une mondialisation débridée, on verrait ressortir avec évidence leur potentiel pour la vie économique, sociale et culturelle des territoires où ils ont vu le jour.

Encore fallait-il s'en assurer et s'évertuer à mieux comprendre ce qui fait la force de ces savoir-faire lorsqu'ils sont forgés, exploités et améliorés collectivement dans ces territoires spécifiques. Telle est la vocation de cet état des lieux, initié par Terre & Fils et conduit par le sociologue Yoann Sidoli et le géographe Andrey Hernández Meza. Il s'attache à saisir de quelle façon ont émergé ce que nous avons appelé « les manufactures patrimoniales », à décrire la résistance de ces « lieux de transformation des biens, de pratiques et de transmission des savoirs, ancrés dans un territoire par l'usage de ressources matérielles et immatérielles », et leurs évolutions face à d'autres modes de production. Il interroge la façon dont ce modèle entre en résonance avec les préoccupations d'aujourd'hui.

Cet état des lieux démontre qu'on peut établir un lien entre un territoire et ses potentialités d'une part, et son développement économique et social d'autre part. Ces savoir-faire n'ont pas été élaborés par hasard : ils sont étroitement associés à la géographie des zones où ils ont émergé. Sans les gisements de kaolin dont le sous-sol de la région regorgeait, la production de porcelaine aurait-elle vu le jour à Limoges ? Sans les réserves de combustible disponibles dans l'Aisne, aurait-on fabriqué du verre à Saint-Gobain ? Ainsi va notre géographie. Ces savoir-faire sont aussi tributaires d'une histoire : même lorsque les ressources qui ont justifié leur implantation se sont épuisées, les compétences liées à leur transformation se sont volontiers perpétuées et renouvelées. Elles continuent bien souvent de faire corps avec un lieu et – plus encore – nourrissent la fierté d'appartenir à un territoire dont la production est singulière et l'ingéniosité séculière.

Ces travaux prouvent également la pertinence d'un concept inédit : celui de « manufactures patrimoniales ». Les auteurs l'ont souligné d'emblée : rendre compte de ces lieux de transformation dans toute leur complexité impliquait de croiser des analyses géographiques, économiques, sociologiques ou encore historiques, alors même que les données statistiques disponibles ne recoupaient qu'imparfaitement la réalité de ces manufactures, à mi-chemin entre artisanat et industrie. Ils ouvrent aussi des pistes pour documenter les externalités tangibles et intangibles des « manufactures patrimoniales » en faveur des territoires qui les abritent : elles sont créatrices d'emploi ; elles sont associées aux valeurs de la qualité plutôt qu'à celles de la quantité ; elles participent à la conservation de savoir-faire uniques ; elles viennent nourrir un sentiment de fierté et d'appartenance qui nourrissent et renforcent le lien social. Autant de liens étroits entre « biens communs » et « manufactures patrimoniales » qui méritent d'être mieux connus et reconnus.

Cette étude vient combler un manque. Elle offrira matière à réflexion à tous ceux qui s'attachent plus que jamais à inventer des modes de travail mieux ancrés et plus vertueux, ainsi que des modes de production plus pérennes : acteurs publics et privés, associations, intellectuels,

grand public. Peut-être ces travaux inspireront-ils aussi une autre lecture des paysages, une attention renouvelée à des savoir-faire sédimentés et un regard rénové sur les territoires et leurs potentiels.

Pour Terre & Fils, structure d'intérêt général dont la raison d'être est de mobiliser les acteurs de la pensée, de l'entreprise et des associations en faveur des savoir-faire locaux, ce rapport est une première recherche au service de cette ambition. Il permettra à notre organisation, en tant que fonds de dotation, de se positionner de façon éclairée en soutien à des actions et à des organisations non lucratives qui valorisent les savoir-faire locaux.

L'état des lieux que vous avez entre les mains est un témoignage de leur importance autant que de leur potentiel pour l'avenir de notre pays, afin de reprendre possession de nos territoires et retrouver cet esprit construit au fil du temps.

Jean-Sébastien Decaux,  
*fondateur de Terre & Fils*



# T & F

Originalité et effets sociaux de la  
«**MANUFACTURE  
PATRIMONIALE**»

**Yoann SIDOLI**

Docteur en sociologie

&

**Andrey HERNÁNDEZ MEZA**

Docteur en géographie

Sous la direction d'Accroche-com'  
& la coordination de PhDTalent



# SYNTHÈSE

---

Le rapport « Originalité et effets sociaux de la “manufacture patrimoniale” » interroge les liens entre le modèle de production manufacturier et le territoire.

Historiquement, les espaces ruraux ont été à la source des valeurs économiques et sociales. C’est dans ces espaces que se sont implantées les premières manufactures : elles en ont utilisé les ressources naturelles et ont contribué à développer des savoir-faire de manière locale tout en dynamisant le territoire. Partant de ce constat, Terre & Fils a voulu explorer les questions suivantes :

Quels liens existe-t-il entre une manufacture et un territoire ? De quelle manière les manufactures contribuent-elles à la dynamisation des territoires ?

Dans ce cadre, Yoann Sidoli, docteur en sociologie, et Andrey Hernández Meza, docteur en géographie, ont élaboré une étude inédite à l’aide des outils suivants :

- L’élaboration du concept de « manufactures patrimoniales », à savoir *les lieux de transformation des biens, de pratiques et de transmission des savoirs, ancrés dans un territoire par l’usage de ressources matérielles (matières premières, énergie) et immatérielles locales (savoir-faire historique, volonté entrepreneuriale)*,
- Un état de l’art historique et géographique,
- Une historiographie de la manufacture,
- Une création de cartes inédites.

De ce travail ressortent un certain nombre de conclusions. Tout d’abord, la localisation des manufactures a été originellement déterminée par la présence de deux types de ressources naturelles : les matières premières et l’énergie nécessaire à leur transformation comme à leur transport.

Par ailleurs, avec le développement des manufactures royales sous l'impulsion de Colbert et avec leur essor à l'époque moderne, le modèle manufacturier est devenu vecteur d'emplois. Encadrées et soutenues par l'État, les manufactures ont en effet bénéficié d'une importation des savoir-faire, ont créé du lien social et ont représenté des pôles d'activité propices au développement d'une économie périphérique.

La révolution industrielle puis les Trente Glorieuses ont donné lieu à une évolution des manufactures. Certaines se sont transformées en usines, attractives par leur offre d'emploi mais générant des externalités indésirables (exploitation intensive de la main-d'œuvre, perte de sens du travail, production très importante). D'autres, en parallèle, ont perduré selon le modèle des « manufactures patrimoniales » : tout en étant concurrencées par les usines, elles sont demeurées créatrices des mêmes externalités positives que les manufactures royales (infrastructures réduites, attachement au territoire, préservation des techniques).

Enfin, malgré l'épuisement progressif des ressources locales, certaines « manufactures patrimoniales » sont parvenues à perdurer durablement. Ainsi, alors que le déterminant originel de la localisation des « manufactures patrimoniales » est d'ordre géologique, l'enracinement des savoir-faire est garant de la pérennité de cette répartition spatiale.

Les « manufactures patrimoniales » sont créatrices d'externalités positives non seulement matérielles, mais aussi immatérielles. Elles participent de la construction d'un « sentiment d'appartenance » et imprègnent l'identité territoriale ; elles nourrissent et se nourrissent des potentiels d'un territoire, autant en termes d'activité et de techniques que de singularités géographiques. En cela, elles peuvent être des lieux de conservation, de transmission et d'apprentissage.

En produisant des biens robustes et porteurs de valeurs culturelles et affectives, les « manufactures patrimoniales » se trouvent en décalage avec le rythme de renouvellement de la consommation de masse. Leurs productions sont susceptibles de s'inscrire dans des schémas

répondant aux problématiques environnementales et d'attirer une nouvelle clientèle en quête de biens manufacturés durables.

Au travers de savoir-faire et d'objets spécifiques, générateurs d'attachement géographique, les « manufactures patrimoniales » donnent du sens à l'activité professionnelle et au travail manuel. Cette singularité apparaît particulièrement pertinente au regard des aspirations urbaines contemporaines. Elles encouragent ainsi un ancrage profond des personnes à leur territoire et peuvent permettre de pérenniser les emplois et de revitaliser des bassins d'activités.



# SOMMAIRE

---

PRÉFACE	5
SYNTHÈSE	11
MÉTHODOLOGIE	17

---

<b>1. HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE</b>	<b>21</b>
---	-----------

---

<b>1.1.</b>   LES MANUFACTURES ROYALES (1663-1789)	25
<b>1.2.</b>   LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (1770-1880)	42
<b>1.3.</b>   LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1975)	64
<b>1.4.</b>   DEPUIS LES « CHOCS PÉTROLIERS » DE LA FIN DES ANNÉES 1970	84
CONCLUSION : HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE	104

<b>2. ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »</b>	<b>109</b>
--	------------

---

<b>2.1.</b>   EXTERNALITÉS SOCIALES TANGIBLES	111
<b>2.2.</b>   EXTERNALITÉS SOCIALES INTANGIBLES	120
CONCLUSION : ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »	131

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>133</b>
----------------------------	------------

---

Histoire géographique de la manufacture	133
Analyse des externalités sociales de la « manufacture patrimoniale »	135
Ambition de la « manufacture patrimoniale »	136
Table des figures	139
Table des matières	141
Bibliographie	145
Annexes : raisons géographiques de la répartition spatiale des manufactures	153

---

<b>POSTFACE</b>	<b>157</b>
-----------------	------------

---



# MÉTHODOLOGIE

---

Ce rapport a pour finalité d'évaluer l'ancrage géographique et les effets sociaux d'activités de fabrication françaises, susceptibles de faire intervenir des ressources territorialisées, humaines et non humaines. La spécificité de cet objet d'étude nous a conduits à formuler le **concept original** de « manufacture patrimoniale ». Alors que le terme de « manufacture » désigne tout à la fois des activités comprises entre l'artisanat et l'industrie, l'adjectif « patrimonial » recouvre des éléments tangibles et culturels, tels que les savoir-faire<sup>1</sup>. Qu'elles soient matérielles (matières premières à transformer, énergies locales, spécificités géographiques, singularités historiques) ou immatérielles (savoir-faire propres à un bassin d'activité, volonté et intention humaines), les composantes agencées par les « manufactures patrimoniales » sont caractérisées par leur appartenance à un espace local :

“

*Les manufactures patrimoniales sont des lieux de transformation des biens, de pratiques et de transmission des savoirs, ancrées à un territoire par l'usage de ressources matérielles (matières premières, énergie) et immatérielles (savoir-faire historique, volonté entrepreneuriale).*

---

Notre démarche méthodologique vise à échapper à toute forme de dogmatisme qui guiderait arbitrairement les travaux, au risque de cantonner notre raisonnement à des axes de recherche peu propices aux découvertes. Les méthodes mobilisées sont donc sélectionnées pour leur capacité à faire remonter des résultats. Les différentes

---

1. Définition de l'UNESCO : « Le **patrimoine culturel** ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le **savoir-faire** nécessaires à l'artisanat traditionnel. » <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>

facettes de la « manufacture patrimoniale » sont étudiées au crible de **plusieurs disciplines** : analyses géographiques, économiques et sociologiques sont combinées pour en apprendre davantage sur ce type d'organisation.

Une recherche exploratoire fait rapidement apparaître une difficulté principale : le concept de « manufacture patrimoniale » ne fait pas l'objet d'un traitement statistique. D'après la codification de l'INSEE, les « manufactures patrimoniales » correspondraient à un sous-ensemble de l'« industrie manufacturière ». Or, cette catégorie ne fait pas l'objet d'un traitement statistique<sup>2</sup>, et il serait de toute manière illusoire d'identifier les « manufactures patrimoniales » parmi les entreprises de l'« industrie manufacturière ». Les critères qui caractérisent la « manufacture patrimoniale » échappent ainsi aux données collectées. D'un côté, le nombre de salariés ou le chiffre d'affaires ne sont pas discriminants : créer une ligne de démarcation en fonction de ces éléments chiffrés nous interdirait d'embrasser les « manufactures patrimoniales » dans toute leur diversité. D'un autre côté, la territorialisation des ressources ou la nature des savoir-faire qui permettent de définir les « manufactures patrimoniales » ne font pas partie des informations recensées. C'est pourquoi les « manufactures patrimoniales » ne peuvent être saisies par des approches quantitatives.

En conséquence, les spécificités de la « manufacture patrimoniale » sont traitées à partir de méthodes qualitatives. Un **recensement** des « manufactures patrimoniales » – non exhaustif mais jugé représentatif<sup>3</sup> – est effectué à différentes époques et pour quatre secteurs (céramique, textile, verre et métal). Ces informations sont **cartographiées** et donnent lieu à des commentaires soutenus par une bibliographie spécialisée. Une **revue de littérature** est constituée

---

2. Citons à ce propos le préalable méthodologique (en gras dans le texte) du rapport *L'Industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ?* (CGET, 2018, p. 2) : « Dans cette publication, le champ de l'**industrie manufacturière** est privilégié. Ce niveau de détail n'étant pas systématiquement disponible dans toutes les sources de données, les traitements et analyses suivants distinguent bien ce qui relève de l'industrie (les quatre grands secteurs) ou de la seule industrie manufacturière. »

3. Se référer aux sources des données mentionnées sur chaque carte.

afin de comprendre les ressorts historiques du déploiement spatial des « manufactures patrimoniales », ainsi que leurs effets sur les populations. Enfin, de nombreuses **monographies** permettent de qualifier plus précisément notre objet.

La première partie, « *Histoire géographique de la manufacture* », s'attache à restituer la dynamique temporelle de la répartition territoriale des manufactures. Une série de **cartes inédites**, qui permettent de les localiser au fil du temps, sont éclairées par des disciplines aussi diverses que la théorie économique, la sociologie et la géologie. Leur cohérence est assurée par une **approche historique comparative**.

La deuxième partie, « *Analyse des externalités sociales de la manufacture patrimoniale* », fait le lien entre l'activité de la « manufacture patrimoniale » et ses répercussions sociales sur un territoire local. La posture adoptée vise à éviter tout faux pas qui associerait la « manufacture patrimoniale » au secteur secondaire dans son ensemble, ou même à l'« industrie manufacturière ». D'autant plus que les singularités de la « manufacture patrimoniale » apparaissent en opposition avec l'industrialisation de la production (nature et organisation du travail, standardisation des produits, territorialisation des ressources, *etc.*). Les externalités sociales générées par la « manufacture patrimoniale » sont saisies à partir d'une **littérature scientifique**<sup>4</sup> et renforcées par le traitement de **cas d'études** jugés particulièrement heuristiques.

---

4. Articles de recherche validés par une communauté de pairs : les travaux sont publiés dans des revues après l'évaluation d'un comité de lecture.



# 1. HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE

---

Étymologiquement, l'activité manufacturière (du latin *manufatura*) correspond à la transformation d'un bien « à la main ». Une dimension de cette pratique échappe cependant à sa racine sémantique : elle se distingue de l'artisanat dès lors qu'elle consiste sinon en une reproduction à l'identique, du moins en une duplication d'objets. Dans son acception générale, l'activité manufacturière désigne ainsi la **création** et la **duplication** de biens. Si la genèse des manufactures est parfois reliée à l'activité des monastères du XI<sup>e</sup> siècle (Musso, 2017), l'ère proto-industrielle (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) est plus couramment mobilisée pour contextualiser leur émergence. Pour autant, les premières tentatives de reproduction d'objets en série sont légion dans l'Antiquité : fabrication d'amphores, d'équipements militaires ou encore de briques en sont autant d'exemples. Les manufactures apparaissent au carrefour des savoir-faire et des ressources exploitables : leur localisation est largement conditionnée par l'environnement des populations. Cependant, certaines subtilités de leur maillage territorial ne peuvent parfois se décrypter sans un détour par la mise en lumière de facteurs politico-économiques. **Déterminisme géographique prépondérant, choix stratégiques et volonté entrepreneuriale se conjuguent pour donner forme à la cartographie des « manufactures patrimoniales » contemporaines.**

La désignation « manufacture patrimoniale » est introduite pour qualifier une forme de manufacture particulièrement attachée à son territoire. Elle se singularise nettement dans un contexte de consommation de masse (1945-1975), mais fait déjà figure d'exception face aux usines industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle. Son originalité n'est pas sans soulever plusieurs questions. Quelles raisons géographiques et extra-géographiques avancer pour expliquer la répartition

territoriale des manufactures ? Comment contribuent-elles à agencer les ressources naturelles et les savoir-faire ?

Plusieurs types de données sont mobilisés : des données de géolocalisation, des données socio-économiques issues des Statistiques de France (XIX<sup>e</sup> siècle) et de l'INSEE, ainsi que des articles de recherche (géographie, sociologie, économie, histoire). L'objectif de cette partie est de répondre à un faisceau d'hypothèses concernant l'ancrage géographique des manufactures. Quatre périodes sont sélectionnées pour leur capacité à distinguer plusieurs formes de relations entretenues entre les manufactures et leurs territoires : de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle, les Trentes Glorieuses et enfin de la fin des années 1970 à nos jours. Confrontées à différents contextes, les manufactures font preuve de résilience pour s'adapter à des facteurs géographiques (découverte ou redécouverte de gisements, raréfaction des ressources naturelles, émergence ou expansion des villes, *etc.*) ou extra-géographiques (mobilité des ressources humaines et non humaines, progrès technique modifiant l'appareil productif, législation, modification de la demande, *etc.*). Dans un souci de disponibilité et de continuité des données, la narration historique débute au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est en effet à cette époque que la catégorie sectorielle « manufacture » est stabilisée. La conclusion de cette première partie s'attache à fournir une analyse comparative des périodes étudiées.

## 1.1. | LES MANUFACTURES ROYALES (1663-1789)

---

Loin de consister en une innovation institutionnelle de rupture, les manufactures royales émergent en accord avec la pensée économique qui domine le XVII<sup>e</sup> siècle : le **mercantilisme**. Il s'agit d'une doctrine fondée sur le commerce de biens manufacturés, dont résulte une richesse, mesurée en quantité de métaux précieux. La découverte et la colonisation de territoires démultiplient les échanges internationaux : elles permettent à de nouveaux acteurs de conquérir des marchés, faisant vaciller la balance commerciale de royaumes jusqu'alors prospères. La France inaugure un équilibre entre protectionnisme et commerce extérieur, au travers d'une politique d'encadrement des capacités historiques et géographiques du pays à s'industrialiser.

### 1.1.1. | UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN PRISE AVEC L'INTENSITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL

Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV, est à l'origine de l'institutionnalisation des manufactures royales. Il accède à ses fonctions alors que le royaume sort d'une période extrêmement troublée. Guerres civiles, révoltes paysannes, guerre européenne de Trente Ans (1618-1648), fiscalité écrasante, et une Fronde qui visait à saper l'autorité monarchique (1648-1653) ont ponctué les décennies précédant l'entrée en fonction de Colbert (Achard, 2020). Les répercussions économiques de ces conflits sont désastreuses. Observant que les rendements de l'agriculture sont déjà à leur comble, son projet consiste en un encadrement très strict d'un nombre restreint d'unités de fabrication de biens. Il vise ainsi à répondre aux problématiques qui lui sont contemporaines, avec pragmatisme, et dans le ton de la théorie mercantiliste en vogue (Minard, 1998). Alors que le concept de monopole d'État était déjà présent à l'époque d'Henri IV, l'énergie et la persévérance de Colbert vont permettre de donner une autre

dimension à cette politique : il commence par entreprendre dans toute la France une enquête qui le renseigne sur les ressources économiques des diverses provinces.

Colbert va s'efforcer de convaincre le souverain de l'intérêt, pour les finances du royaume et pour le peuple, de contrôler et de dynamiser la production industrielle française. Les archives de ses correspondances avec le roi permettent de restituer son argumentaire : les bienfaits d'un interventionnisme de l'État sur les échanges sont exposés en prenant l'exemple – alarmant – des draperies. Alors qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle le savoir-faire français permettait non seulement de répondre à la demande intérieure en étoffes, mais également de faire du commerce à l'étranger, il est dorénavant concurrencé par l'activité émergente de pays voisins et rivaux (Colbert, 1863 [1663]) :

“

*Avant l'année 1600, et mesme jusqu'en 1620 et plus avant, il ne se faisoit aucune manufacture de draps en Angleterre ni en Hollande. Toutes les laines d'Espagne et d'Angleterre estoient apportées en France pour y estre filées et fabriquées, et servoient ensuite non-seulement pour la consommation du dedans, mais mesme, avec les excellentes teintures d'écarlate, bleu et autres couleurs vives, servoient aux Marseillois, qui faisoient seuls le commerce de Levant, à l'échange des précieuses marchandises des Indes, qu'ils alloient prendre au Caire, et, après les avoir rapportées en France, les distribuoient par toute l'Allemagne.*

---

Le discours a convaincu, car c'est dans l'industrie textile que sont nommées les premières manufactures royales (1663-1664), et ce par lettres patentes du roi, garantissant exclusivité. Colbert précise son approche de l'économie en articulant protectionnisme et échanges internationaux, conformément à une posture mercantiliste particulièrement attentive au solde commercial. Ainsi, les entrées et sorties d'« argent » (sans doute à entendre au sens propre comme au figuré)

sont au centre de ses propos. L'évolution des échanges commerciaux dans un contexte d'autant plus international que des territoires lointains sont annexés et que le commerce maritime se développe justifie la nécessité d'un contrôle centralisé des manufactures. Leurs activités sont en mesure d'être tournées vers l'enrichissement du territoire, et non pas exclusivement vers celui des « *marchands* » :

“

*Les manufactures faisoient gagner une infinité de peuples. L'argent ne sortoit point du royaume ; les marchands rapportoient quantité de marchandises riches par le moyen desquelles ils attiroient beaucoup d'argent au-dedans. [...] La ruine des manufactures est cause qu'il ne se fait plus qu'en argent, et que les marchands n'en apportent plus (du Levant)<sup>5</sup> que pour la consommation du royaume. En sorte qu'au lieu qu'autrefois les peuples gagnoient beaucoup aux manufactures (il ne sortoit point d'argent du royaume pour ce commerce et, au contraire, il y en entroit beaucoup), à présent, les peuples ne gagnent rien (il sort beaucoup d'argent du royaume et il n'y en entre point).*

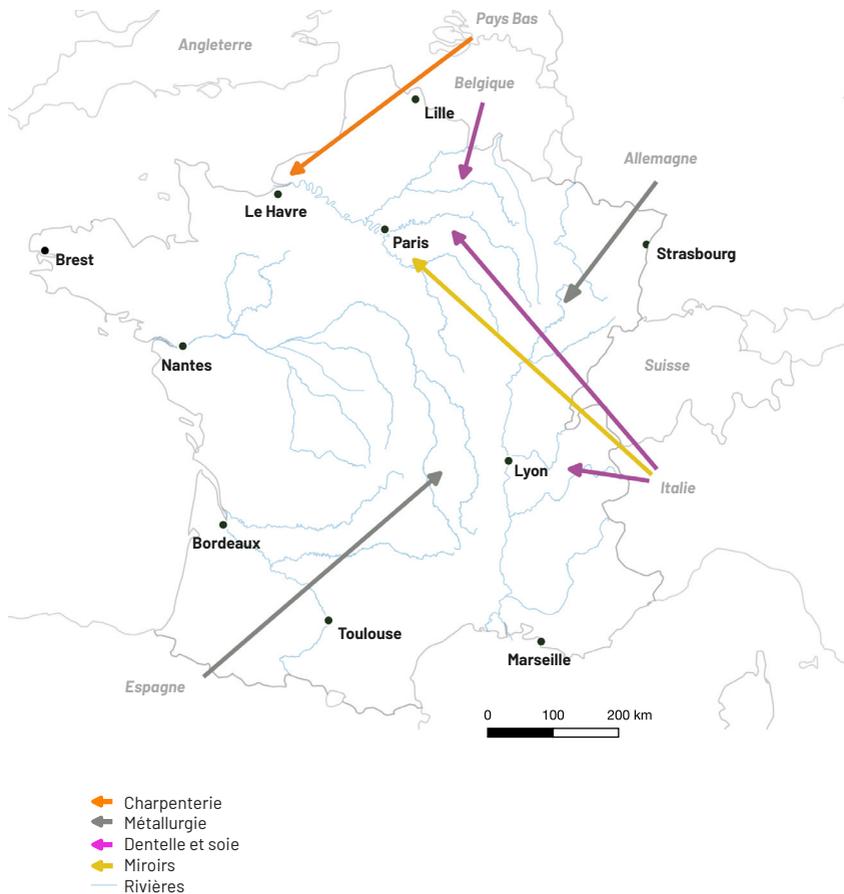
---

C'est donc avec l'aval de Louis XIV qu'une institution royale est créée pour encadrer l'activité des manufactures. Une réglementation qui se perfectionnera jusqu'à ce que la Révolution française émerge (nature de l'outillage et des matières premières, procédés de fabrication, qualité des objets fabriqués, etc.) et que des inspecteurs aux manufactures soient nommés. La fabrique de la catégorie « manufacture royale » marque ainsi une évolution de l'administration industrielle. En pratique, les ateliers désignés ont des privilèges économiques et honorifiques : monopole d'une activité dans une zone définie, subventions et primes, fiscalité allégée, prêts sans intérêts et droit d'arborer

---

5. Colbert est à l'origine de la création de la Compagnie du Levant (1670). Basée à Marseille, son activité est fondée sur des relations commerciales avec l'Empire ottoman (import de textiles et export de biens manufacturés).

**Carte 1 : ORIGINE DE L'EXPERTISE IMPORTÉE EN FRANCE  
SOUS COLBERT<sup>6</sup> DE 1661 À 1680**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : d'Aubert (2014)

6. La méthodologie déployée pour représenter les manufactures royales est explicitée ci-après.

les armes royales (Conchon et Lemaigre-Gaffier, 2017). Les ouvriers ont alors des conditions de vie peu uniformes (Sée, 1925, p. 125). Par exemple, les métiers du tissu sont défavorisés : ce secteur, très concurrentiel, compte une multitude d'artisans dénués de capitaux. Les habitats sont souvent insalubres et exigus, l'alimentation est insuffisante et peu nutritive (soupe d'herbes et de légumes, pain). Pour y remédier, des logements et des magasins d'alimentation (pour certains vitrés) sont bâtis autour de certaines manufactures. Le label « royal » représente une garantie de commandes publiques régulières. La manne financière qui en découle permet d'améliorer le mode de vie de la main-d'œuvre.

La France dispose d'un territoire aux spécificités géographiques variées, propices au développement des compétences nécessaires à l'activité manufacturière. Pour autant, elle n'est pas un cas isolé : enrichis par l'explosion des échanges internationaux, des pays voisins se hissent au premier plan commercial. Pour les concurrencer dans des secteurs spécifiques, et ainsi limiter leur impact sur les marchés intérieurs, des compétences complémentaires au savoir-faire français sont importées à la demande de Colbert de 1661 à 1680 : les territoires qui correspondent aujourd'hui à l'Italie, à l'Allemagne, à la Hollande, à la Belgique et à l'Espagne<sup>7</sup> sont autant d'espaces regorgeant d'experts en mesure de former la main-d'œuvre française (*cf. carte 1, supra*). Il s'agit d'étendre les savoir-faire des ateliers par l'apprentissage de techniques nouvelles. Premièrement, le pays qui va le plus fournir d'expertise au royaume est l'**Italie**, et plus précisément la région de Venise. Déjà, sous Henri IV, les Vénitiens étaient venus travailler la soie. Sous Colbert, ces derniers sont embauchés pour une autre expertise, indispensable à la réalisation du projet qui marqua le règne de Louis XIV : l'édification du château de Versailles. Les Vénitiens sont alors les seuls à maîtriser la technique du verre laminé, centrale dans la réalisation de la galerie des Glaces. Deuxièmement, des tisserands flamands arrivent de **Belgique** pour améliorer la dentellerie française. La proximité géographique de

---

7. Volontairement anachronique, notre propos mobilise la délimitation actuelle des pays, pour plus de commodité.

ce bassin de compétences explique l'implantation des manufactures de ce secteur au nord du pays. Troisièmement, des tisserands hollandais vont prendre la tête de plusieurs ateliers. La **Hollande** va également diffuser ses connaissances en matière de chantiers navals, grâce à ses charpentiers. Le savoir-faire français en la matière n'est plus à prouver (James et Haudrière, 2011), mais tire profit d'une expertise émergente pour se perfectionner. L'**Espagne**, elle, est sollicitée dans deux secteurs principaux. Dans le domaine textile : pour obtenir une laine de meilleure qualité (le savoir-faire reposant sur l'alimentation des moutons), et dans le domaine minier : pour augmenter la rentabilité de l'extraction des matières premières et pour améliorer le travail du fer. L'**Allemagne**, enfin, complétera l'expertise espagnole grâce à ses métallurgistes spécialisés en ferblanterie.

L'adjectif « royale » adossé à « manufacture » fait référence à un encadrement administratif des unités de production existantes, et non à un ensemble de créations *ex nihilo*. Colbert envisage de tirer parti des infrastructures et des compétences historiques. D'une part, il s'appuie sur des projets nationaux justifiant une activité d'une intensité rarement égalée (construction du château de Versailles, adaptation de la flotte navale à une explosion du commerce maritime, *etc.*). D'autre part, il mise sur des bassins de savoir-faire capables de satisfaire cette demande, perfectionnés si besoin en faisant appel à l'expertise internationale. **La répartition territoriale des manufactures royales résulte, notamment, de cette synthèse d'une tendance économique et d'une volonté politique de soutenir des bassins de savoir-faire historiques, en les complétant, si besoin, par des compétences spécifiques importées.** Figure emblématique de l'interventionnisme et de la planification nationalisée, tour à tour porté aux nues ou critiqué au gré de l'histoire (Guéry, 1989 ; Achard, 2020), Colbert demeure une source d'inspiration en matière de réformes gouvernementales articulées autour du secteur industriel<sup>8</sup>.

8. En témoigne le logiciel « Colbert 2.0 », lancé par le ministère du Redressement productif (2013) pour favoriser la relocalisation des PME industrielles [consulté le 25 mai 2020] : [www.economie.gouv.fr/relocaliser-sa-production-en-france-avec-logiciel-colbert-2-0](http://www.economie.gouv.fr/relocaliser-sa-production-en-france-avec-logiciel-colbert-2-0)

### 1.1.2. | RAISONS GÉOGRAPHIQUES DE LA DISTRIBUTION TERRITORIALE DES MANUFACTURES ROYALES

L'observation de la distribution géographique de l'ensemble des manufactures royales (1663-1766) permet d'identifier plusieurs bassins de savoir-faire. L'hypothèse d'un déterminisme géographique conditionnant leur localisation est formulée intuitivement : l'être humain se sédentarise lorsqu'il juge son environnement propice. Matériellement, pour se développer à l'ère proto-industrielle, l'activité manufacturière a besoin de deux types de ressources naturelles : les matières premières, et l'énergie nécessaire à leur transformation. Disponibles en surface ou en sous-sol, les matières premières sont d'ordre minéral (essentiellement sous forme de minerai ou de matériaux non métalliques), végétal (bois de construction, fibres, pigments, *etc.*) ou animal (laine, cuir, *etc.*). À cette époque, l'énergie naturelle (en opposition à l'énergie animale ou humaine) fait référence au combustible – essentiellement le bois de chauffe – et aux énergies hydraulique et éolienne.

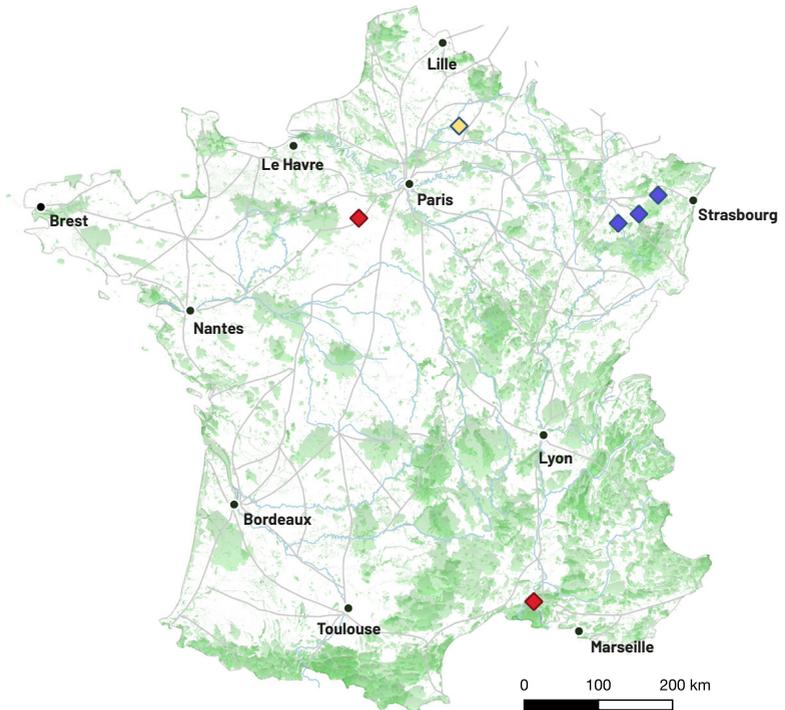
L'hypothèse de la forte influence de la géographie du territoire sur la localisation des manufactures est éprouvée par une démarche cartographique : une série de cartes est élaborée à partir de données historiques pour tester la détermination géographique de la répartition des manufactures. De 1663 à 1766, 47 manufactures royales sont nommées. Elles sont géoréférencées et représentées sur les cartes qui alimentent cette partie de l'analyse. Un premier temps est consacré à la comparaison de la situation géographique des manufactures par rapport aux ressources naturelles : les matières premières végétales et animales utilisées sont énumérées et localisées. Un second temps est voué à l'étude de la situation des manufactures par rapport aux gisements de ressources minérales. Dans le but de mettre plus précisément en regard la composition du territoire avec les manufactures, elles sont classées en neuf secteurs :

Armement	Spalme (enduit naval) <sup>9</sup>	Imprimerie
Glaces et miroirs	Faïence / Porcelaine	Sculpture
Métallurgie	Verrerie / Cristallerie	Textiles

9. Le spalme est un matériau qui permet de colmater la coque des navires.

**Carte 2 : LOCALISATION DES MANUFACTURES ROYALES PAR RAPPORT AUX RESSOURCES NATURELLES (PARTIE 1/2)**

**2.1 : Manufactures royales de verre de 1661 à 1766**



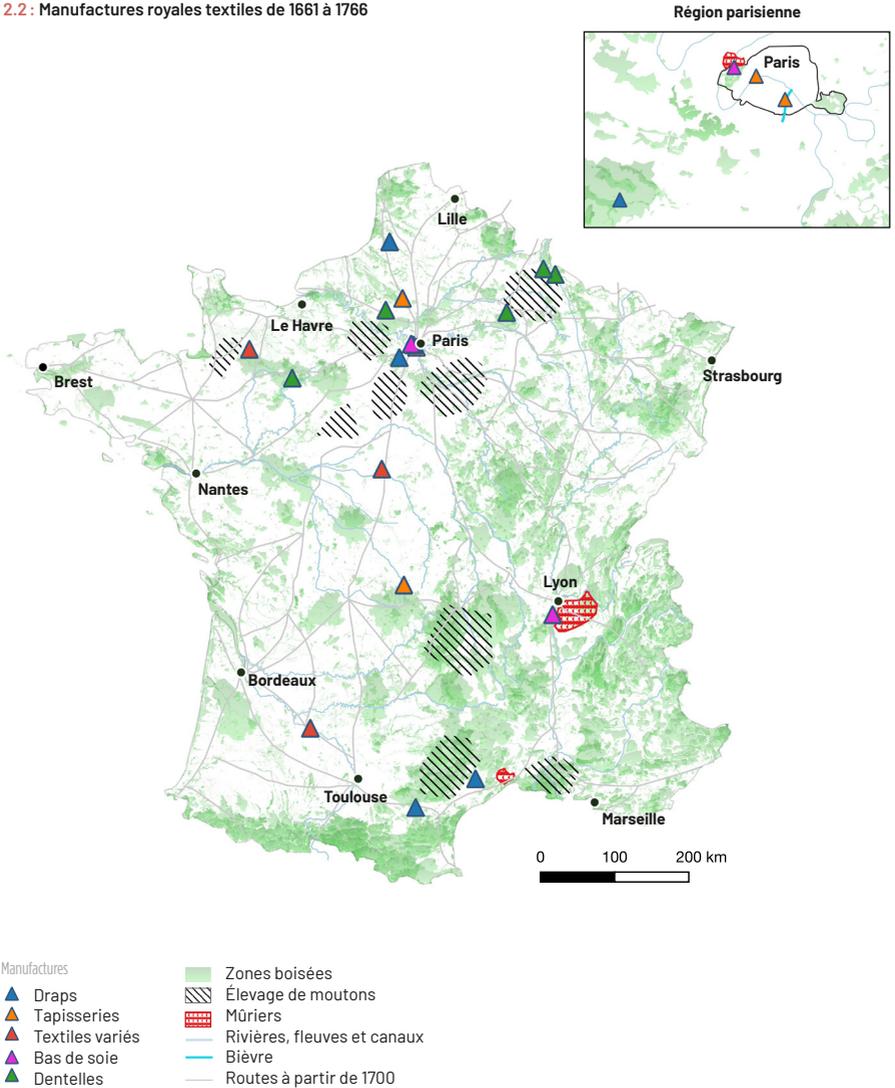
Manufactures

- ◆ Cristal
- ◆ Verre
- ◆ Glaces de miroirs

- Zones boisées
- Rivières, fleuves et canaux
- Routes à partir de 1700

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : d'Aubert (2014), Malaurie (1948), Sabatier (2000), Usher (1954)

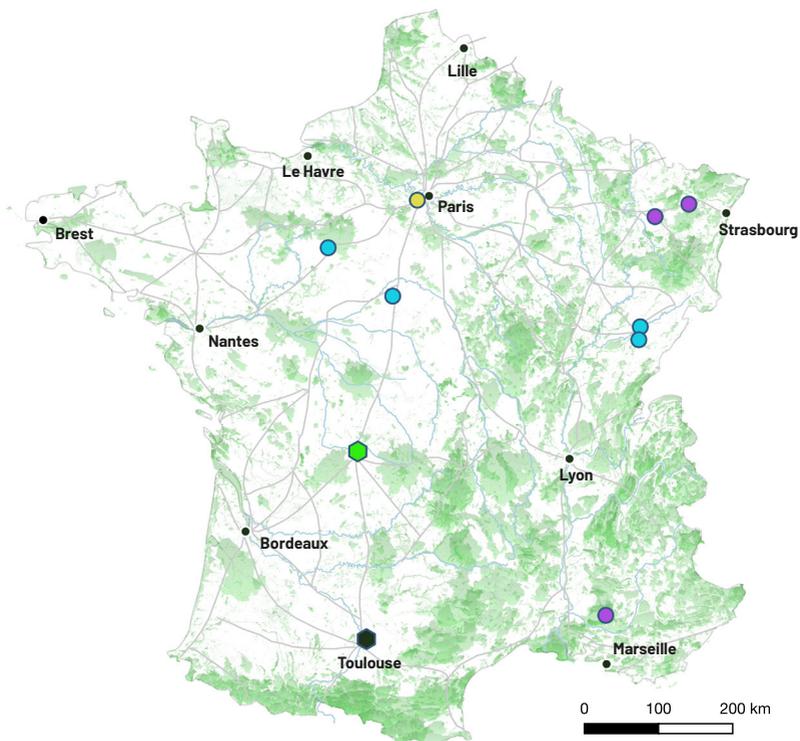
2.2 : Manufactures royales textiles de 1661 à 1766



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : d'Aubert (2014), Malaurie (1948), Sabatier (2000), Usher (1934)

**Carte 3 : LOCALISATION DES MANUFACTURES ROYALES  
PAR RAPPORT AUX RESSOURCES NATURELLES  
(PARTIE 2/2)**

**3.1: Manufactures royales d'argile de 1661 à 1766**

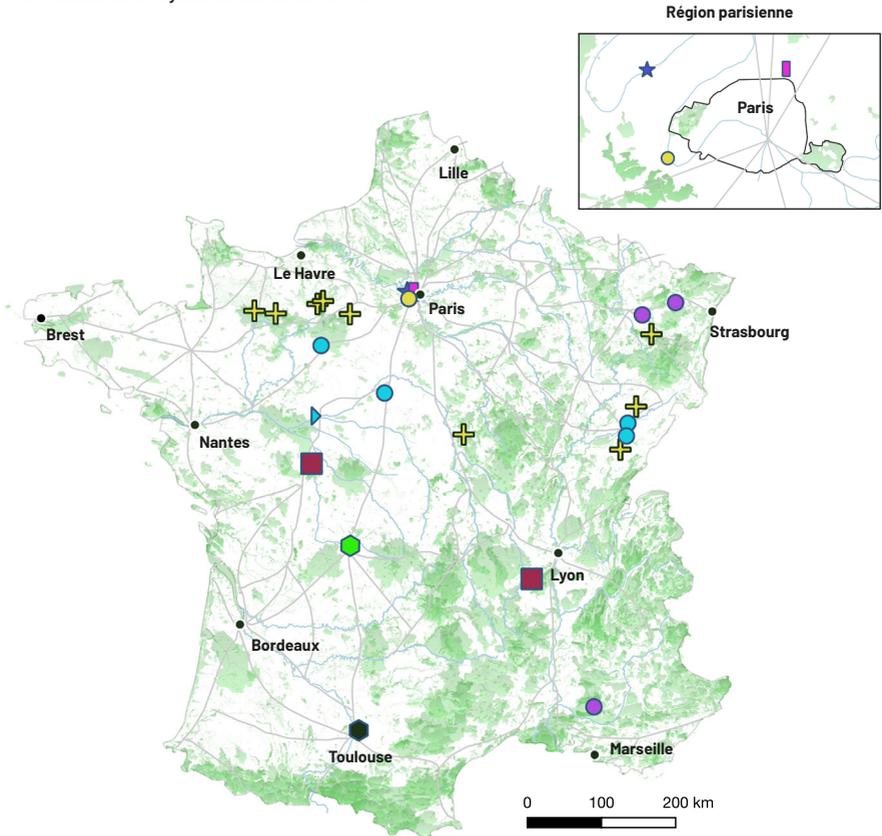


Manufactures

- Faïence
- Porcelaine
- Tuilerie
- Sculpture-céramique
- Sculpture-marbrerie
- Zones boisées
- Rivières, fleuves et canaux
- Routes à partir de 1700

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : d'Aubert (2014), Malaurie (1948), Sabatier (2000), Usher (1954)

3.2 : Manufactures royales variées de 1661 à 1766



Manufactures

- ▶ Imprimerie
- ⊕ Métallurgie (fonderie)
- Armes
- ★ Spalme
- Allumettes
- Zones boisées
- Rivières, fleuves et canaux
- Routes à partir de 1700

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : d'Aubert (2014), Malaurie (1948), Sabatier (2000), Usher (1934)

Les **sources d'énergie** et les **modes de transport** ont des rôles primordiaux dans le fonctionnement des manufactures. Dans la politique économique élaborée par Colbert, seule l'agriculture produisant des matières premières industriellement exploitables était incitée. En conséquence, il est nécessaire de préciser que la couverture forestière était légèrement plus abondante que lors de la révolution industrielle qui suivra (Morin, 2010). En effet, la proximité de combustibles est primordiale dans la localisation des manufactures royales. À cette période, le bois était la principale source d'énergie, c'est pourquoi certaines activités sont concentrées dans des milieux forestiers (métallurgie, verrerie, miroiterie, tuilerie, faïencerie)<sup>10</sup>. C'est ce qui explique le déplacement de la Manufacture de glaces de miroirs à Lille, territoire proche d'espaces largement arborés et offrant le combustible nécessaire à l'exploitation continue des fours. Plus tard encore, elle sera réimplantée à Saint-Gobain, commune du département actuel de l'Aisne (région Hauts-de-France). Parallèlement, les voies de communication et de transport des marchandises sont fondamentales. Les routes du royaume sont archaïques et ne desservent pas l'ensemble du territoire. Les voies navigables sont par contre un atout incomparable : les manufactures sont localisées à proximité immédiate d'une rivière ou d'un fleuve.

Par ailleurs, et pour tendre vers l'exhaustivité, précisons que la diversité du **climat** du territoire français est également un facteur à prendre en considération. Le climat est un indicateur pertinent lorsqu'il s'agit de localiser les énergies naturelles qui échappent parfois à l'analyse cartographique. Géographie et météorologie sont entremêlées par certaines relations de cause à effet : ces deux disciplines sont appelées à se compléter. Par exemple, la présence de rivières et de fleuves est un critère nécessaire, mais non suffisant, à la production d'énergie hydraulique : ce sont les précipitations qui garantissent un débit intense et continu (Henry, 2016). Il en va de même pour

---

10. À l'exception de certains sites, dont les chantiers ont nécessité un approvisionnement hors du commun. Citons à ce titre la construction de la cathédrale de Chartres (cf. [carte 2](#)), qui a justifié l'implantation d'une verrerie.

l'énergie éolienne, puisque certaines plaines sont davantage exposées au vent que d'autres, et ce d'une manière plus ou moins continue (Canu, 2006).

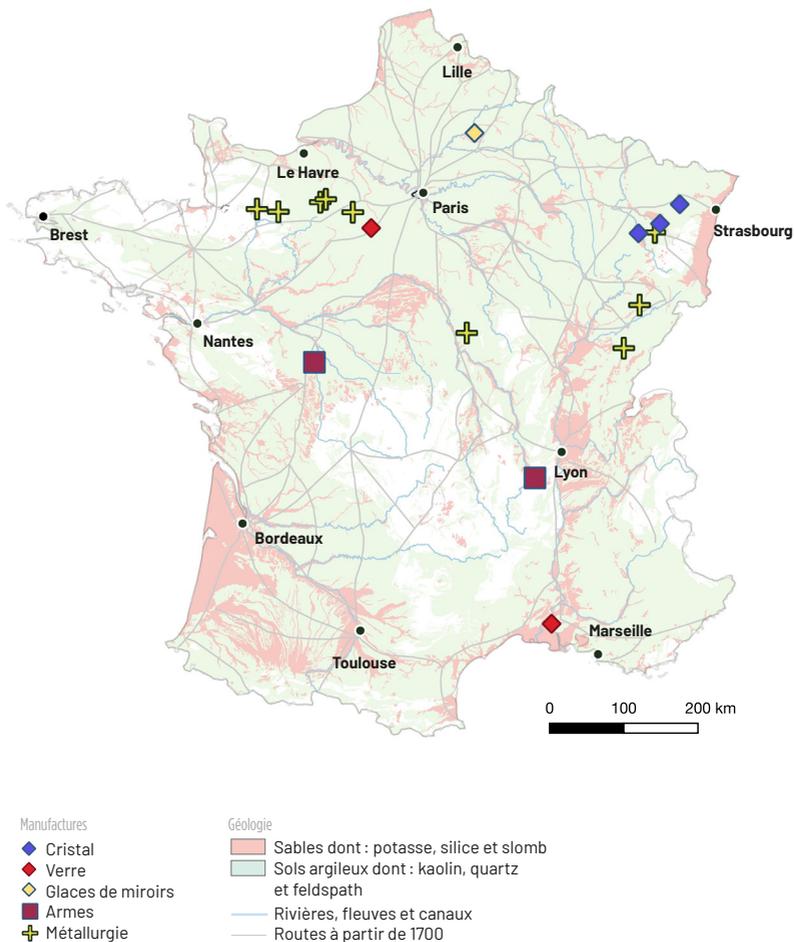
Le **secteur textile** est un cas d'étude particulièrement parlant lorsqu'il s'agit d'aborder les déterminants géographiques de la localisation des manufactures : il est le fleuron de l'industrie française de cette période. À cette époque, la manufacture textile s'appuie sur trois types de matières premières : le coton, la laine et la soie. Il n'y a bien entendu pas de plantation de coton en France. Dès lors, et en conformité avec le projet initial de Colbert qui vise à limiter les importations, la production va se focaliser sur l'exploitation de la laine et de la soie. Premièrement, la **laine** est au centre de la première industrie textile et manufacturière du royaume, et va progressivement se perfectionner. En consultant la carte (*cf. carte 2, supra*), nous constatons que les manufactures textiles sont proches d'élevages ovins. La localisation des ateliers de tapisserie est quant à elle influencée par la proximité des teintureries. C'est ce que l'on observe sur la représentation (*cf. carte 2, détails Île-de-France*) : les tapisseries se trouvent à proximité de teintureries, ces dernières étant installées à côté des rivières. L'exemple le plus frappant est celui de la Manufacture des Gobelins. À l'origine, c'est un atelier de teinture, situé sur le bord de la Bièvre, qui va graduellement regrouper plusieurs manufactures, notamment celle de la Savonnerie (Paris)<sup>11</sup>. Deuxièmement, le bas de **soie** est un produit de luxe qui était déjà exploité à Lyon et à Nîmes : les sols de ces territoires sont propices à la culture des mûriers, nourriture du ver à soie. Précisons que Colbert met du temps à octroyer le titre de manufacture royale à la soierie de Lyon, mais finit par la patenter. Le secteur lui apparaît même porteur, puisqu'il encourage la création d'une manufacture de bas de soie aux alentours de Paris (*cf. carte 2, détails Île-de-France*), dans le château de Madrid où sont cultivés des mûriers.

---

11. Contrairement à ce que son appellation laisse entendre, la Savonnerie est une manufacture du secteur textile.

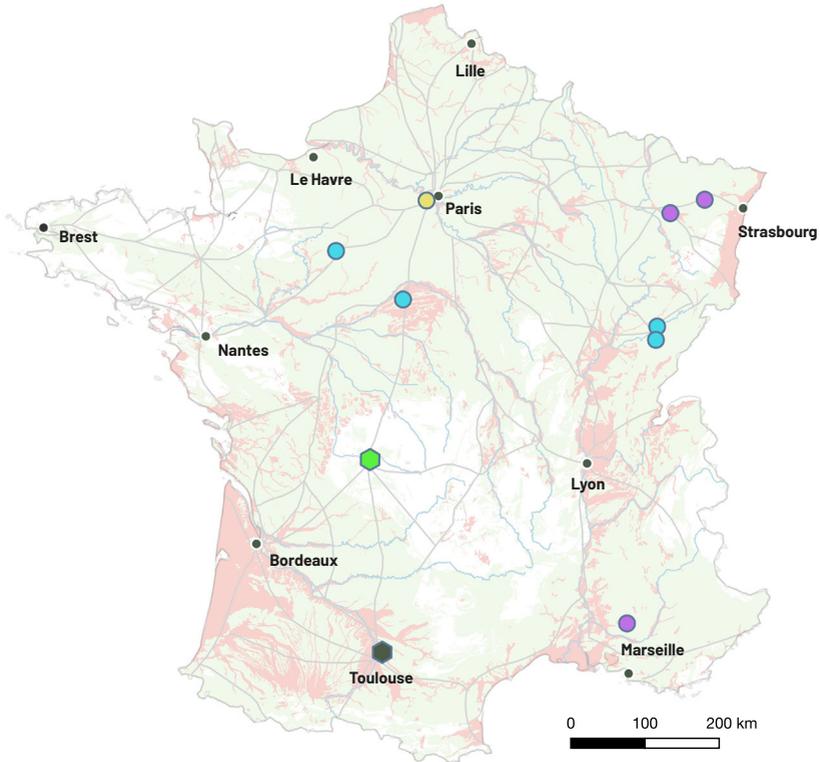
### Carte 4 : LOCALISATION DES MANUFACTURES ROYALES PAR RAPPORT À LA GÉOLOGIE SIMPLIFIÉE DE LA FRANCE

4.1: Localisation des manufactures royales par rapport aux ressources géologiques de 1661 à 1766



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : infoterre.brgm

4.2: Localisation des manufactures royales par rapport aux ressources géologiques de 1661 à 1766



- Manufactures
- Faïence
  - Porcelaine
  - Tuile
  - Sculpture-céramique
  - Sculpture-marbrerie

- Géologie
- Sables dont : potasse, silice et plomb
  - Sols argileux dont : kaolin, quartz et feldspath
  - Rivières, fleuves et canaux
  - Routes à partir de 1700

Elaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : infoterre.brgm

**La proximité géographique des manufactures royales, non seulement avec les ressources naturelles mais également entre elles, est un facteur explicatif de leur distribution territoriale.**

En témoigne le regroupement de la dentellerie au nord du territoire : il y avait déjà un savoir-faire dans le domaine textile, qui va se cristalliser dans les manufactures dentellières. Un phénomène analogue est observable dans les secteurs de la métallurgie (surtout dans les régions actuelles de Normandie et de Bourgogne-Franche-Comté), de la verrerie et de la faïence (région Grand-Est).

La localisation des gisements de **ressources minérales** est également déterminante dans l'implantation des manufactures royales (*cf. carte 4, supra*). Il s'agit dorénavant de comprendre comment la lithologie et les minéraux industriels ont influencé la constitution de bassins manufacturiers. Observons les productions de cristal, de faïence et de porcelaine. Premièrement, le **cristal** résulte de l'assemblage de trois composants : la silice, la potasse et le plomb (24% au minimum). Or, les sols alsaciens en contiennent : la silice, tirée d'un sable fin nommé « sable de Belgique », et le plomb y sont présents en abondance. Mais le minéral spécifique qui va ancrer durablement le savoir-faire du cristal dans cette région est la potasse dite d'Alsace, extraite au nord de Mulhouse. De plus, toutes les ressources naturelles soutenant la production de cristal y sont largement disponibles (sable, grès, bois, eau). Deuxièmement, la production de **faïence** requiert quant à elle des sols argileux qui fournissent le matériau de base, ensuite recouvert d'un glaçage. La fabrication de ce dernier nécessite des éléments précis : silice (oxyde vitrifiant), alcalins comme la potasse (oxyde fondant) et alcalins terreux comme la chaux (oxyde stabilisant). À ces composants s'ajoute le bois, dès lors que la faïence passe dans des fours dont la température peut atteindre 1400°C. Enfin, la **porcelaine** est constituée de trois minéraux : le kaolin, le quartz et les feldspaths. Le kaolin, élément de base dans la fabrication de « porcelaine dure », se trouve principalement dans les sols de Sèvres, au sud de Paris, où se situe justement l'un des plus importants ateliers français de porcelaine. Par contre, la « porcelaine tendre », celle qui exclut le kaolin, est produite dans des zones aux sols caractérisés par une lithologie non granitique, comme c'est le cas à Vincennes, à Chantilly ou à Saint-Cloud.

### 1.1.3. | PÉRENNITÉ DE LA LOCALISATION DES SAVOIR-FAIRE HÉRITÉS DES MANUFACTURES ROYALES

Un travail exhaustif pourrait être engagé pour vérifier la pérennité de l'ensemble des savoir-faire mis à profit dans le cadre réglementé des manufactures royales. Pour autant, et pour ne pas diverger du cadre de cette étude, un cas est sélectionné pour sa capacité à restituer la continuité de l'empreinte géographique des manufactures royales dans le temps. Il s'agit d'un bassin d'activité localisé en Lorraine. Spécialisé à son origine dans l'extraction de sel gemme, ce site se métamorphose graduellement, et sous **contraintes géologiques**, à tel point qu'il comptera trois manufactures royales : deux faïenceries, les manufactures de Lunéville (1730) et de Saint-Clément (1758), et une cristallerie, la manufacture de Baccarat (1764). Toujours en activité, ces trois sociétés sont autant d'exemples de **longévité territorialisée des savoir-faire**. Les faïenceries sont préexistantes à la désormais célèbre verrerie de Baccarat. Au départ, elles tirent profit d'une terre particulièrement adaptée pour fournir la cour de Lorraine, installée au château de Lunéville. La manufacture de Saint-Clément est fondée plus tardivement que celle de Lunéville, afin de contourner, notamment, la fiscalité qui limite les exportations du duché de Lorraine vers la France. Les savoir-faire s'expriment autant dans la composition des matériaux de base que dans la décoration à la main : ils confèrent aux pièces produites un style aussi caractéristique qu'immuable.

Quelques années après l'installation des faïenceries, et à seulement quelques kilomètres de là, c'est à Rosières-aux-Salines, en Meurthe-et-Moselle, que débute l'histoire de la verrerie. Ce site est propice à l'exploitation du sel : cette ressource, très précieuse<sup>12</sup> à cette époque, y est abondante (Koenig, 2005). Par ailleurs, les forêts vosgiennes fournissent le bois nécessaire à son extraction, et la Meurthe alimente copieusement les carrières en eau, tout en représentant un axe de communication central. D'un côté, cette rivière permet au sel d'être

---

12. À tel point qu'un impôt est payable en sel. La « gabelle » est collectée en France depuis le Moyen Âge jusqu'à la chute de l'Ancien Régime.

transporté. De l'autre, elle soutient le flottage du bois, activité alors très intense autour du massif vosgien. Une saline s'installe à Rosières dès le XII<sup>e</sup> siècle. Elle est rapidement cédée au duc de Lorraine et contribue ainsi à la prospérité de la province, jusqu'à sa fermeture. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation du gisement est devenue trop coûteuse : la main-d'œuvre n'a plus d'activité et les ressources en bois ne sont plus converties en richesses. Un homme d'Église va partir de ce constat pour attirer l'attention du souverain. Évêque de Metz, M<sup>gr</sup> de Montmorency-Laval adresse une lettre au roi (Chambrun, 1990, pp. 115-116). Il pose les jalons de la reconversion d'un site d'extraction en un bassin de savoir-faire manufacturiers. L'édification de la verrerie de Baccarat fait suite à cet échange :

“

*Sire, la France manque de verreries d'art, et c'est pour cela que les produits de Bohême y entrent en si grande quantité : d'où il suit une exportation étonnante de deniers au moment où le royaume en aurait si grand besoin pour se relever de la funeste guerre de Sept Ans, et alors que, depuis 1760, nos bûcherons sont sans travail.*

---

Dès sa construction, cette manufacture a une vocation sociale, justifiée notamment par la nature du travail (*Ibid.*, p. 117). Les logements bâtis à proximité des sites de production permettent aux ouvriers d'être opérationnels en permanence, condition *sine qua non* au travail du verre. Ces derniers doivent être disponibles au moment où la fusion du cristal se produit dans les fours, phénomène à la source de l'imbrication des vies sociale et professionnelle des verriers. Les habitations alors construites peuvent accueillir soixante-dix familles d'ouvriers. Dans les trois manufactures mentionnées, le perfectionnement scientifique du savoir-faire, technique et organisationnel, n'a pas fondamentalement transformé l'aspect du bien manufacturé. Si Baccarat est désormais plus proche de la création que de la reproduction (petites séries, œuvres d'art), les deux faïenceries perpétuent leurs savoir-faire traditionnels (les motifs décoratifs demeurent d'ailleurs inchangés).

**Elles se sont appropriées les innovations de leur temps** (notamment les moulins à plâtre et les fours à charbon), **sans pour autant se détourner de leur cœur de métier manuel.**

## CONCLUSION : LES MANUFACTURES ROYALES

L'implantation des manufactures royales est motivée par deux types de contraintes. D'une part, des facteurs extra-géographiques permettent de mieux comprendre leur dispersion. Tendances économique et volonté politique convergent pour soutenir des bassins de savoir-faire historiques. Ils sont complétés, si besoin, par le recours à des compétences internationales, dont les origines influencent la répartition territoriale préexistante (*cf.* 1.1.1). D'autre part, des facteurs géographiques sont déterminants. La proximité des manufactures royales avec les ressources naturelles (matières premières et énergie), mais également entre elles, permet d'expliquer leur localisation (*cf.* 1.1.2).

Les manufactures royales sont dotées d'un prestige en accord avec les valeurs de l'Ancien Régime. Nommées par le roi, et contribuant à la superbe du savoir-faire français, elles sont valorisées par la société. D'un côté, les ouvriers des manufactures royales ont de meilleures conditions de vie (accès à un logement salubre et à une alimentation nutritive). D'un autre côté, les territoires sont animés par une activité qui crée des richesses, attire les populations et contribue à singulariser culturellement une région.

## 1.2. | LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (1770-1880)

---

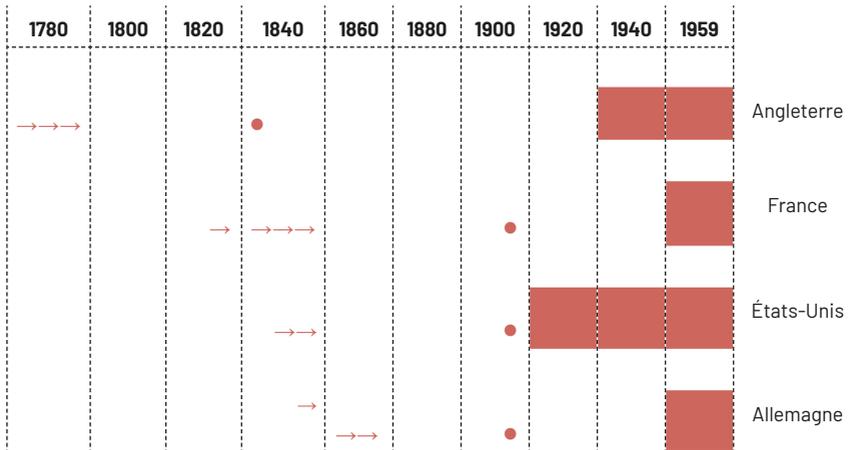
La terminologie « révolution industrielle » apparaît dans la sphère des théoriciens critiques. Cette expression participe originellement à une sémantique qui alarme sur les effets sociaux des phases d'industrialisation qui se succèdent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Elle est formulée par l'économiste français Adolphe Blanqui (1860 [1837]) et largement diffusée à travers les écrits de Friedrich Engels<sup>13</sup> (1960 [1845]). En tant que période historique, elle correspond usuellement à l'intervalle 1770-1880 (Rioux, 1989 [1971]). L'intensification de l'industrialisation se manifeste tout d'abord en Angleterre, puis en France, aux États-Unis et enfin en Allemagne (cf. graphique 1, *infra*). L'intitulé « révolution » est trompeur, puisque l'explosion européenne du secteur secondaire ne provoque pas une rupture franche des organisations (Verley, 1997). La « révolution industrielle » désigne plutôt un **processus graduel d'adaptation des structures manufacturières à un contexte renouvelé**. Le mythe de la toute-puissance de la très grande entreprise est à moduler. Si cette période est bien caractérisée par l'édification de villes-usines, elle n'en suscite pas moins une multiplication des entreprises de tailles plus modestes (Boutiller, 2015). En France, la dynamique d'industrialisation est ponctuée par plusieurs ruptures qui émergent à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. D'une part, une grave crise agricole s'abat entre 1845 et 1848. Les mauvaises récoltes ont des répercussions sur la production manufacturière. D'autre part, une crise économique génère un essoufflement de la croissance à partir de 1873, annonçant la grande dépression qui touchera le pays à la fin du siècle. Une surproduction résulte de la saturation des débouchés : alimentée par l'augmentation soutenue du rythme de fabrication, la demande est à satiété. Au-delà des changements politiques et techniques d'envergure qui reconfigurent les manufactures des XVIII<sup>e</sup>

---

13. Avec Karl Marx, il cosigne le *Manifeste du parti communiste* en 1848, ouvrage témoin de l'unification politique du mouvement ouvrier. Le texte est publié au moment où l'intensification de l'industrialisation est à son comble.

et XIX<sup>e</sup> siècles, c'est sans doute dans le champ de la théorie économique que résident les transformations les plus régénératrices. Les représentations attachées à la production de richesses évoluent dans le sens d'une autonomisation des sciences économiques<sup>14</sup> : alors que l'économie était jusqu'alors une affaire d'État, des cadres conceptuels émergent pour la saisir indépendamment du pouvoir politique.

**Graphique 1 : ÉTAPES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE CERTAINS PAYS (D'APRÈS ROSTOW, 1963, P. 7)**



- : Démarrage de l'industrialisation
- : Maturité de l'industrialisation
- : Consommation de masse

Source : Rostow (1963)

14. Le courant de pensée physiocrate est souvent évoqué pour situer la genèse de la théorie économique en tant que discipline autonome. L'approche systémique de François Quesnay (1969 [ 1763 ]) contribue à renouveler la modélisation économique.

### 1.2.1. | ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET MODIFICATIONS DU DISPOSITIF PRODUCTIF

Le mercantilisme, si cher à Colbert, est dans un premier temps défié par une approche remettant le secteur primaire au premier plan de l'économie. La **physiocratie**, courant de pensée de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, considère que l'agriculture est à la source de l'activité, les autres secteurs ne consistant qu'en une transformation des matières premières. Elle est issue de deux tendances préalables et nécessaires à l'accomplissement de la révolution industrielle. Premièrement, les rendements de l'agriculture sont renouvelés par une série d'innovations techniques, économiques et sociales. Mise en place d'enclosures, exploitation de terres précédemment laissées en jachère, ou encore rejet de certaines habitudes communautaires jugées inefficaces sont autant de pratiques qui maximisent les récoltes<sup>15</sup> et accroissent la quantité de matières premières disponibles. Deuxièmement, l'interventionnisme de l'État dans les affaires est fortement remis en question. Le slogan physiocrate « *laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises* » préfigure un imaginaire libéral conférant aux marchés la capacité de s'autoréguler. Bien qu'appliquée au secteur primaire, la physiocratie inaugure un cadre conceptuel compatible avec la pensée qui accompagnera l'explosion de la révolution industrielle. En atteste la proximité de propos formulés dans deux textes, respectivement fondateurs de la physiocratie et du **libéralisme économique** :

“

*Ces deux mots, laisser-faire et laisser-passer, étant deux sources continues d'actions, seraient donc pour nous deux sources continues de richesses.*

(Gournay, 2017 [1753], p. 29)

---

15. En Angleterre, premier pays à accomplir sa révolution industrielle, les gains de productivité du secteur agricole, constatés entre 1700 et 1750, sont évalués à 25 % (Rioux, 1989 [1971]).

“

*Tout système qui cherche, ou par des encouragements extraordinaires, à attirer vers une espèce particulière d'industrie une plus forte portion du capital de la société que celle qui s'y porterait naturellement, ou, par des entraves extraordinaires, à détourner par force une partie de ce capital d'une espèce particulière d'industrie vers laquelle elle irait sans cela chercher un emploi, est un système réellement subversif de l'objet même qu'il se propose comme son principal et dernier terme.*

(Smith, 1888 [1776], p. 238)

Le **libre-échange** est sous-jacent à l'expansion industrielle, et décisif dans la répartition territoriale des manufactures : plus aucune réglementation ne contraint leurs localisations. Le modèle socio-économique des pays qui s'industrialisent se reconfigure en conséquence. D'une part, le libre-échange est adossé à un système économique capitaliste, dans le cadre duquel tout acteur doté de capital peut entrer en concurrence. Le *management* industriel se perfectionne et s'empare de concepts facilitant les échanges : le « marché<sup>16</sup> » est dès lors modélisé. D'autre part, certains penseurs en faveur d'un libéralisme économique radical remettent en question un modèle social administré par les pouvoirs publics. Selon leur approche, la libre accumulation de richesses est au centre du progrès social. En intervenant dans les affaires, l'État enrayer la dynamique des activités économiques. La fiscalité contraint les classes les plus riches à dilapider un capital potentiellement productif, alors que les classes les plus modestes ne sont pas incitées à prendre soin d'elles-mêmes (Sumner, 2016 [1884]). La revisite de la relation entretenue entre les sphères économiques et sociales est l'occasion de constater que certains ateliers manufacturiers, modernisés et novateurs, sont au centre des débats. L'**entrepreneur** a alors un rôle décisif dans l'avenir

---

16. Bien que conceptuel, le « marché » est parfois essentialisé par les images qui lui sont attachées. Citons à ce titre la théorie de la « main invisible » formulée par Adam Smith (1888 [1776]). L'incarnation du mode de coordination justifiant les conduites humaines contribue à naturaliser la notion de marché.

des manufactures. Nombre de représentations populaires le dépeignent comme un esclavagiste et, parfois, à juste titre. Pour autant, ce cliché occulte une contribution tout aussi sensationnelle des dirigeants à leur époque. L'énergie innovatrice de l'entrepreneur n'est pas dirigée vers l'exploitation des personnes, mais plutôt tournée vers la captation d'une vivacité inédite des échanges. Il reprend le contrôle sur la combinaison des facteurs de production, longtemps laissée à l'appréciation des pouvoirs régaliens : le fabricant-commerçant se métamorphose parfois en capitaine d'industrie (Schumpeter, 1935 [1911]). Le libre-échange permet à des entrepreneurs de mettre à profit des découvertes qui sont déterminantes dans l'histoire de la manufacture. De rupture, les innovations sont autant techniques qu'organisationnelles.

**Au XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur manufacturier tend à se scinder en deux parties : les usines et les ateliers de confection traditionnels.** Au fil du temps, certaines manufactures s'équipent de machines et mettent en pratique, progressivement, une organisation scientifique du travail (Taylor, 1911). De 1770 à 1880, les **progrès techniques** se succèdent, d'autant plus que chaque innovation majeure est la source de transformations considérables. Les sociétés européennes et américaines sont secouées par la diffusion de « grappes d'innovations » (Schumpeter, 1939). Bien entendu, la mécanisation du métier à tisser – qui émerge en Angleterre au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle – révolutionne le secteur textile. Le moteur à vapeur – invention attribuée à l'ingénieur écossais James Watt, d'après un brevet déposé en 1769 – permet aux trains de transporter des marchandises et aux machines d'opérer inlassablement, sans pour autant se substituer à la totalité de la main-d'œuvre ouvrière, tant s'en faut. Soutenu par un bond des demandes intérieures et internationales, le dynamisme économique est tel que les manufactures ont un besoin accru de main-d'œuvre. Dans les usines, la **division sociale et technique du travail** permet aux opérations manuelles de gagner en productivité et de s'adapter au rythme des équipements mécaniques. Les savoir-faire sont agencés par l'intermédiaire d'un dispositif sociotechnique dont la complexité s'accroît. Premièrement, la fabrication est hiérarchisée (contrôle et chronométrage du travail), affirmant ainsi des rapports sociaux de production

fondés sur la subordination. Les corporations se dissolvent au profit du salariat. Deuxièmement, les actions nécessaires à la production de masse sont techniquement décomposées et les produits davantage standardisés. Chaque ouvrier se spécialise sur une tâche déterminée, alors qu'il était auparavant sollicité à différentes étapes de la fabrication. La segmentation des opérations permet à des ouvriers non qualifiés de participer à la production, augmentant la quantité de main-d'œuvre disponible. La dissolution des savoir-faire manuels est palpable dans les discours : certaines « manufactures » deviennent des « fabriques ». La diversité des formes de manufactures, terme qui désigne tantôt un atelier de confection traditionnel, tantôt une usine mécanisée, est durable. Elle est toujours restituée, aujourd'hui, par une catégorie sectorielle de l'INSEE : l'« industrie manufacturière ».

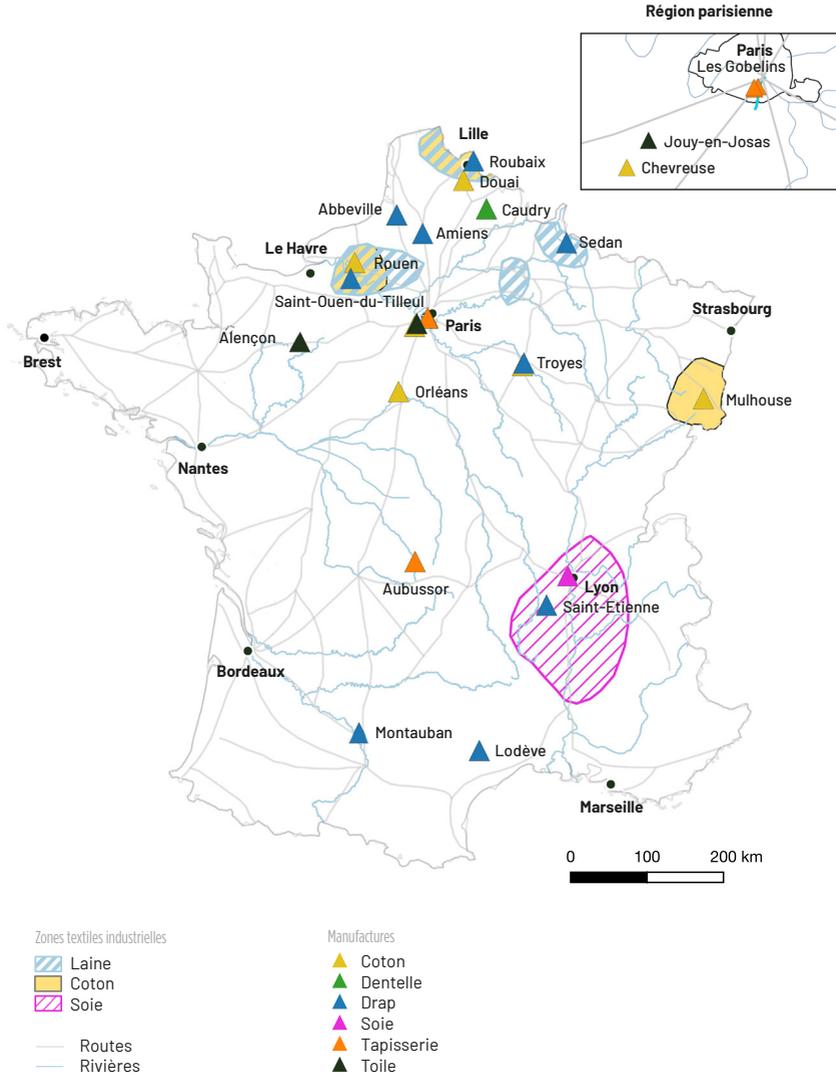
Peu à peu, certains dirigeants d'usine assument une partie de la gestion des **structures sociales** (logement, santé, éducation, *etc.*). Robert Owen, précurseur du socialisme anglais, est lui-même un industriel. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il constate les ravages de l'industrialisation sur les conditions de la vie ouvrière, et s'engage à les améliorer. En conséquence, il fait construire des logements salubres, lance des magasins proposant des produits à prix coûtant et ouvre des écoles. Owen est à l'origine d'une forme d'industrialisation utopique et philanthropique. Or, les initiatives de quelques dirigeants sont loin de contrebalancer les méfaits sociaux de la révolution industrielle. Les théoriciens de la critique sociale s'emparent du sujet et consolident une théorie de l'exploitation. L'analyse marxiste émerge ainsi au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et dénonce la paupérisation des classes ouvrières, dès lors unifiées par le terme « prolétariat ». En pratique, les conflits émanent des ouvriers eux-mêmes : ils n'ont pas de syndicats pour les représenter, y compris dans les plus grandes usines. En France, en effet, le syndicalisme est interdit en 1791 (loi Le Chapelier), et ne redeviendra légal qu'en 1884 (loi Waldeck-Rousseau). La machine est centrale dans les revendications qui émanent des ateliers mécanisés : le travail est effréné, alors que les conditions de vie sont parfois effroyables. Le **luddisme**, pratique qui vise à détériorer les machines-outils, apparaît tout d'abord en Angleterre, dans l'industrie textile (1811-1812). En

France, dans le même secteur, la révolte des Canuts (1831) en est un exemple emblématique : les ouvriers détruisent leurs métiers à tisser en signe de protestation. L'emploi et les savoir-faire sont menacés par l'innovation technique, les rémunérations sont faibles et l'activité perd de son intérêt, dès lors qu'elle ne consiste plus qu'en une répétition de gestes machinaux. Plus encore, il est devenu difficile de reconnaître le fruit de son travail dans une facette de l'objet manufacturé. Parallèlement, la précarité sanitaire de la classe ouvrière alimente les discours des défenseurs français de l'**hygiénisme**. L'atelier sert parfois de relais à ce mouvement politique de centralisation et de scientification. L'hygiénisme s'impose, augurant au passage du succès des travaux de Louis Pasteur (Latour, 2012), mais ne suffit pas à régler les effets sociaux négatifs de l'industrialisation intensive, bien entendu.

### 1.2.2. | HÉTÉROGÉNÉITÉ SECTORIELLE DE L'INDUSTRIALISATION

L'intensification de l'industrialisation est variable selon les pays, mais également en fonction des secteurs. Il n'y a pas d'unicité dans le développement des secteurs diversifiés du textile, de la métallurgie et des activités manufacturières spécialisées (céramique, faïencerie, cristal). La distribution spatiale des manufactures textiles est presque restée inchangée depuis l'Ancien Régime : les principaux ateliers spécialisés ne se déplacent pas. Des pôles industriels (transformation de laine et de coton) sont créés à proximité d'ateliers plus traditionnels. Les savoir-faire historiques sont récupérés sur place par les entrepreneurs industriels, ce qui contribue ainsi à les sédentariser. L'expertise n'agit pas uniquement sur les techniques de fabrication, mais permet également aux usines d'améliorer le degré de finition de leurs productions. Au nord-est, un pôle surgit sans avoir d'antécédents proto-industriels : la région de Mulhouse se spécialise dans la transformation du coton, diffusant ainsi les savoir-faire dans les zones adjacentes (Lorraine, massif vosgien, Bourgogne). Par ailleurs, Lyon et ses alentours sont particulièrement dynamiques. L'implantation de

**Carte 5 : LOCALISATION DES PRINCIPALES MANUFACTURES TEXTILES ET DES ZONES INDUSTRIELLES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Aubert & Gaigné (2004), Barbier (1981), Bély (2013), Daviet (2007)

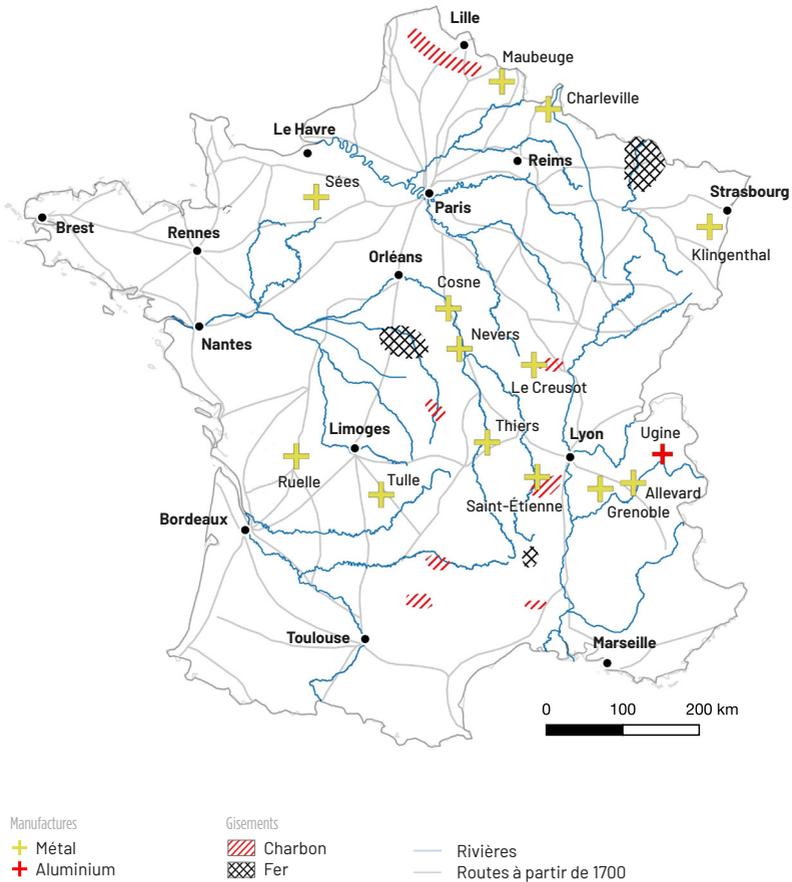
manufactures sur ce territoire s'explique par une spécialisation séculaire du travail de la soie, et par une abondance de ressources. De manière générale, le travail de la dentelle perd de sa vivacité pendant cette période. Ce secteur reste attaché à la zone de Caudry, à proximité de Saint-Quentin. Pour autant, dans d'autres régions, les ateliers vont s'adapter à la demande. Par exemple, à Alençon, les dentellières se mettent à travailler davantage la toile. En somme, les manufactures textiles se transforment pour répondre à la demande et pour échapper à la concurrence.

Pour les **secteurs miniers et métallurgiques**, la localisation du charbon est capitale : ce combustible devient rapidement l'énergie motrice de la machinerie des manufactures industrielles, notamment en matière de transformation textile. L'une des principales zones d'extraction de charbon se situe aux alentours de Lille. Ce gisement favorise ainsi une implantation du secteur textile dans le nord du pays. De manière générale, le secteur métallurgique s'implante dans des zones initialement exploitées par des manufactures locales, et donc à des endroits où un bassin de main-d'œuvre est préexistant. Si bien que le facteur géologique va jouer un rôle prépondérant dans le dynamisme de ce bassin de production : le savoir-faire issu de la tradition des forgerons favorise l'attraction de certains sites. Bien entendu, certaines manufactures tirent profit de gisements localisés, moins prolifiques : c'est ce qui explique l'implantation d'exploitations métallurgiques à distance des principaux sites d'extraction du pays.

L'activité des manufactures s'intensifie également dans la fabrication de produits proposés directement au consommateur final. Des **secteurs spécialisés** permettent à une production plus artisanale, élaborée dans de petites usines, de perdurer. La céramique, à basse et haute températures, se développe dans plusieurs régions françaises. Les voies de communication se multiplient et s'améliorent, facilitant l'accès à de nouvelles zones d'exploitation des matières premières, et permettant de conquérir des marchés plus lointains. La répartition territoriale des manufactures de céramique dépend des savoir-faire attachés aux ressources naturelles qui les alimentent : les sols argileux, riches en kaolin. La demande s'accroît, à tel point que sa satisfaction

**Carte 6 : LOCALISATION DES MANUFACTURES MÉTALLURGIQUES PAR RAPPORT À LA GÉOLOGIE<sup>17</sup>**

Manufactures métallurgiques et gisements pendant la révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle



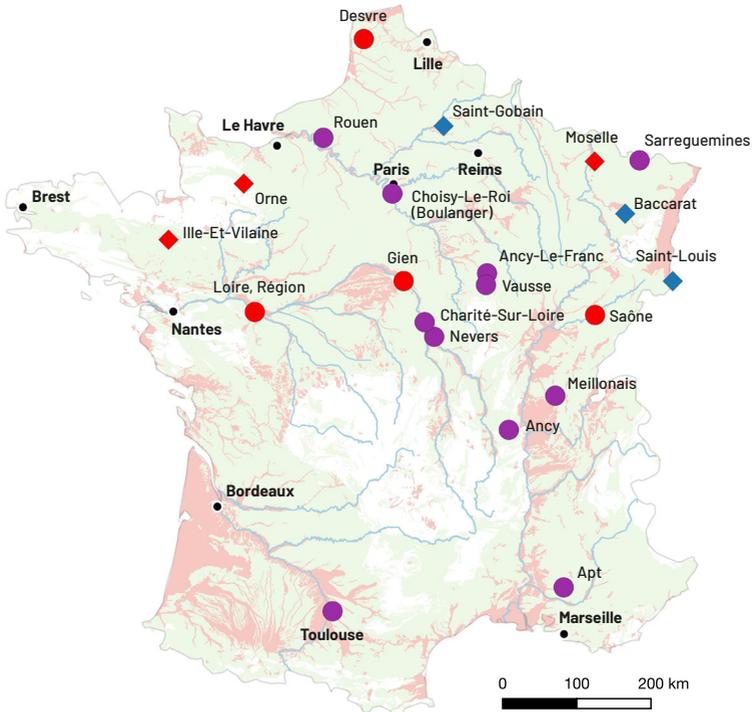
Manufactures	Gisements	Rivières
+ Métal	Charbon	— Routes à partir de 1700
+ Aluminium	Fer	

Elaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Bély (2013), M.Gaillard et al. (1984), Woronoff (1989)

17. Les données figurées sur la carte situent les manufactures par rapport aux ressources naturelles exploitées avant 1850. À cette époque, certains gisements de charbon n'avaient pas encore été découverts, notamment au nord-est du pays.

### Carte 7 : LOCALISATION DES MANUFACTURES (CÉRAMIQUE, CRISTAL, FAÏENCE ET VERRE)

Manufactures spécialisées après 1800 en fonction de la géologie française



Manufactures

- ◆ Cristal
- ◆ Verre
- Céramique / porcelaine
- Faïence

Géologie

- Sables dont : potasse, silice et plomb
- Sols argileux dont : kaolin, quartz et feldspath
- Rivières

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Faure (1986), Perrin (2015), Rosen (2018)

nécessite la construction de nouveaux ateliers. Le verre soufflé, dont la production n'est pas artistique (bouteilles, vitres, *etc.*), voit ses ventes augmenter fortement. Le cristal, quant à lui, est un produit de luxe. Ses zones de production coïncident avec les sites d'implantation des premiers ateliers (cas notamment de Baccarat ou de Saint-Gobain).

### 1.2.3. | EFFETS DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITORIAUX DE L'ÉMERGENCE DE LA VILLE-USINE

La dynamique spatiale du développement de l'industrialisation a des effets sur les mouvements de population : la libéralisation du marché est à la source d'une prolifération d'usines, qui opèrent comme autant de pôles d'attractivité<sup>18</sup>. Qui plus est, le procédé qui permet de fabriquer un demi-produit (fonte, fer, fil, *etc.*) se diffuse rapidement, justifiant ainsi une extension des infrastructures industrielles (Bély, 2013). Concernant les manufactures, la sous-traitance intensifie l'activité des ateliers traditionnels, durablement implantés dans des espaces ruraux<sup>19</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers, auparavant dispersés sur le territoire, se concentrent dans les zones de l'espace rural qui se métamorphosent en petites villes, à la périphérie de pôles urbains historiques. Les progrès techniques permettent de transformer les matières premières sur le site même de leur extraction : **la quantité d'infrastructures et les besoins en main-d'œuvre se multiplient à proximité des gisements**. Des pôles industriels se stabilisent. Il est encore extrêmement coûteux de faire venir les matières premières sur les sites de production et il est donc fondamental de s'implanter dans des zones bien dotées en eau et en charbon (Aubert et Gagné, 2004). Rapidement, de nouveaux espaces urbains s'érigent aux alentours

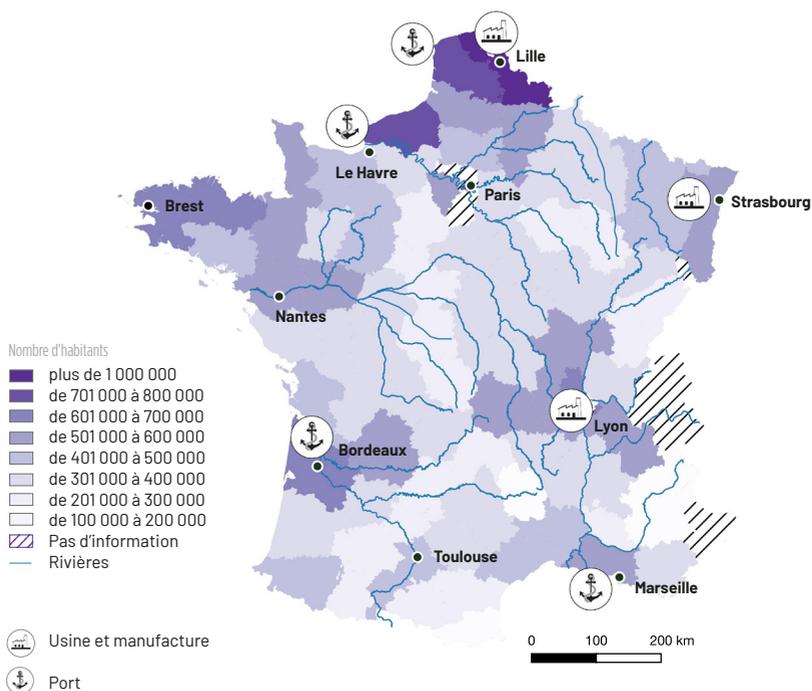
---

18. Notons tout de même le contrôle des déplacements de la main-d'œuvre au moyen du « livret ouvrier ». Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, ce carnet a notamment pour but de fixer les ouvriers à un territoire. Pour autant, ce dispositif n'entrave pas les mouvements durables de population issus des différentes phases d'industrialisation.

19. Les ateliers les plus réputés – dans les secteurs du mobilier, de la tapisserie ou de l'imprimerie – restent cependant localisés dans les plus vastes ensembles urbains.

des zones d'extraction. C'est notamment le cas d'un village français emblématique de l'intensification de l'industrialisation du secteur métallurgique : Le Creusot (Saône-et-Loire). Les besoins considérables en main-d'œuvre entraînent des mouvements de population et transforment inexorablement le territoire national. Le poids de l'offre de travail dans la répartition de la population peut être saisi en représentant les données des archives statistiques générales de la France. Les zones les plus peuplées sont celles dont le dynamisme industriel est le plus soutenu (*cf. carte 8, infra*).

**Carte 8 : DENSITÉ DE LA POPULATION FRANÇAISE  
PAR DÉPARTEMENT EN 1861**



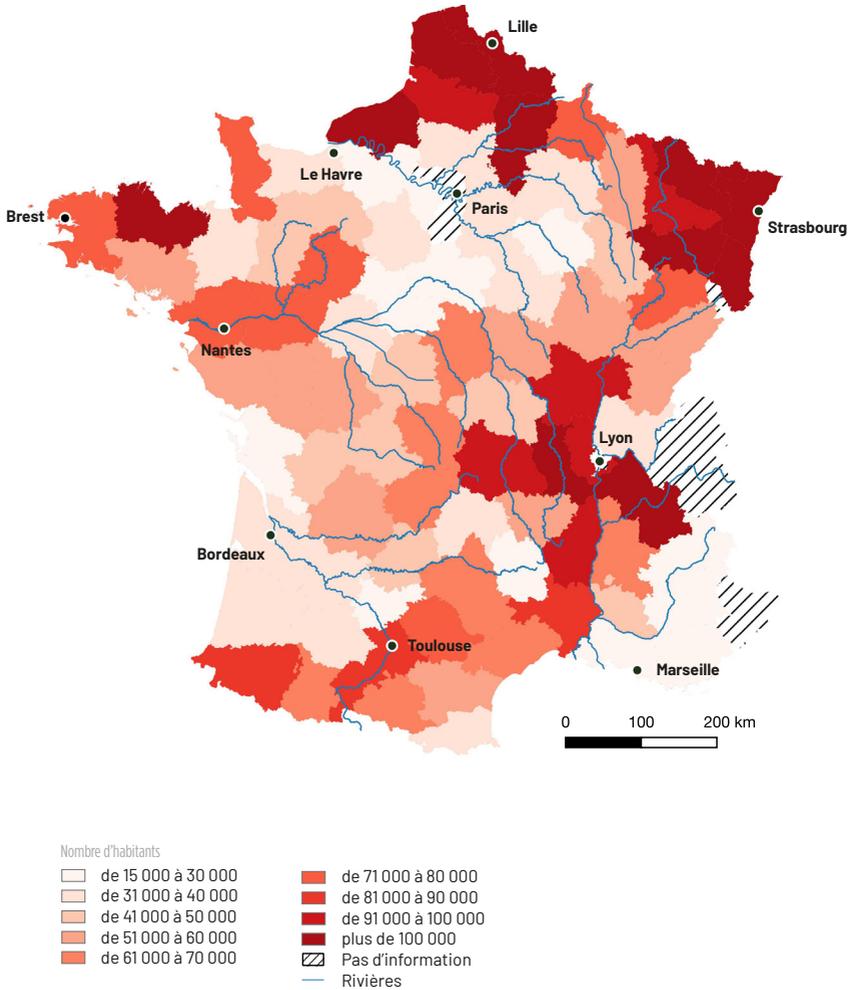
Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

L'état des lieux de la localisation de la population à cette époque est parlant. Premièrement, le **nord du pays** représente l'un des principaux pôles d'attractivité : chaque département de cette région compte alors plus de 600 000 habitants. Dans cette région, le développement de la fabrication, tant dans le domaine textile que dans l'industrie des verres et des miroirs (notamment avec la manufacture située à Saint-Gobain), est antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exploitation des mines de charbon apparaît avec les progrès techniques qui en démultiplient les usages. Cette zone riche en ressources énergétiques (bois et charbon) est prospère, et génère beaucoup d'emplois qualifiés ou non qualifiés : la main-d'œuvre s'installe au plus près de l'activité. Deuxièmement, les alentours de **Lyon**, de **Saint-Étienne** et du **Massif central** concentrent de façon considérable une partie de la population. Alors que la transformation de la soie est une activité locale historique, l'émergence de la métallurgie contribue à redynamiser cette région. Par ailleurs, les ateliers de céramique et de faïence se développent, grâce à l'utilisation de nouvelles sources de matières premières et à la demande grandissante des consommateurs. Troisièmement, le dynamisme économique du **Grand-Est** permet d'expliquer sa forte densité de population. Là encore, et parallèlement à l'industrialisation du textile, les succès de la métallurgie ainsi que des secteurs du verre et du cristal produisent beaucoup d'emplois. Enfin, avec l'intensification du commerce international, les **ports** deviennent des zones de développement incontournables. Les pratiques d'importation de matières premières et d'exportation de produits manufacturés profitent à différents secteurs d'activité, tant dans les transports que dans les services.

L'accroissement de la population de chaque département, lors des périodes 1800–1835 et 1836–1861, permet de comprendre plus finement les mouvements de population produits par l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf. carte 9, infra*). Entre 1800 et 1835, les zones industrielles sont encore implantées à proximité des sources d'énergie et de matières premières. C'est pourquoi l'axe industriel nord-est du pays attire une partie importante de la population. Les secteurs grandissants du textile, de la métallurgie et des mines génèrent un afflux de la main-d'œuvre, pour l'essentiel non qualifiée. Par ailleurs, de grandes

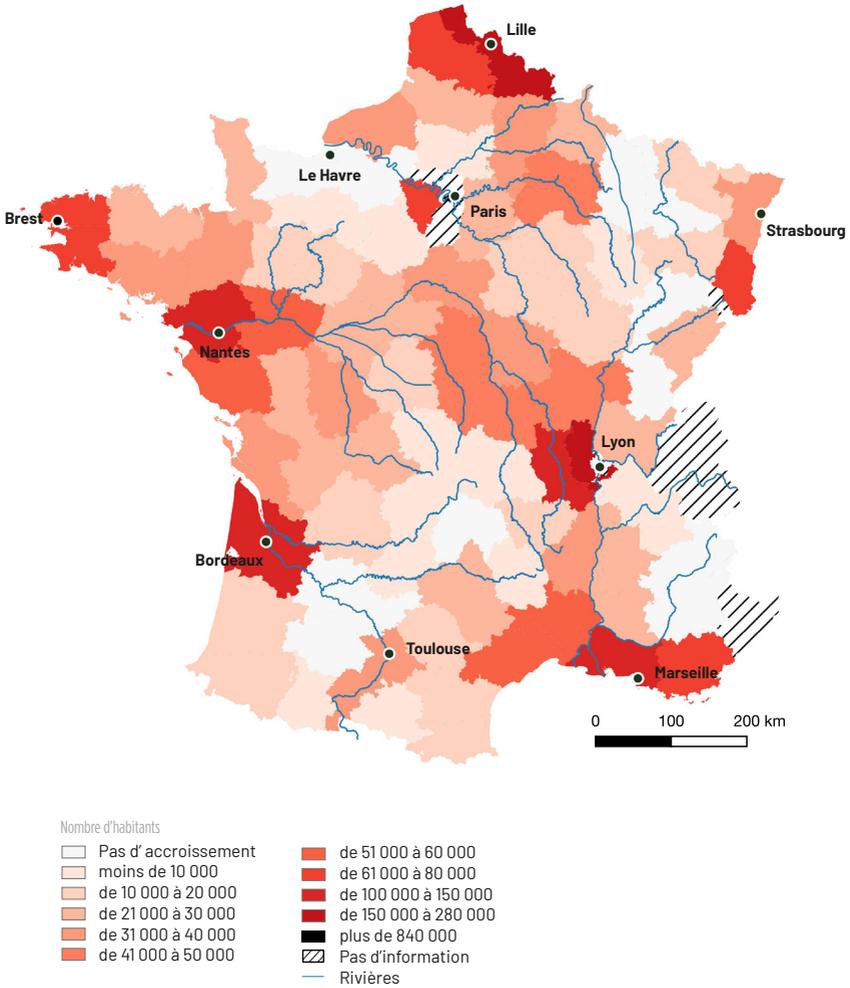
**Carte 9 : ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE  
PAR DÉPARTEMENT, 1800-1835 ET 1836-1861**

9.1: Accroissement de la population de 1800 à 1835



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

9.2 : Accroissement de la population de 1836 à 1861



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

zones urbaines comme Paris et Lyon représentent également des pôles d'attraction démographique, mais ceux-ci résident davantage dans le travail proposé par de petits ateliers, ou par le secteur des services.

Entre 1836 et 1861, en revanche, le mouvement de population n'est pas aussi marqué. Contrairement à la période précédente, il y a eu une croissance importante de la population dans les zones portuaires (intensification du commerce international), et une concentration dans les zones métropolitaines d'envergure telles que Lille, Paris et Lyon. Ce dernier point correspond à la tendance généralement observée à l'échelle européenne : la part de la population qui habite dans des villes de plus de 5 000 habitants passe de 19 % à 41 %, de 1850 à 1910 (Aubert et Gagné, 2004). Les départements du nord de la France attirent toujours beaucoup de main-d'œuvre, du fait de la vivacité continue des secteurs tributaires de l'exploitation du charbon.

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et au détriment des manufactures, l'implantation d'usines contribue largement à redessiner le territoire français. **Les progrès en termes de transports de marchandises affranchissent peu à peu les secteurs industriels de leur implantation rurale.** Moins dépendantes de la localisation des ressources naturelles, les usines se rapprochent des villes, et donc des consommateurs finaux. Les manufactures royales représentaient de petits pôles d'activité, où l'hébergement des ouvriers justifiait parfois la construction de quelques habitations, alors que les zones industrielles sont de vastes centres de production sectorisés, où la main-d'œuvre est si conséquente qu'elle doit être logée dans une ville attenante à l'activité. De nombreuses manufactures traditionnelles ne sont pas parvenues à concurrencer la production à grande échelle émanant des usines (*Ibid.*). Dans le secteur textile, par exemple, de nombreux emplois sont supprimés par la mécanisation d'opérations qui étaient auparavant effectuées à la main.

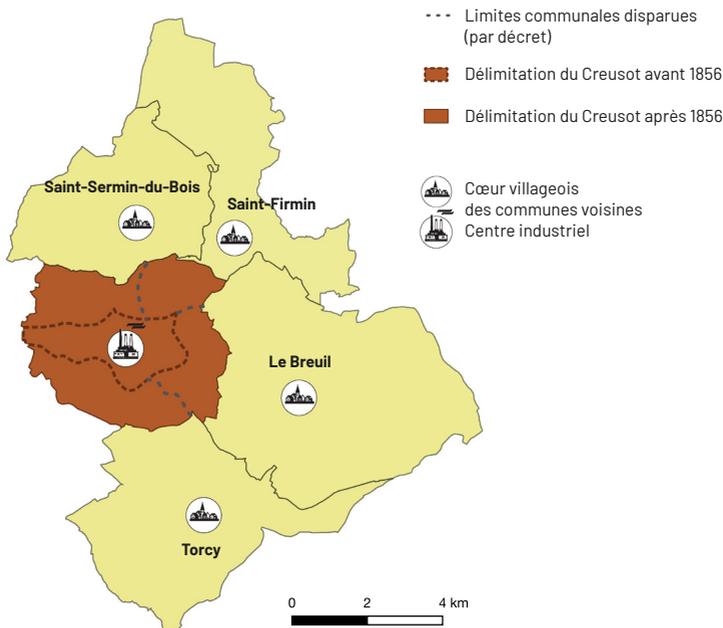
**Pour autant, l'urbanisation du territoire rural n'en accompagne pas moins doublement l'activité des manufactures subsistantes.** Premièrement, la sous-traitance se développe massivement tout au long du processus d'industrialisation. Les usines sollicitent

des ateliers de plus petite taille pour fabriquer des pièces spécifiques ou pour apporter des finitions à leurs productions. Deuxièmement, la main-d'œuvre travaillant dans les usines représente une demande dorénavant plus accessible. Le mouvement d'urbanisation des zones périphériques, dans un espace compris entre la ville et l'hyper ruralité, concentre et rapproche des consommateurs finaux au plus près des manufactures. La demande en biens manufacturés « courants » s'accroît en conséquence.

#### **1.2.4. | TRAJECTOIRE D'UN VILLAGE EMBLÉMATIQUE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE FRANÇAISE**

La trajectoire de développement du Creusot, une commune située en Saône-et-Loire, est caractéristique des mouvements d'urbanisation qui redessinent progressivement l'espace rural français du XIX<sup>e</sup> siècle. Industrialisation et augmentation de la densité de la population transforment le paysage de ce territoire. Cet exemple emblématique resitue les volontés humaines au centre de l'industrialisation. Soutenues par des progrès sociotechniques, de nombreuses dynasties industrielles émergent alors. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le village du Creusot est principalement composé de quelques hameaux d'habitation. Sur ce site, l'extraction de minerai est une activité qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle (Le Brun et Lasseray, 1936). À l'origine, le fer est collecté en surface pour satisfaire les besoins de la vie domestique. Une petite industrie métallurgique alimente les bourgs avoisinants. Alors que le progrès technique démultiplie les usages du charbon, deux bassins houillers vont contribuer successivement à redessiner le paysage du Creusot. L'exploitation d'un premier gisement s'intensifie avec l'instauration, en 1781, de la fonderie royale. Les métaux sont transformés en canons de marine qui équipent la flotte française. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte d'un second gisement, plus fertile encore, permet de répondre à la demande suscitée par l'intensification des échanges qui gagne le pays. À l'avant-garde de l'industrialisation, des entrepreneurs anglais, déjà propriétaires de forges françaises, reprennent le site du Creusot. Les installations existantes sont peu à peu modernisées, et les techniques de transformation des matériaux sont perfectionnées.

**Carte 10 : AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE D'UNE COMMUNE INDUSTRIELLE - LE CREUSOT EN 1856**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Edelblutte (2010)

Une première cité ouvrière est bâtie en 1826 pour héberger la main-d'œuvre venue d'outre-Manche<sup>20</sup>. L'influence anglaise en termes de métallurgie, déterminante dans cette phase d'expansion, n'est pourtant que de courte durée puisque les infrastructures sont rachetées par deux entrepreneurs français. À partir de 1836, les frères Schneider, maîtres de forges, s'emploient à faire rayonner les usines du Creusot. Dès lors, outre la vocation historique du site dans la fabrication d'armements (blindages, matériels d'artillerie, *etc.*), l'activité s'oriente vers les équipements ferroviaires (rails et locomotives). Toute la chaîne

20. La Combe des mineurs est aujourd'hui inscrite à l'inventaire des monuments historiques [consulté le 28 septembre 2020] : <https://www.le-creusot.fr/la-combe-des-mineurs>

de production de l'industrie métallurgique est présente sur le site, des opérations d'extraction jusqu'à la fabrication de pièces de précision. La valeur ajoutée est donc plus élevée que dans le domaine strictement minier et les coûts de transports sont réduits par la concentration des activités. La famille Schneider accompagne l'intensification de l'activité en adoptant une posture paternaliste : la destinée de la commune du Creusot se confond rapidement avec celle de la dynastie industrielle. Elle brigue régulièrement la mairie et fait construire un vaste ensemble urbain en vue, notamment, d'une sédentarisation de la main-d'œuvre. L'ancien bourg du Creusot se développe tellement qu'un décret est voté pour en étendre les frontières, au détriment des communes environnantes (*cf. carte 10, supra*). Pour donner un ordre d'idée de l'explosion démographique que connaît le territoire, Le Creusot voit son nombre d'habitants passer de 2700 en 1836 à 32000 en 1896 (Aubert et Gaigné, 2004). Cela correspond à un taux de variation de 1085 %, alors que la population nationale ne s'accroît sur la même période que de 17%<sup>21</sup>. Le paysage du Creusot se transforme tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cheminées des hauts fourneaux dominent les infrastructures industrielles, la fumée envahit la ville-usine et les bruits continuels des presses à forger rythment la vie quotidienne. Les quelques habitations qui entouraient les manufactures royales ont cédé la place à de vastes cités ouvrières. Le logement n'en conserve pas moins la même caractéristique : à proximité immédiate de l'appareil productif, il est un espace intermédiaire entre l'habitat et l'industrie. **Ces ensembles de logements individuels permettent à la main-d'œuvre de vivre en famille, et entre familles reliées au même secteur professionnel.**

Cette zone industrielle est propice à l'innovation, qui s'intensifie dans le pays jusque vers 1860. Après avoir mis à profit des techniques importées surtout d'Angleterre, les ingénieurs français sont autonomes, comme le démontre la multiplication des dépôts de brevets (Asselain, 1984, p. 148). **Fort de nombreux succès, Le Creusot jouit**

---

21. 34 293 000 individus en 1836 et 40 158 000 en 1896 (INSEE). Les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

**désormais d'une renommée internationale.** La ville qui s'érige autour des infrastructures industrielles est devenue une curiosité que nombre de touristes viennent observer. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des visites guidées sont organisées dans les usines. Le Creusot figure même dans le programme proposé aux chefs d'État étrangers venus visiter le pays, au même titre que le château de Versailles (Chermette, 1995). Symbole de la suprématie du Creusot dans le domaine métallurgique, un gigantesque marteau-pilon est, aujourd'hui encore, présent sur le site. Il témoigne des sources historiques d'une économie fertile : la région est toujours spécialisée dans la transformation des métaux.

## CONCLUSION : LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Les raisons extra-géographiques de la répartition des manufactures résident dans une transformation radicale du mode de régulation de l'activité économique. Le libre-échange est sous-jacent à l'expansion industrielle qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle, et décisif dans la répartition territoriale des manufactures. Plus aucune réglementation ne conditionne leurs localisations (*cf.* 1.2.1). **Un clivage apparaît entre les usines et les ateliers de confection traditionnels.** La rentabilité des usines dépend des économies d'échelle<sup>22</sup> : elles se mécanisent pour accélérer le rythme de fabrication, et de nouvelles infrastructures sont construites pour augmenter d'autant plus leurs volumes de production. Les facteurs géographiques qui expliquent la localisation des manufactures évoluent : les progrès techniques permettent de transformer les matières premières sur le site même de leur extraction. Ainsi, les activités industrielles et les besoins en main-d'œuvre se multiplient à proximité des gisements. Parallèlement, les progrès en termes de transports de marchandises affranchissent peu à peu certains secteurs de leur implantation rurale (*cf.* 1.2.2). À la différence des manufactures traditionnelles, des activités moins tributaires de ressources territorialisées font le choix de se rapprocher du consommateur final. Par

---

22. Procédé qui vise à augmenter le nombre d'objets fabriqués pour en réduire le coût unitaire de production.

conséquent, les effets démographiques et territoriaux de l'expansion industrielle sont significatifs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers, auparavant dispersés sur le territoire, se concentrent dans les zones de l'espace rural qui se métamorphosent en petites villes, à la périphérie de pôles urbains historiques (*cf.* 1.2.3).

Les procédés de fabrication des manufactures traditionnelles se distinguent des pratiques inhérentes à l'industrialisation. Les valeurs revendiquées par des ateliers historiques se heurtent à celles qui dominent le XIX<sup>e</sup> siècle.

Entrer en concurrence avec l'industrie, se démarquer par les prix, trouver du sens dans l'accumulation du capital sont autant d'actions qui s'opposent aux fondements de la manufacture. En effet, le modèle productif de la manufacture est organisé pour lui permettre de se distinguer par la qualité des objets. Elle doit concilier rentabilité économique et expression de savoir-faire parfois historiques, tous deux garants de sa pérennité (*cf.* 1.1.3). La contradiction se prolonge lorsqu'il s'agit d'évoquer les répercussions sociales des deux formes d'organisations. **Alors que les ateliers continuent à contribuer positivement aux populations des territoires ruraux, les industries génèrent des externalités sociales indésirables.** Les villes-usines sont fréquemment des lieux d'exploitation intensive de la main-d'œuvre. Le renforcement du droit du travail imposera par la suite un cadre légal plus strict, laissé pour l'instant au bon vouloir de l'industriel. Le cas du Creusot permet de mieux comprendre le renforcement du rôle de l'entrepreneur dans l'organisation sociale (*cf.* 1.2.4). Posture paternaliste, contribution au prestige de la France, substitution aux pouvoirs publics et conquête de nouveaux marchés sont autant de caractéristiques que nous retrouverons dans la suite des travaux, et qui peuvent parfois produire des effets bénéfiques pour la société.

### 1.3. | LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1975)

---

Le début du xx<sup>e</sup> siècle est marqué par deux guerres mondiales et une crise économique d'envergure. Les effets des conflits de 1914-1918 et de 1939-1945 sont tels que cette période fait figure d'exception. L'activité de production se concentre sur l'effort de guerre, modifiant largement le modèle socioéconomique du pays. C'est pourquoi cette tranche de l'histoire de la manufacture n'est pas traitée dans cette étude. Pour autant, il est nécessaire de rappeler certaines transformations amorcées durant ces périodes : les représentations attachées à l'activité économique ont largement évolué durant l'entre-deux-guerres. Les répercussions de la crise de 1929 – parfois masquées par l'empreinte historique des épisodes meurtriers qui la précèdent et lui succèdent – remettent en question les fondements de la création de richesse. L'autorégulation supposée des marchés est mise en défaut par l'explosion d'une bulle spéculative : la valeur des titres financiers évolue davantage en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt que de l'appréciation des investisseurs. Ces derniers sont conduits à revendre leurs actions, simultanément et en masse, lorsque la différence entre leur évaluation et celle du marché devient aberrante. Le krach boursier du « jeudi noir » a des conséquences dramatiques et durables (faillites, diminution des investissements et des crédits, chute de la consommation, *etc.*). En cela, la libéralisation des marchés, qui a accéléré le mouvement d'industrialisation du xix<sup>e</sup> siècle, ne tient pas ses promesses. Plus fondamentalement encore, la théorie du libéralisme économique montre ses limites : manifestement, la poursuite non encadrée des intérêts individuels n'est pas convertie en intérêt général. D'ailleurs, Robert Owen (1817), penseur d'une forme de manufacture utopique (*cf.* 1.2.1), était déjà conscient des limites du modèle socioéconomique supposé par une industrialisation trop peu réglementée :

“

*La diffusion générale des manufactures dans tout un pays engendre un caractère nouveau chez ses habitants ; et comme*

*ce caractère est formé selon un principe tout à fait défavorable au bonheur de l'individu ou au bonheur général, il produira les maux les plus lamentables et les plus durables, à moins que les lois n'interviennent et ne donnent une direction contraire à cette tendance.*

(Owen)<sup>23</sup>

La critique du capitalisme libéral se renouvelle et requestionne la supposée naturalité du « marché ». En France, la controverse aboutit au sacre du Front populaire (1936) et à une modification du droit du travail, tourné vers les avantages sociaux (congés payés, réduction du temps de travail, etc.). Une reconfiguration des relations entretenues entre la politique, l'économique et le social est en cours. Les politiques keynésiennes<sup>24</sup> soutiennent la croissance de la période 1945–1975 : les effets de la relance sont fructueux et la production de richesse est démocratiquement encadrée. D'après l'historien de l'économie Karl Polanyi (1983 [1944]), l'État reprend alors le contrôle de l'économie en régulant les affaires, et ce indépendamment des répercussions des différents conflits armés. Les échanges doivent être réglementés pour être vecteurs d'effets souhaitables, et non d'inégalités sociales. Ils sont canalisés dans le sens de l'intérêt général. Cette « *grande transformation* », pour reprendre les mots de Polanyi, procède à une reconnexion de l'économie aux relations sociales.

“

*La civilisation du XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas été détruite par l'attaque extérieure ou intérieure de barbares ; sa vitalité n'a été sapée ni par les dévastations de la Première Guerre mondiale ni par la révolte*

23. Cité par Polanyi (1983 [1944], p. 191).

24. « La théorie keynésienne légitime les politiques économiques interventionnistes au travers des déficits budgétaires qui permettent d'injecter de nouvelles liquidités dans le circuit économique. Un phénomène de multiplication des revenus se met alors en place : la première vague de revenu distribué est en partie dépensée par les ménages (selon un pourcentage qui dépend de leur propension marginale à consommer). Ces dépenses constituent des revenus pour d'autres agents économiques, qui eux-mêmes en dépenseront une partie... » (Teulon, 1996, p. 79).

*d'un prolétariat socialiste ou d'une petite bourgeoisie fasciste.  
[...] Sa désintégration a été le résultat d'un ensemble  
de causes tout différent : les mesures adoptées par la société  
pour ne pas être, à son tour, anéantie par l'action du marché  
autorégulateur.*

(Polanyi, 1983 [1944], p. 337)

La terminologie « Trente Glorieuses » fait référence à la période qui s'étend de 1945 à 1975. Formulée par l'économiste français Jean Fourastié dans un ouvrage éponyme (2011 [1979]), cette désignation qualifie l'exceptionnelle prospérité économique entamée au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et qui perdure jusqu'au premier « choc pétrolier ». La consommation de masse qui en découle transforme le rapport aux objets : les biens ont davantage une valeur de différenciation que de satisfaction de besoins (Baudrillard, 1996 [1970]). Bien entendu, cette conjoncture ne suffit pas à réduire l'ensemble des inégalités sociales. En témoigne l'appel de l'abbé Pierre lancé pendant l'hiver 1954. L'association Emmaüs apparaît, alors même que la maturité économique est à son comble. Fourastié lui-même, pourtant fervent partisan du progrès technique, déplore les effets de l'économie sur les espaces ruraux. Il délivre un constat amer sur le dépeuplement qui frappe son village natal.

L'objectif de cette section est de montrer que les manufactures sont au centre du dynamisme des espaces ruraux au cours de la période 1945-1975. À cette époque, la littérature contemporaine décrit un mouvement abrupt de désertification de ces territoires. Pourtant, l'amplification de ce phénomène dans les décennies qui ont suivi permet de relativiser le constat alors formulé. Si l'exode rural, caractéristique des Trente Glorieuses, provoque indéniablement une diminution de la densité de la population, les petites communes n'en demeurent pas moins animées. **Dans certaines zones, les ouvriers agricoles ont cédé leur place à une main-d'œuvre qui se concentre dans les manufactures environnantes.** L'originalité de ces dernières, déjà décelée lors de la phase d'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* 1.2.1), est

d'autant plus visible dans un contexte de consommation de masse. Leurs singularités sont telles qu'elles justifient l'introduction d'une terminologie appropriée : les « **manufactures patrimoniales** » ont un mode de production (cf. 1.3.1) et un ancrage territorial (cf. 1.3.2) qui les distinguent clairement du reste du secteur secondaire. Elles soutiennent le modèle social des espaces ruraux de plusieurs façons : elles fournissent des emplois, elles créent des communautés de travail propices au lien social, et elles se substituent parfois aux pouvoirs publics pour proposer des infrastructures aux habitants.

### 1.3.1. | LA CONSOMMATION DE MASSE SINGULARISE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »

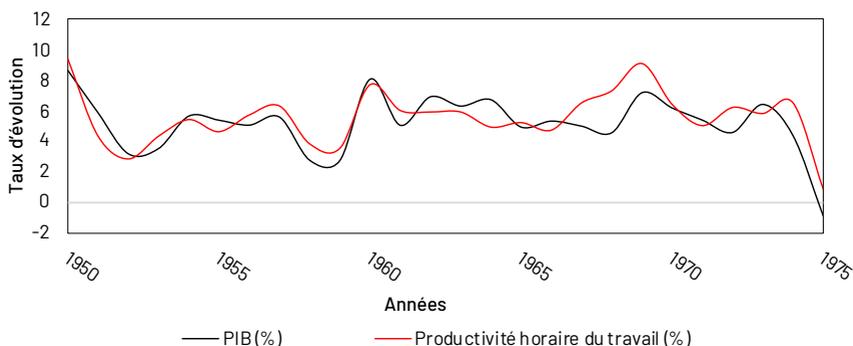
En 1945, l'heure est à la reconstruction. Outre les réformes monétaires et la limitation momentanée du commerce international, deux facteurs essentiels participent à une vive relance de l'économie : les fonds issus du plan Marshall et le retour à une intervention de l'État dans les affaires. Des nationalisations historiques sont décidées, la politique menée s'inscrit dans une forme de colbertisme (cf. 1.1.1). Il en résulte une explosion de la croissance économique et une augmentation du pouvoir d'achat qui concerne une large partie de la population. La maturité de l'industrialisation<sup>25</sup> – constatée en France au début du xx<sup>e</sup> siècle (cf. graphique 1) – est accentuée par l'activité nécessaire à la réparation des dégâts engendrés par le dernier conflit. Il faut dire qu'avec un accroissement annuel du PIB de 8,6% en 1950 et de 8% en 1960, pour une moyenne aux alentours de 5% entre 1950 et 1974, tous les voyants économiques sont au vert (cf. graphique 2, *infra*). La consommation de masse, qui se traduit par une demande colossale en biens manufacturés, se manifeste dès l'après-guerre. Elle est amplifiée par un « boom »

---

25. « Du point de vue formel, on peut définir la maturité comme l'étape au cours de laquelle l'économie prouve qu'elle est en mesure d'aller au-delà des industries qui l'ont fait démarrer à l'origine et d'assimiler et d'appliquer efficacement à toute une gamme de ressources – sinon à la totalité d'entre elles – les découvertes qui étaient à la pointe de la technologie de l'époque. C'est la phase où l'économie montre qu'elle possède les ressources techniques et l'esprit d'initiative nécessaires pour produire, sinon tout ce dont l'industrie est capable, du moins tout ce qu'elle décide de produire. » (Rostow, 1963, p. 22).

démographique (*baby-boom*) et stimulée par la signature du traité de Rome (1957). L'instauration de la Communauté économique européenne, marché commun associant à l'origine six pays, est un vecteur supplémentaire de dynamisme des échanges. Les populations peuvent désormais s'approprier des avancées technologiques de rupture : l'électricité est à l'origine d'une prolifération de biens d'équipement qui bouleversent les modes de vie, l'automobile devient rapidement l'objet de nombre de fantasmes (Barthes, 1957).

**Graphique 2 : ÉVOLUTION DU PIB ET DE LA PRODUCTIVITÉ HORAIRE DU TRAVAIL, FRANCE, 1950-1975**



Sources : INSEE

**En termes de modèles d'affaire**, concernant la période étudiée, il est intéressant de remarquer que les courbes d'évolution du PIB et de la productivité horaire du travail sont quasi superposables (Mahieu, 2012). Cette observation réaffirme la séparation qui émerge au XIX<sup>e</sup> siècle entre les modes de production de la manufacture traditionnelle et de l'usine industrielle (*cf.* 1.2.1). Le modèle d'affaire d'une fabrique industrielle est conditionné par la quantité : les économies d'échelle sont garantes de la rentabilité économique. C'est pourquoi les dispositifs qui visent à accroître la productivité se multiplient : contrôle humain ou non humain des cadences de production (forme de *management*

et rythme dictés par la chaîne de production), mécanisation de gestes manuels facilitée par la standardisation des biens. Ces procédés, caractéristiques d'une approche fordiste des organisations, visent à rationaliser le travail d'une main-d'œuvre non qualifiée, en proie aux effets indésirables de la production de masse (Coriat, 1994). Au contraire, la pérennité des manufactures est moins dépendante d'un accroissement de la productivité horaire du travail. Si, là aussi, les étapes de fabrication sont facilitées par des avancées techniques (ergonomie, évolution des processus de transformation des matières premières), la valeur ajoutée des manufactures traditionnelles réside en revanche dans leur incapacité à substituer entièrement la machine à l'humain. Comme rappelé en introduction, les savoir-faire sont au cœur du modèle d'affaires de la manufacture : ils lui permettent de se démarquer durablement par la qualité des biens (cf. 1.1.3). La rentabilité est nécessaire, pour autant, le modèle productif n'est pas uniquement guidé par les coûts et par l'augmentation de la productivité horaire du travail. Par ailleurs, la spécificité des objets fabriqués permet aux ateliers d'échapper aux affres des divisions sociales et techniques du travail. **L'apparition d'une forme émergente de modèles d'affaires indexés sur le rythme de renouvellement des objets se heurte à l'originalité de certains produits.** La consommation de masse va de pair avec la valorisation de ce qui est « nouveau », signe que les objets ont une durée de vie amoindrie. Ce cas d'obsolescence programmée n'est pas technologique (les biens sont fabriqués pour durer), mais résulte plutôt des préludes d'un *marketing* créant successivement des effets de mode. Les savoir-faire humains, garants de la valeur des produits fabriqués traditionnellement, ne peuvent déroger à leur cœur de métier, ni pour viser une standardisation des biens ni pour s'écarter des modèles qui ont contribué à la renommée de la manufacture. La signification sociale de ce modèle économique, encore émergent, se manifeste par une modification du rapport aux objets.

**En termes sociologiques, la période 1945-1975 permet d'observer une transformation du rapport aux possessions.** La consommation a plusieurs ressorts, issus de relations sociales : impulsée par une hausse du pouvoir d'achat, l'augmentation colossale de la

demande en biens manufacturés est stimulée par l'ostentation et l'imitation (Herpin, 2001). D'une part, l'ostentation confère à l'objet une valeur de différenciation, qui permet notamment d'afficher un statut social. L'imitation correspond au besoin de ne pas être exclu du groupe social, les biens permettent d'être reconnu par ses semblables. La tendance à la standardisation est constitutive d'un nouveau rapport aux objets. Leur prolifération dans tous les domaines de la vie sociale (espace public, sphères professionnelle et domestique, *etc.*) témoigne d'un affaiblissement de la relation nouée entre les consommateurs et leurs possessions. La vocation de l'objet est davantage centrée sur sa destruction que sur son usage (Baudrillard, 2007 [1970]). En somme, la consommation n'est plus un acte d'acquisition, mais plutôt de renouvellement continu. Parallèlement à la critique sociale qui se cristallise autour des événements de mai 1968 émerge le premier texte qui unifie la critique écologique : *The Limits to Growth* (Meadows *et al.*, 1972<sup>26</sup>). La consommation de masse a des répercussions planétaires. Tout au long de son cycle de vie, un objet produit des externalités environnementales négatives (production, usage, destruction). Fort de ce constat, le Club de Rome commande un rapport (*Ibid.*) qui alerte sur les effets indésirables de la croissance économique sur l'environnement.

“

*La société de consommation a besoin de ses objets pour être et plus précisément elle a besoin de les détruire. L'« usage » des objets ne mène qu'à leur déperdition lente. La valeur créée est beaucoup plus intense dans leur déperdition violente<sup>27</sup>. C'est pourquoi la destruction reste l'alternative fondamentale à la production : la consommation n'est qu'un terme intermédiaire entre les deux.*

26. L'ouvrage est fréquemment désigné en tant que « rapport Meadows ».

27. En italique dans le texte. Notons l'utilisation de terminologies composées à partir du préfixe privatif « dé ». Baudrillard insiste sur la mise à distance des objets dans une société qui stimule pourtant leur foisonnement.

*Il y a une tendance profonde dans la consommation  
à se dépasser, à se transfigurer dans la destruction.  
C'est là qu'elle prend son sens.*

(Baudrillard, 2007 [1970], p. 56)

---

**En termes géographiques**, le schéma identifié est comparable à celui du siècle précédent (cf. 1.2.3). Au cours des deux périodes, les manufactures patrimoniales sont principalement localisées en milieu rural. Les savoir-faire historiques restent attachés aux territoires qui les ont portés, et les ressources spécifiques parfois nécessaires à leurs productions y sont localement accessibles. Les industries, quant à elles, sont implantées dans des espaces périphériques, compris entre les grandes agglomérations et les communes isolées. Pour conclure, un type de manufacture se distingue nettement d'organisations industrielles. Modèle d'affaire décorrélé d'une tendance qui ne fait qu'apparaître et enracinement territorial de ses actifs caractérisent l'originalité des « manufactures patrimoniales » :

“

*Les manufactures patrimoniales sont des lieux  
de transformations des biens, de pratiques et de transmission  
des savoirs, ancrées à un territoire par l'usage de ressources  
matérielles (matières premières, énergie) et immatérielles  
locales (savoir-faire historique, volonté entrepreneuriale).*

---

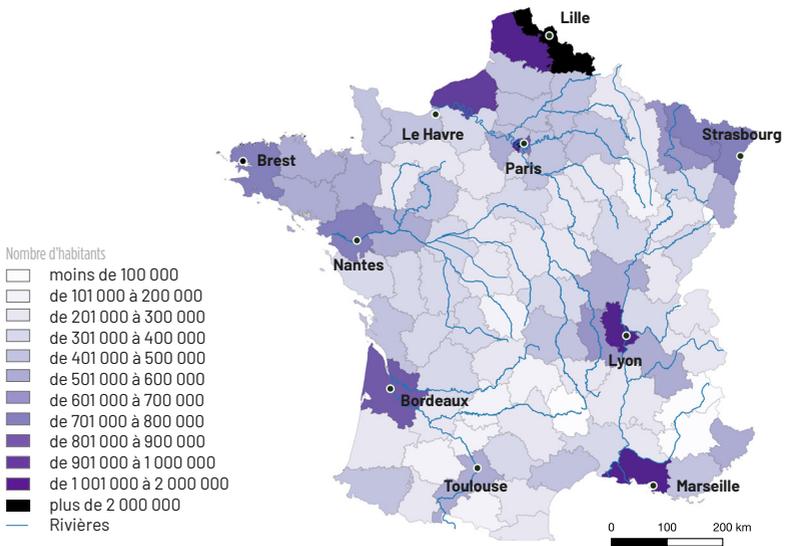
La singularité du modèle des « manufactures patrimoniales » apparu au XIX<sup>e</sup> siècle s'affirme donc dans la période 1945-1975. Alors que le recours systématique au progrès technique représentait déjà un clivage entre deux formes de production, l'usage de procédés tayloristes finit par démarquer les usines industrielles des « manufactures patrimoniales ».

### 1.3.2. | STABILITÉ GÉOGRAPHIQUE DU DYNAMISME MANUFACTURIER

L'« exode rural » généré par une reconfiguration du secteur agricole (progrès technique amenuisant les besoins en main-d'œuvre, rentabilité améliorée par une organisation en coopératives de producteurs) se matérialise par un mouvement de population dirigé des campagnes vers les villes. L'évolution de la répartition de la population sur le territoire au cours de la période 1954-1975 est en effet significative (*cf. carte 11, infra*). En une vingtaine d'années, les individus se sont concentrés autour des plus grandes villes du pays : Paris, Lyon, Lille, Strasbourg, Marseille et Bordeaux.

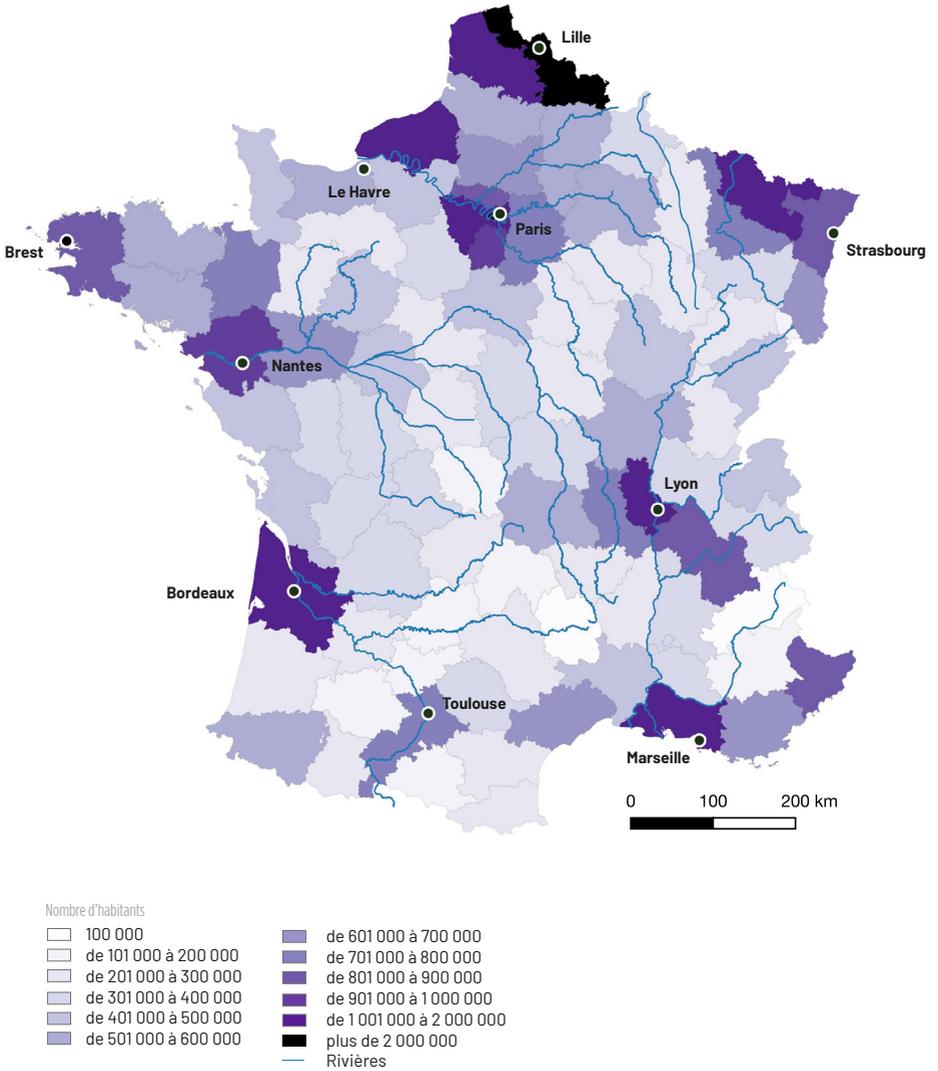
#### Carte 11 : ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE PAR DÉPARTEMENT, 1954-1975

11.1 : Nombre d'habitants par département en 1954



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

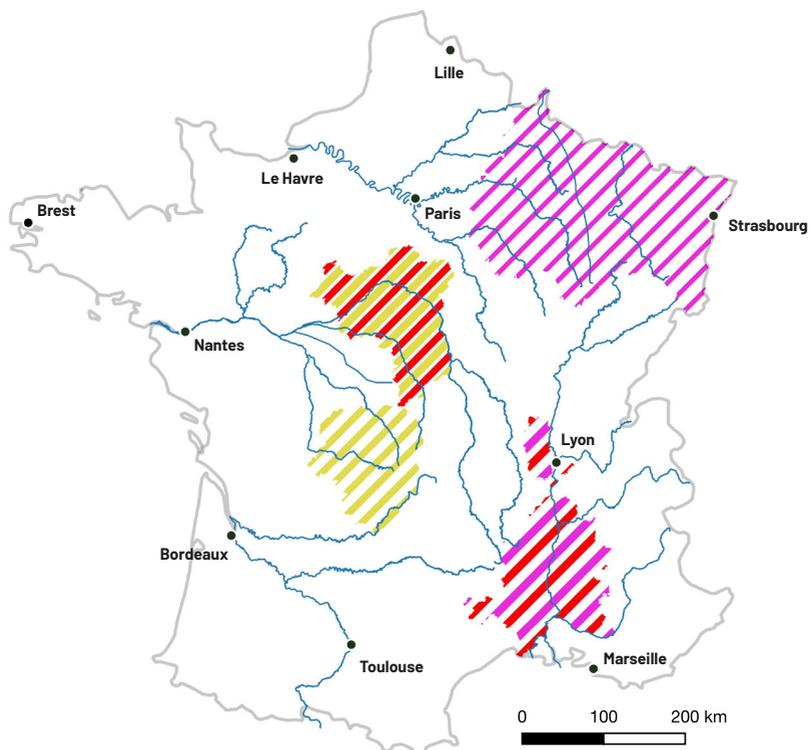
11.2 : Nombre d'habitants par département en 1975



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

## Carte 12 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES INDUSTRIES CÉRAMIQUES, 1945-1970

12.1 : Principales zones de production des industries céramiques de 1945 à 1970

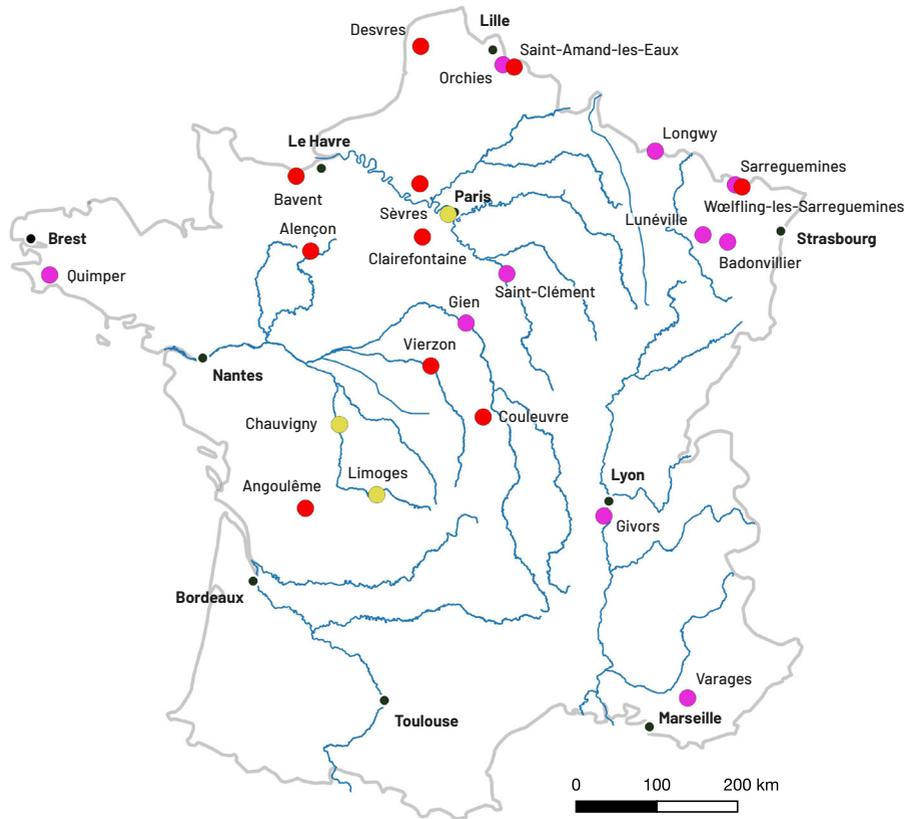


Zones de production des industries céramiques

-  Région Nord et Est dont : faïence et faïence sanitaire
-  Vallée de la Drôme et du Rhône dont : céramique et faïence
-  Région de Limoges dont : porcelaine
-  Région du Berry dont : porcelaine et céramique
-  Rivières

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistique de la France (1953), Bouet & Balabanian (1994), Institut de la céramique française (2015)

12.2 : Principales manufactures patrimoniales de 1945 à 1970



Manufactures patrimoniales

- Céramique
- Faïence
- Porcelaine
- Rivières

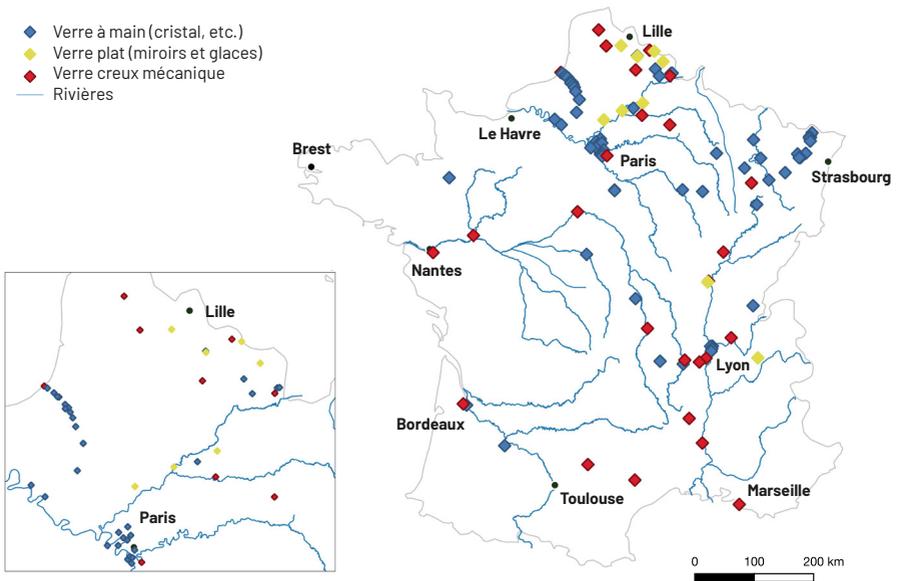
Elaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistique de la France (1953), Bouet & Balabanian (1994), Institut de la céramique française (2015)

Pourtant, ces pôles d'attractivité ne suffisent pas à soustraire aux espaces ruraux la totalité de leurs âmes, loin de là. La « manufacture patrimoniale », durablement implantée dans les territoires, est parfois le cœur économique d'une collectivité attachée à sa région. La diversité des secteurs manufacturiers permet à chaque territoire de faire fructifier ses savoir-faire spécifiques. La céramique fait l'objet d'une production historique, et certaines de ses « manufactures patrimoniales » traversent les âges (cf. 1.1.3). La distribution géographique de production de céramique permet d'identifier quatre bassins principaux d'activité (cf. carte 12, *supra*). La géolocalisation des manufactures de ce secteur et son analyse croisée avec la démographie du pays par départements permettent de formuler deux observations. Premièrement, la zone du nord-est du pays est la plus anciennement ancrée dans la tradition : des « manufactures royales » de faïence y étaient déjà implantées au xvii<sup>e</sup> siècle (cf. carte 4). En revanche, la transformation de la céramique dans les zones du Rhône et du centre est plus récente (régions de Limoges et du Berry), puisqu'elle date du xix<sup>e</sup> siècle (cf. carte 7). Deuxièmement, les régions de Limoges et du Berry connaissent un très faible accroissement de leur population entre 1954 et 1975. Ces espaces ne sont pas des pôles d'attractivité. Cependant, ils ne sont pas non plus totalement dépeuplés (cf. carte 11, *supra*). Dans ces deux bassins, les manufactures de céramique contribuent à maintenir une activité économique dans des territoires où la densité de la population est moindre mais présente, et en demande d'une consolidation des structures sociales (emploi, lien social, *etc.*).

Le verre est un matériau très représenté parmi les objets de la vie courante (vitrages, bouteilles, miroirs, *etc.*). La production mécanique de verre creux (bouteilles, flacons, verres) est industrialisée, à la différence de celle du verre à main (verres de lampes, optiques de laboratoires, flacons de parfum, *etc.*). Les besoins en verre sont également soutenus par ses usages dans le domaine de la construction et par ses applications scientifiques plus récentes (optiques de précision). Secteur d'activité très concurrentiel, la production de verre est historiquement attachée à la notion de secrets de fabrication. Déjà sous l'Ancien

Régime, des savoir-faire venus d'Italie<sup>28</sup> ont été nécessaires au perfectionnement des techniques. Bien que géographiquement dispersées, les manufactures du secteur verrier sont principalement implantées sur la partie centre-est du pays (cf. carte 13, *infra*). Deux bassins de production multiséculaires sont localisés : les glaces et les miroirs sont fabriqués depuis des siècles dans la région de Lille (manufacture royale des glaces), et le cristal en Alsace-Lorraine (manufacture de Baccarat).

**Carte 13 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS VERRIERS, 1950-1970**

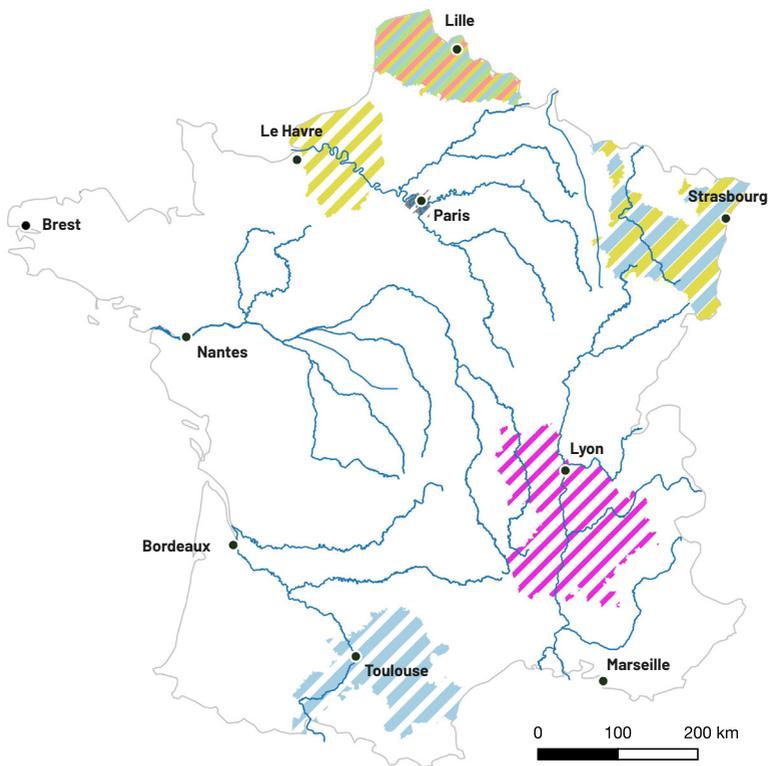


Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistique de la France (1953), Société chimique de France (2020)

28. Et plus spécifiquement de la région de Venise (cf. 1.1.1).

### Carte 14 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS TEXTILES, 1945-1970

14.1: Principales zones de production des industries textiles de 1945 à 1970

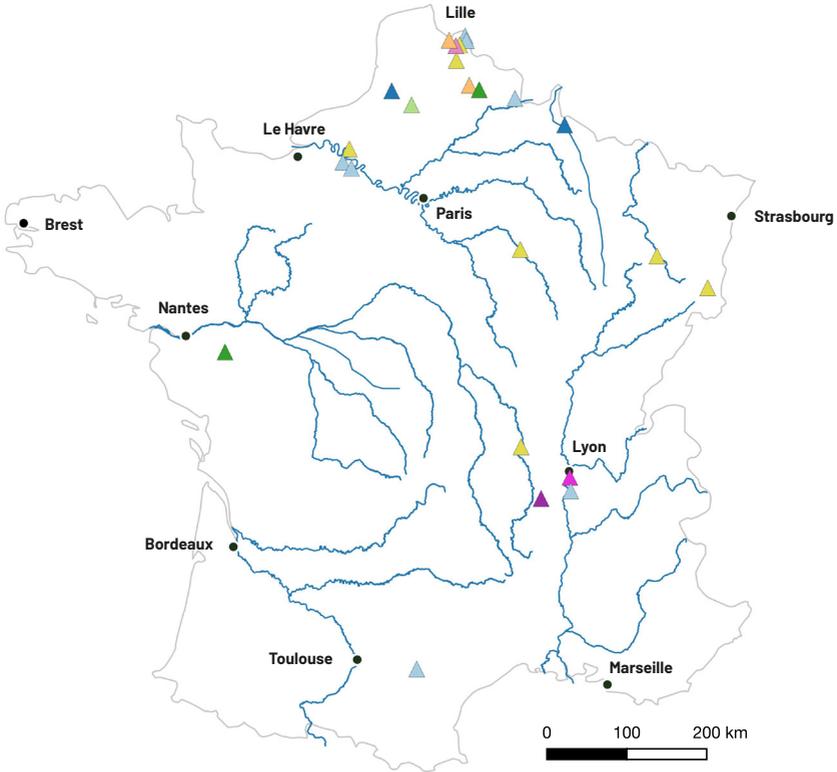


Principales industries textiles

-  Nord: coton, laine, lin, jute
-  Est: coton, laine
-  Région lyonnaise : soie
-  Région normande : coton
-  Midi : laine
-  Région parisienne : teintures, fibres artificielles
-  Rivières

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistique de la France (1953), Bretagne *et al.* (2019)

14.2 : Principales manufactures patrimoniales du textile de 1945 à 1970



Principales manufactures textiles

- |            |         |            |
|------------|---------|------------|
| ▲ Coton    | ▲ Laine |            |
| ▲ Dentelle | ▲ Lin   | ▲ Toile    |
| ▲ Drap     | ▲ Ruban | — Rivières |
| ▲ Jute     | ▲ Soie  |            |

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistique de la France (1953), Bretagnolle et al. (2019)

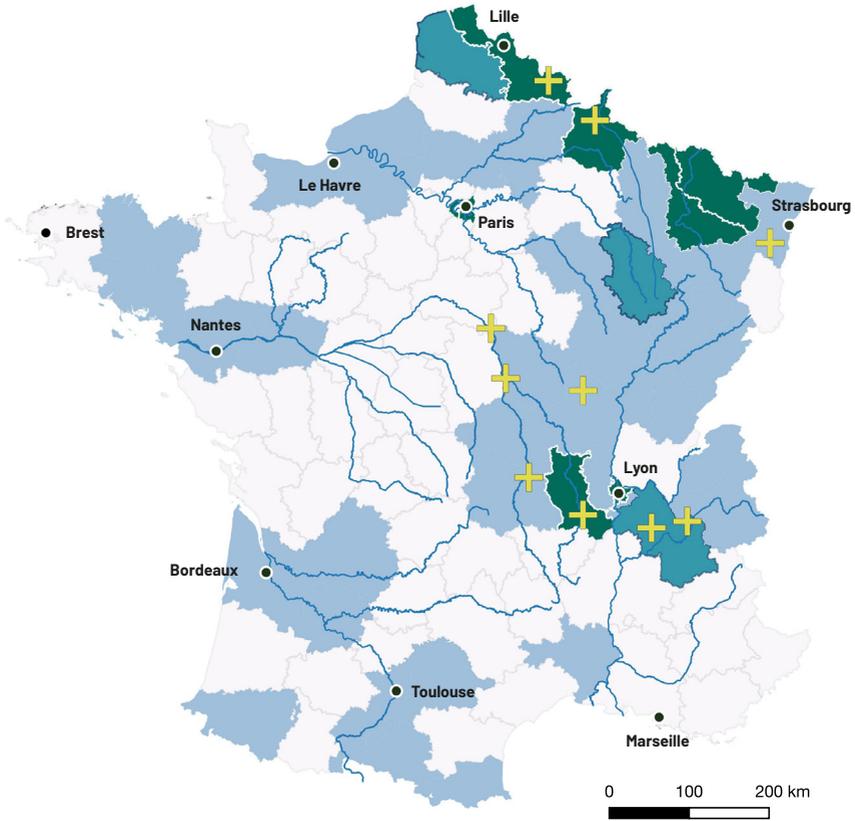
Le secteur textile est principalement localisé dans cinq régions : le nord, l'Alsace et les Vosges, la région lyonnaise, la Normandie et le Midi (*cf. carte 14, supra*). Au nord, presque toutes les branches textiles sont largement représentées, et ce de manière continue depuis des siècles (*cf. cartes 2 et 5*). Ainsi, cette zone concentre la moitié de la production lainière (Roubaix, Tourcoing et Fourmies), le tiers de l'industrie cotonnière<sup>29</sup> (Lille et ses alentours), et la quasi-totalité de la transformation du lin (Lille). Seul le travail de la soie échappe aux savoir-faire de ce bassin. Dans l'est du pays, les manufactures sont davantage disséminées, de Mulhouse à Épinal. Implantées tout au long de la vallée des Vosges, la majorité d'entre elles se concentre sur le coton (un tiers de la production nationale), alors que d'autres travaillent la laine. Les soieries se situent toujours dans le pourtour lyonnais, en conformité avec une tradition ancienne (*cf. 1.1.2*). En Normandie, le tissu est principalement produit à partir de coton (Rouen), de laine (Elbeuf, Louviers) et de toile (vallée de l'Anjou). Enfin, dans le Midi, l'industrie de la laine est la plus dynamique du secteur. Parallèlement à ces cinq zones, différents points du territoire ont une spécialité textile établie : Troyes pour la bonneterie, Sedan pour l'industrie lainière, Cholet pour les mouchoirs, ou encore le Pays basque pour ses bérets et ses tissus d'espadrilles. Alors que la région parisienne compte de nombreuses fabriques textiles, leurs volumes de production sont moindres. C'est surtout dans le domaine commercial que Paris influence ce secteur d'activité.

La localisation des « manufactures patrimoniales » semble parfois aller de pair avec celle de l'industrie « lourde ». La sidérurgie en est un bon exemple (*cf. carte 15, infra*). La répartition des principales usines sidérurgiques est très concentrée et coïncide avec la localisation des manufactures observée précédemment. Pour des raisons techniques et économiques, les sites sidérurgiques restent implantés à proximité

---

29. Les matières premières proviennent exclusivement d'importations. Aux principaux fournisseurs d'avant-guerre (États-Unis, Inde et Pakistan) s'ajoutent certains territoires de l'Union française, ainsi que des pays d'Amérique et du Proche-Orient (Mexique et Brésil, Turquie et Syrie).

**Carte 15 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS SIDÉRURGIQUES, 1945-1960**



Nombre d'usines par département

- 0
- de 1 à 4
- de 5 à 9
- 10 et plus
- + Manufactures
- Rivières

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Annuaire statistiques de la France (1953)

de gisements de minerai de fer et de charbon. Dans le nord du pays, les usines sont durablement installées sur des sols riches en charbon et dans une zone littorale propice aux échanges. Dans l'est, la sidérurgie est alimentée par le minerai de fer extrait aux alentours de Nancy, Briey, Thionville et Longwy. Dans le centre, enfin, les gisements s'épuisent progressivement, comme au Creusot. Le secteur est conduit à se spécialiser : l'importation de matières premières est coûteuse, la rentabilité doit être assurée par une montée en compétences. Ainsi, la région de Saint-Étienne va devenir une référence internationale dans la construction d'armes de loisir (tir ou collection). La valeur ajoutée réside autant dans la précision de l'usinage que dans le savoir-faire qui caractérise les armes de luxe. En la matière, une atomisation de la production industrielle en des fabrications artisanales est constatée dans le bassin stéphanois.

**Le déterminant originel de la localisation des manufactures est géologique.** L'implantation des manufactures royales montre que, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et sans doute bien avant, l'accessibilité immédiate des ressources naturelles est un facteur prépondérant à leur ancrage territorial (*cf.* 1.1.2), exception faite des sites de production qui ont servi dans l'histoire un intérêt national (manufactures d'armes, construction de cathédrales ou de châteaux). Cependant, plusieurs cas montrent que **l'enracinement des savoir-faire est à la source de la stabilité géographique des « manufactures patrimoniales »**. Parfois, les ressources naturelles s'épuisent, mais les sites de production demeurent. C'est le cas de la faïencerie de Limoges (Balabanian, 1994) : le gisement de kaolin s'est tari, et pourtant, les ateliers continuent à transformer une matière première importée. L'analyse de la répartition des bassins de production montre que les « manufactures patrimoniales » demeurent implantées dans des espaces ruraux. Elles permettent à leurs populations, qui n'ont pas participé au mouvement d'« exode rural », de rester sur ces territoires. Les emplois créés sont une condition *sine qua non* à la continuité du lien social. En effet, main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée ont un pouvoir d'achat soutenant les commerces de proximité, qui sont autant de points de rencontre, ciment des relations sociales.

## CONCLUSION : LES TRENTE GLORIEUSES

La séparation qui émerge au XIX<sup>e</sup> siècle, entre les modes de production de la manufacture traditionnelle et de l'usine industrielle (*cf.* 1.2.1), est réaffirmée au cours de la période qui s'étend de 1945 à 1975. Contrairement au modèle d'affaire de la « manufacture patrimoniale » (*cf.* 1.3.1), celui d'une fabrique industrielle est conditionné par la quantité, puisque les économies d'échelle assurent la rentabilité économique. Autre singularité de la « manufacture patrimoniale » : son ancrage historique en milieu rural. **Géographiquement, le déterminant originel de la localisation des « manufactures patrimoniales » est d'ordre géologique** (*cf.* 1.1.2). **En revanche, l'enracinement des savoir-faire est garant de la pérennité de cette répartition spatiale** (*cf.* 1.3.2). Les « manufactures patrimoniales » confrontées à un épuisement des ressources naturelles environnantes se sont appuyées sur les savoir-faire locaux pour poursuivre leur activité.

Sociologiquement, la période 1945-1975 permet d'observer une transformation du rapport aux possessions (*cf.* 1.3.1). La consommation de masse augure de la critique environnementale, qui alerte sur les effets de la croissance économique. Les valeurs de la « manufacture patrimoniale » entrent en collision avec le rythme du renouvellement des biens : ses produits sont durables et résultent de traditions parfois multiséculaires. L'impérieuse efficacité – coûte que coûte –, quitte à revoir la qualité des objets à la baisse en vue de leur standardisation, est contradictoire avec une offre spécifique qui émane de savoir-faire humains. Les effets sociaux relatifs aux deux approches sont tout aussi contrastés. Le travail perd de son sens en usine du fait de la segmentation des tâches et de la mécanisation des chaînes, mais reste valorisant dans un cadre moins industriel.

## 1.4. | DEPUIS LES « CHOCS PÉTROLIERS » DE LA FIN DES ANNÉES 1970

---

Une récession économique met un frein à trois décennies de prospérité. Les crises successives de 1973 et 1979, usuellement qualifiées de « chocs pétroliers », résultent de tensions relatives au précieux carburant. L'or noir suscite la même passion que le charbon en d'autres temps ; le pétrole est devenu indispensable à la vie courante. À l'origine, les gisements sont exploités par un cartel occidental : deux entreprises anglaise et anglo-hollandaise, et cinq américaines. L'accord qui encadre leur activité – et qui perdure depuis 1928 – est remis en question. Au début des années 1970, les compagnies versent aux pays producteurs une redevance de 50% du prix pratiqué à la production. Compte tenu du succès de l'hydrocarbure, ce taux est rediscuté à la hausse par les pays producteurs et exportateurs de pétrole. Leur union leur confère un moyen de pression d'envergure, la création de l'OPEP se traduit ainsi par une réévaluation de leurs commissions. En 1971, les accords de Téhéran prévoient une redevance à hauteur de 55% de la manne financière. Ce faisant, le cours du *Brent* commence à augmenter, jusqu'à atteindre des sommets en 1973 lors de la guerre du Kippour. Les menaces d'embargo se succèdent et affectent d'autant plus le prix du pétrole : ce dernier est multiplié par quatre en 1973, et par deux entre 1979 et 1980 (Teulon, 1996). Alors que le rôle principal des « chocs pétroliers » dans la crise économique qui leur est contemporaine est discutable (Lorenzi *et al.*, 1984), ils ont nécessairement des conséquences néfastes sur le secteur secondaire, qui dépend de l'énergie. L'industrie française perd ainsi son statut de moteur de la croissance économique. La rentabilité est beaucoup plus faible que pendant les Trente Glorieuses. Les entreprises ne sont plus en capacité d'investir, ce qui génère un effondrement des gains de productivité horaire du travail (*cf.* 1.3.1, graphique 2).

Parallèlement, les **politiques industrielles** engagées dans les années 1960 et 1970 sont infructueuses. Elles peinent à intégrer les transformations sectorielles, **se focalisent sur les grandes entreprises et**

**ne tiennent pas compte des particularités de chaque bassin d'activité.** Le dispositif gouvernemental s'appuie sur une approche comptable, inopérante lorsqu'il s'agit d'évaluer les potentialités territoriales. La **stabilité de ressources durablement implantées**, non quantifiable, **est pourtant un facteur clé de réussite** (Colletis, 2012). Des vagues massives de suppressions d'emplois industriels se succèdent : en quinze ans, un million et demi de postes disparaissent, soit 30 % des effectifs (Teulon, 1996). Des disparités sectorielles apparaissent : si l'électronique et l'informatique se développent rapidement, les secteurs du textile et de la sidérurgie sont fortement touchés. D'une part, le textile français se trouve dorénavant concurrencé par la production de pays dont les salaires sont bas. En effet, les années 1960 marquent la fin des marchés coloniaux protégés. D'autre part, l'endettement des entreprises Usinor (Union sidérurgique du nord) et Sacilor (Société des aciéries et laminoirs de Lorraine) plombe l'activité sidérurgique : leurs nationalisations sont prononcées en 1981. L'austérité imposée à partir de 1983 ne permet évidemment pas de redorer le blason de l'industrie française, d'autant que la concurrence s'intensifie. Le marché commun, qui favorise les échanges entre les pays membres de l'Union européenne, suppose un accroissement de la compétitivité des entreprises. À tel point que les pratiques d'externalisation se généralisent, amenuisant encore les bassins d'activité présents dans les territoires. Le renforcement de la législation européenne, notamment sur le plan technique, contraint les plus petites structures à fermer leurs portes, faute de capacité d'investissement. C'est sans doute pourquoi, récemment, la Commission européenne (2010) axe une partie de ses mesures en faveur de la redensification du paysage industriel des États membres.

Le secteur tertiaire se développe progressivement et se renouvelle, avec le développement de l'informatique dans les années 1990 et des technologies du *web* à partir des années 2000. Le libéralisme économique se substitue au dirigisme de l'après-guerre et accompagne la croissance des services. Bien entendu, le modèle socioéconomique de cette période n'est pas exempt de crises financières : au printemps 2000, la « bulle Internet » explose et entraîne la faillite de nombreuses jeunes pousses de l'économie numérique (on parle de « crise des *start-up* ») ;

au cours de l'été 2007, la « crise des *subprimes* » touche gravement les acteurs financiers internationaux. Dans un monde aux repères spatio-temporels modifiés (progrès des transports de voyageurs et des modes de communication), la flexibilité s'impose dans les modes de production (Coriat, 1993), mais également dans différents champs de la vie sociale (Boltanski et Chiapello, 1999). Par exemple, le rapport aux objets évolue à nouveau : la dépossession est dorénavant une tendance compatible avec l'évolution des modes de vie. L'accroissement des services de location et des plateformes numériques de mutualisation de biens en témoigne. À l'instar du secteur secondaire, le tertiaire délocalise une partie de sa production. Les emplois générés sur le territoire sont situés principalement dans les plus grandes agglomérations, ce qui accentue l'attractivité des pôles urbains. La ville est au centre d'un système de représentations contemporaines : sa morphologie est propice à l'agilité. En termes de répartition territoriale de la population, l'exode rural déjà amorcé pendant les Trente Glorieuses se poursuit, à tel point que les commerces de proximité se font rares dans les campagnes. Dans un contexte socioéconomique renouvelé, quelle place pour la « manufacture patrimoniale » ?

### 1.4.1. | DÉLOCALISATION, EXODE RURAL ET DISLOCATION DES STRUCTURES SOCIALES

La « mondialisation » des échanges caractérise la période contemporaine : elle consiste en une concurrence économique planétaire, et indépendante des justifications du coût salarial en vigueur localement. Elle a pour effet d'accroître le recours à une main-d'œuvre internationale dans le secteur tertiaire (plateformes téléphoniques, saisies et codes informatiques, *etc.*), tout comme dans le secteur secondaire (chaînes de production délocalisées, sous-traitance auprès de producteurs étrangers, *etc.*). L'emploi se raréfie, comme en atteste la courbe du chômage<sup>30</sup>. L'informatisation et la robotisation sont des

---

30. Se référer à l'évolution du taux de chômage en France, de 1980 à 2014 [consulté le 28 septembre 2020] : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906672?sommaire=1906743>

innovations qui contribuent à soutenir la croissance économique. Pourtant, leurs effets sur l'activité humaine sont discutables. À en croire la théorie de l'innovation de Joseph Schumpeter (1939), l'émergence du secteur informatique s'inscrit dans un mouvement de destruction créatrice : les postes nécessaires au soutien de l'innovation (production, maintenance, diffusion, recherche et développement, *etc.*) se substituent aux emplois devenus, par la même occasion, obsolètes. La nature et la localisation des postes créés permettent de questionner cette vision théorique de la réalité. En partie non qualifiés, les emplois sont soit principalement implantés dans les grandes villes du territoire, soit occupés à l'étranger. La terminologie « emplois non délocalisables<sup>31</sup> » apparaît (Debonneuil, 2010), témoignant de la controverse qui entoure les délocalisations : la généralisation de ces pratiques supprime les postes de travail auparavant accessibles aux résidents des espaces ruraux. Pour remédier à cette tendance, la relance de l'activité économique est parfois au centre de stratégies publiques visant à redynamiser les territoires. Elle permet d'attirer des habitants qui participent au développement socio-économique d'une zone précédemment isolée : le pouvoir d'achat renforcé par les emplois créés est une opportunité pour le commerce de proximité. À terme, l'augmentation de la densité de la population est un argument de poids dans l'aménagement du territoire (maillages routiers et ferroviaires, accès aux services publics, *etc.*).

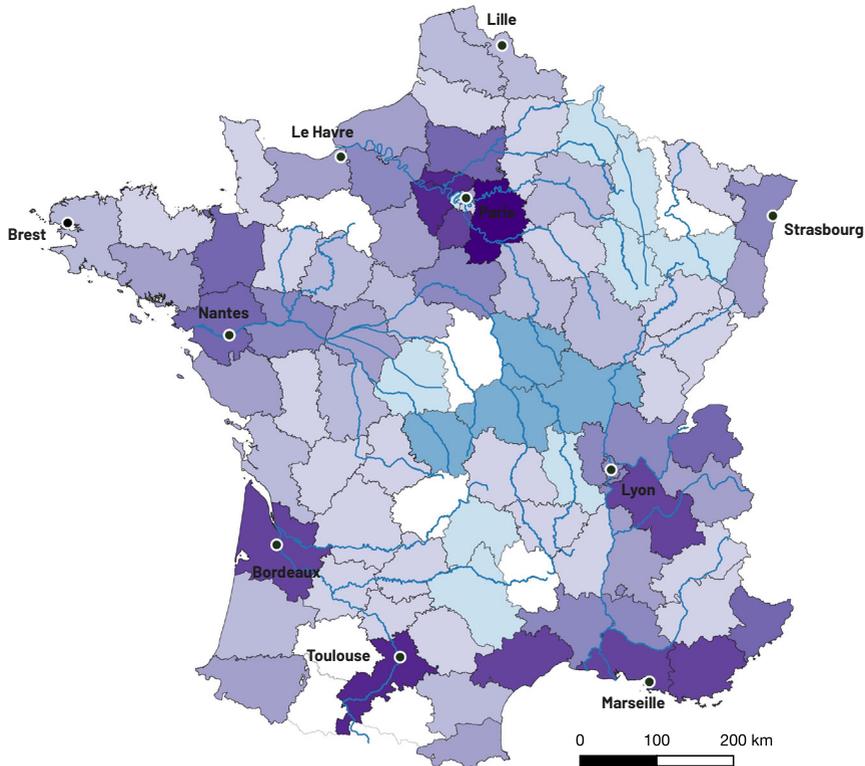
L'exode rural, entamé après-guerre (*cf. carte 11*), se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Après plusieurs décennies de départs de ses habitants, les espaces ruraux sont désormais fortement dépeuplés. Il en résulte une dégradation progressive des « sociétés villageoises », pourtant représentatives des singularités historiques qui participent à l'originalité du pays (Rioux, 2019). De 1975 à 2017, bien que mieux répartie sur le territoire (*cf. carte 16, infra*), la population est davantage concentrée dans des agglomérations urbaines.

---

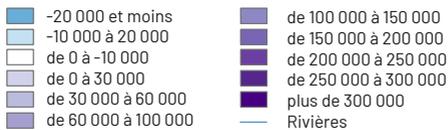
31. Michèle Debonneuil propose de créer un secteur « quaternaire », qui comprendrait les activités mêlant les secteurs secondaires et tertiaires. L'objectif est de développer les services à la personne, non délocalisables.

**Carte 16 : ACCROISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE  
PAR DÉPARTEMENT, 1975-1999 ET 1999-2017**

16.1 : Croissance démographique absolue par département de 1975 à 1999

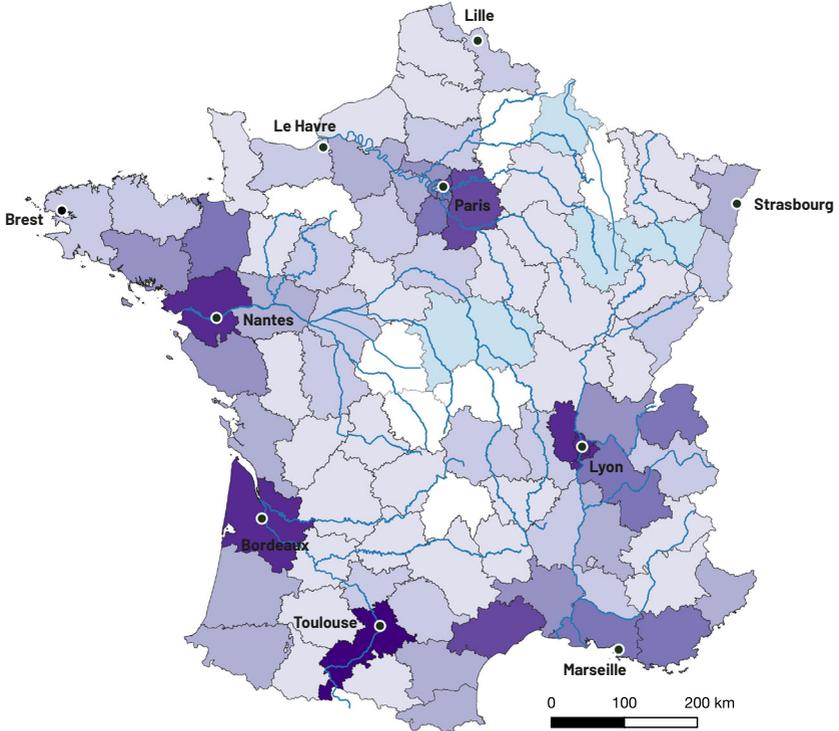


Variation du nombre d'habitants  
par département

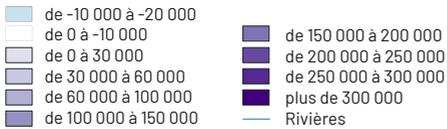


Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

16.2 : Croissance démographique absolue par département de 1999 à 2017



Variation du nombre d'habitants  
par département



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : INSEE

Au terme de cette période, la partie sud du pays attire de nombreuses personnes. Il s'agit de la transformation la plus significative en matière de distribution nationale de la population. Le nord, le nord-est et la Bretagne sont toujours des pôles d'attractivité, mais les territoires sont supplantés par l'attrait des plus grandes villes. Plus récemment, la crise sanitaire de 2020 a suscité un vaste mouvement de population, en rupture avec la tendance urbaine. Pour certains, l'acquisition d'un logement dans une zone isolée devient un acte préventif. Le marché de la résidence secondaire est soutenu par les prix abordables de ces logements, alors même que la valeur des appartements des grandes villes atteint des sommets. Pour d'autres, l'achat d'une maison de village marque le début d'une nouvelle vie. Les thématiques du retour aux racines et à la nature, du sens du travail et de l'authenticité des relations sociales sont fréquemment mobilisées pour justifier le choix de s'installer « à la campagne ». L'exode urbain va-t-il s'inscrire comme une tendance durable ? Produira-t-il une gentrification de l'espace rural ? Ce phénomène a déjà été observé dans les quartiers périphériques de grandes villes. Les cas de Montreuil, en région parisienne, et du quartier de la Croix-Rousse, à Lyon, en constituent deux illustrations : une nouvelle catégorie de population transforme les lieux (Collet, 2010). D'une part, le prix des logements attire des arrivants, rangés derrière des catégories socioprofessionnelles supérieures, dans des quartiers auparavant ouvriers. D'autre part, le succès commercial de la location de biens immobiliers de courte durée est un facteur qui contribue à uniformiser les centres urbains : l'authenticité de la localisation des biens est un argument de vente qui fait déferler quantité de touristes dans des quartiers qui en étaient auparavant dépourvus. D'ailleurs, des signaux faibles de gentrification du monde rural agitent les médias depuis déjà plusieurs années : des résidents venus des villes dénoncent des nuisances qui font pourtant partie intégrante de l'environnement local (coqs qui chantent, grenouilles qui coassent, cloches qui sonnent, *etc.*).

### 1.4.2. | ROBUSTESSE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL DE MANUFACTURES AU SAVOIR INÉGALÉ

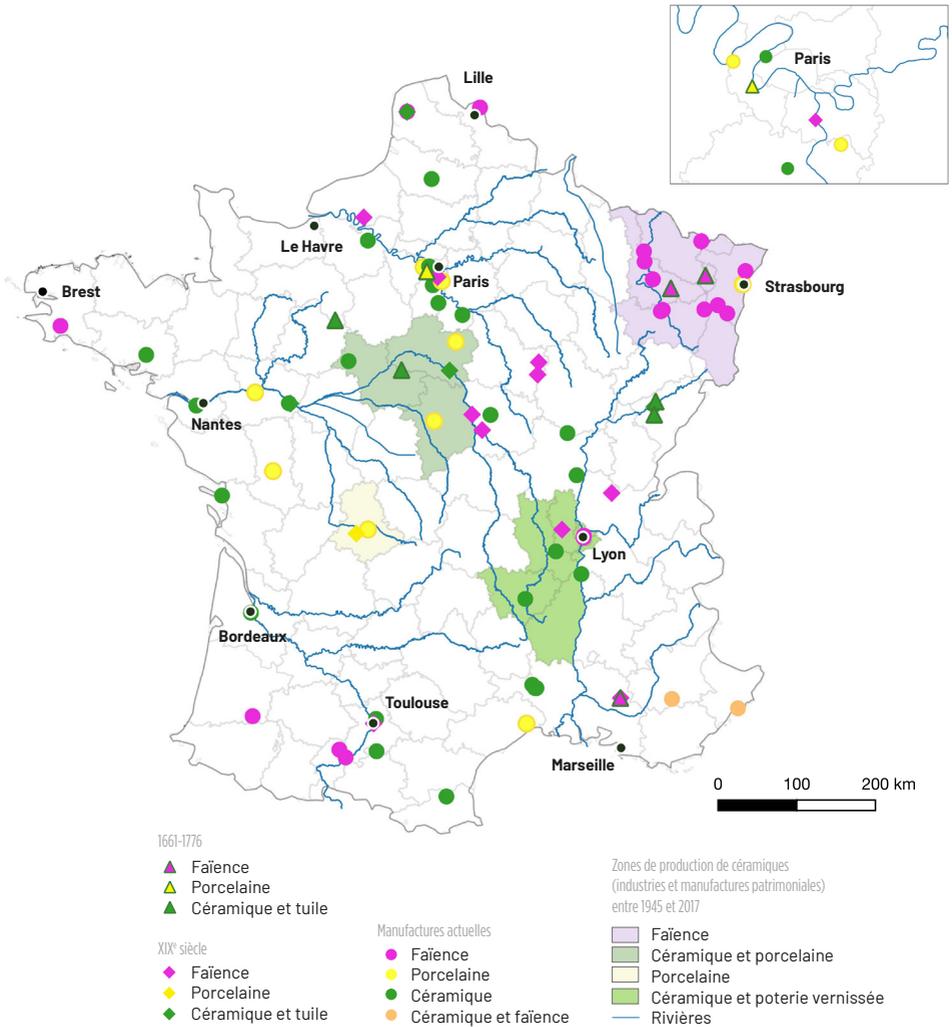
Sur la période 1975-2020, la contribution de l'industrie à la croissance économique française se réduit. Mais, d'après les données consultées<sup>32</sup>, ce repli n'affecte pas sensiblement la répartition géographique des manufactures. La répartition territoriale des manufactures des secteurs de la céramique est ainsi stable (*cf. carte 17, infra*). **Certains bassins de savoir-faire demeurent implantés dans les mêmes territoires depuis le XVII<sup>e</sup> siècle** : le nord-est du pays concentre une grande partie de l'activité du secteur de la faïence. Les manufactures qui transforment la porcelaine et la céramique sont distribuées de façon plus homogène à travers le pays. Pour autant, la région parisienne demeure un centre de production incontournable dans le domaine spécifique de la porcelaine. Le travail de la céramique, déjà fort représenté dans le centre du pays au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, continue de se développer localement.

La localisation des manufactures spécialisées dans **le verre et le cristal** n'a pas fondamentalement évolué depuis les Trente Glorieuses (*cf. carte 18, infra*). Plus encore, dans ce secteur, les manufactures sont ancrées à leur territoire depuis des siècles. Bien que cette activité soit historiquement implantée dans la partie nord-est du pays, les manufactures de la région de Rennes sont déjà présentes au cours de la révolution industrielle (*cf. 1.2.2*). Une entreprise française à la trajectoire peu commune et emblématique de ce secteur en matière d'innovations doit être mentionnée : Saint-Gobain, incarnation d'une manufacture royale devenue, au fil du temps, une entreprise multinationale. Pourquoi un tel succès pour cette manufacture, alors que tant d'autres ne sont pas parvenues à se développer ? La manufacture royale des glaces et miroirs est à l'origine du succès de Saint-Gobain.

---

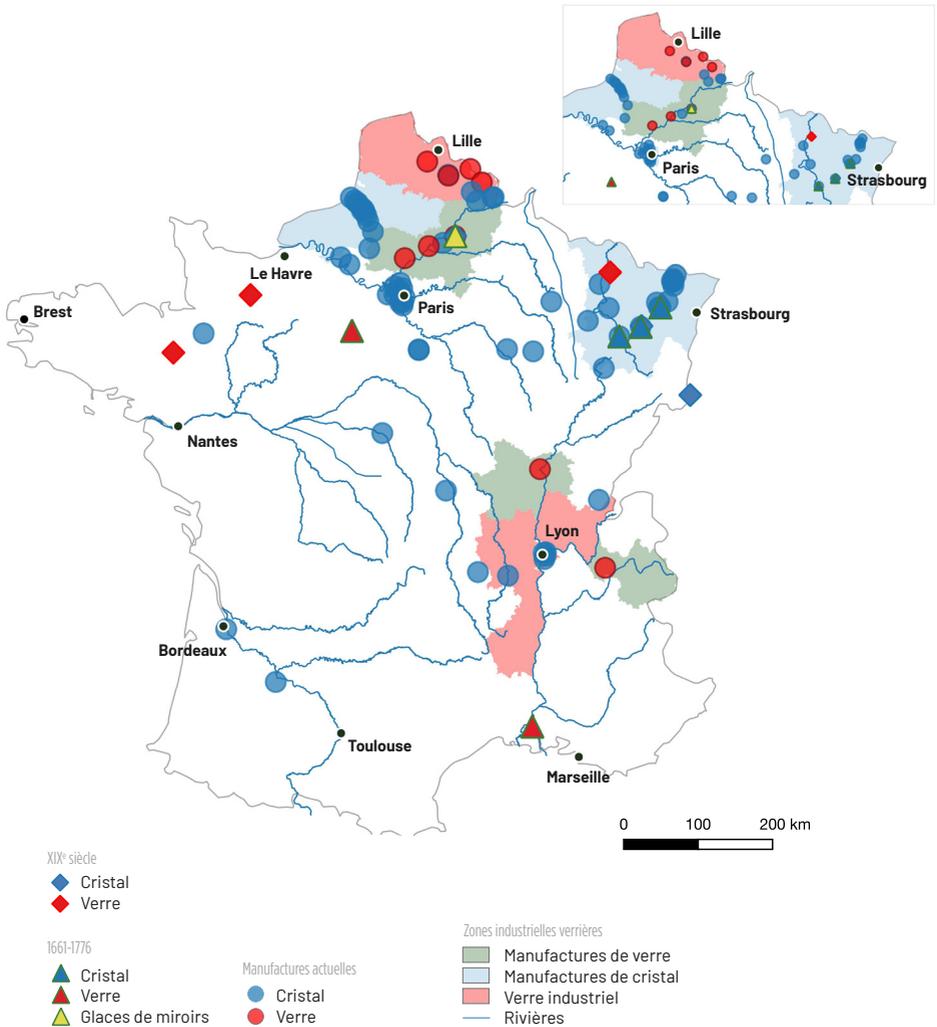
32. Les données analysées, représentées dans les cartes ci-dessous, sont principalement extraites de l'annuaire des « artisans du patrimoine », de sources de l'INSEE et d'informations communiquées par des observatoires sectoriellement spécialisés (*cf. sources mentionnées sur chaque carte*).

**Carte 17 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES INDUSTRIES CÉRAMIQUES, 1661-2017**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Synthèse du travail de recherche

**Carte 18 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS  
VERRIERS, 1661-2017**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Synthèse du travail de recherche

La désignation « royale » est synonyme d'aides de l'État (fiscalité allégée, commandes régulières, *etc.*). Dans un premier temps, ces conditions favorables facilitent le développement de la manufacture. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la demande en miroirs se développe : jadis réservés aux plus fortunés, ils équipent dorénavant une part grandissante de la population. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Gobain se distingue de la concurrence internationale par l'innovation dans les procédés chimiques. Parallèlement, le verre s'étend progressivement au secteur de la construction. La demande est renouvelée par une tendance architecturale qui s'applique à des chantiers d'envergure. Le verre et le fer sont les matériaux privilégiés dans la construction d'équipements publics : gares, halles, grands magasins, *etc.*

Actuellement, la multinationale Saint-Gobain reste centrée sur son cœur de métier tout en diversifiant sa production de verre, grâce au soutien du progrès technique. À première vue, le succès de Saint-Gobain est principalement lié à deux facteurs qui s'imbriquent : la rencontre de l'innovation et de sa demande. Les progrès techniques impulsés par Saint-Gobain ont été décisifs et ont contribué à la renommée internationale du savoir-faire français. Alors que des procédés inédits ont permis de faire rayonner le royaume, avec la galerie des Glaces du château de Versailles par exemple, d'autres prouesses émergent plus récemment pour satisfaire des commandes publiques audacieuses, comme la pyramide du Louvre inaugurée en 1988 par François Mitterrand. Cependant, les avancées techniques sont lancées à des moments où la demande est particulièrement croissante. Bien des innovations, apparues à des périodes peu propices à leur usage, sont tombées momentanément dans l'oubli. En ce sens, Saint-Gobain a bénéficié de contextes qui ont favorisé la réception de sa production.

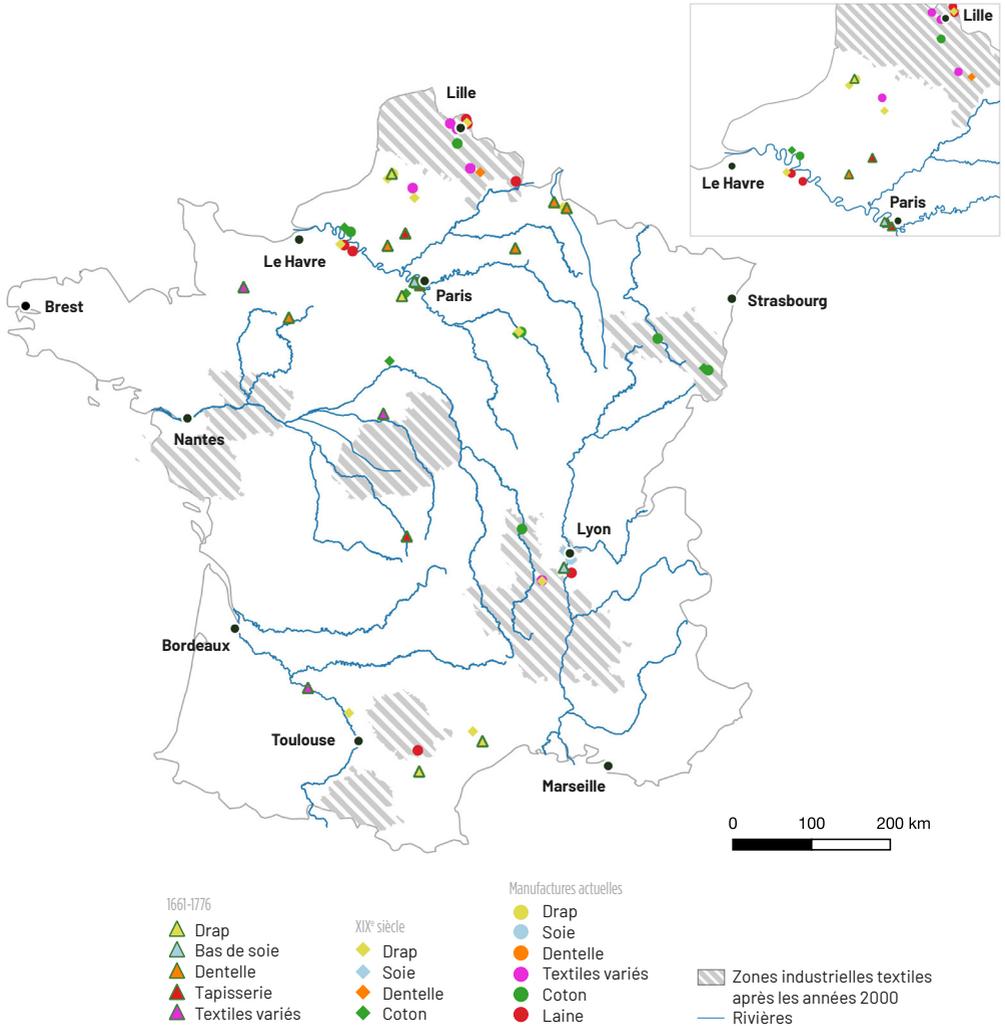
Le **secteur textile** ne fait pas non plus l'objet d'un déplacement géographique significatif (*cf. carte 19, infra*). Lors de la période 1945-1975, ce secteur était essentiellement implanté dans cinq régions : le nord, l'Alsace et les Vosges, la région lyonnaise, la Normandie et le Midi (*cf. 1.3.2*). Actuellement, cette activité est toujours bien

représentée dans le nord. En revanche, les manufactures de tissus sont moins nombreuses dans l'est du pays. Situées auparavant de Mulhouse à Épinal, tout au long de la vallée des Vosges, la majorité d'entre elles se concentrent désormais au sud de Strasbourg. Pas de transformation fondamentale en ce qui concerne le pourtour lyonnais : en accord avec un héritage historique (*cf.* 1.1.2), les soieries demeurent implantées dans cette région. Les entreprises précédemment localisées en Normandie (*cf.* 1.3.2) ont disparu, au profit d'un bassin d'activité installé tout autour de Nantes. Enfin, dans le Midi, et plus précisément dans la région de Toulouse, le secteur textile est toujours dynamique. En revanche, les manufactures qui le composent sont un peu moins bien réparties sur l'ensemble du territoire. Parallèlement à ces cinq zones, le secteur textile s'est développé, récemment, dans le centre du pays. Les manufactures qui travaillent le coton sont plus nombreuses que lors de la période 1945-1975.

Les principales manufactures du **secteur sidérurgique** restent implantées dans les mêmes zones et demeurent concentrées sur le territoire (*cf. carte 20, infra*). Comme lors des Trente Glorieuses, leur localisation coïncide avec la distribution des principaux bassins manufacturiers mis en évidence. Les sites sont toujours implantés principalement à proximité de gisements de ressources (minerais de fer et de charbon), mais sont confrontés à une diminution de la rentabilité des exploitations extractives. Le secteur, en revanche, est toujours bien représenté sur le territoire : le pourtour lyonnais compte actuellement davantage d'usines que pendant la période 1945-1975 (*cf.* 1.3.2). Par contre, le nord-est du pays déplore une perte de vitesse générale de son activité sidérurgique : les sites – auparavant très dynamiques – des alentours de Nancy, de Briey, de Thionville et de Longwy, ont en grande partie fermé leurs portes au tournant des années 2000.

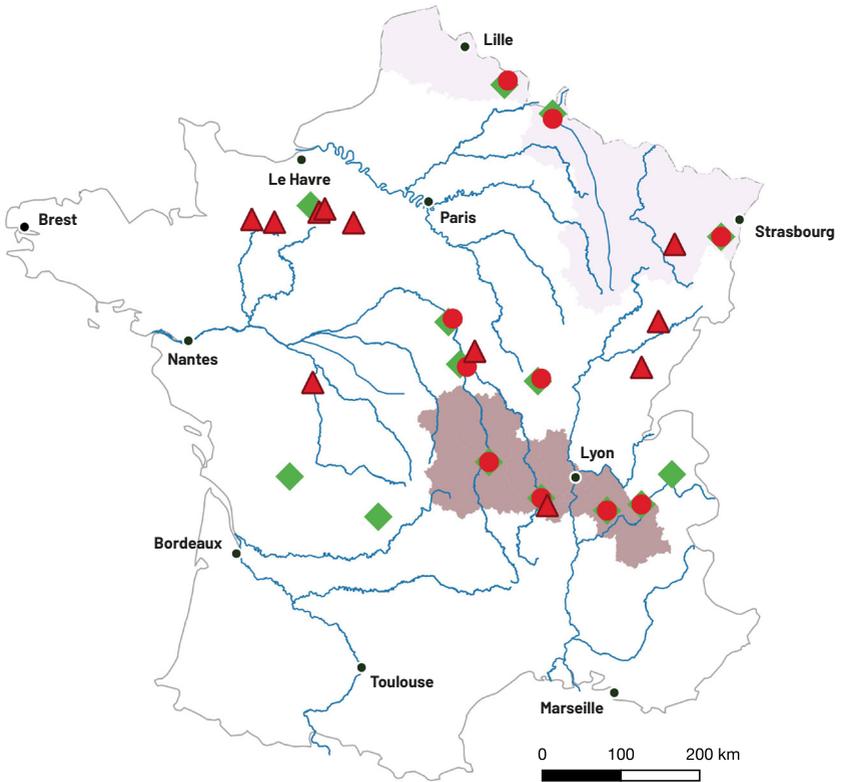
L'analyse dynamique de la répartition territoriale des manufactures dans le temps montre que **l'enracinement des savoir-faire est principalement à la source de la stabilité géographique des « manufactures patrimoniales »**. Par exemple, la transformation de la céramique et du cristal sont des secteurs durablement implantés

**Carte 19 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS  
TEXTILES, 1661-2017**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Synthèse du travail de recherche

**Carte 20 : PRINCIPALES MANUFACTURES DES SECTEURS SIDÉRURGIQUES, 1661-2017**



Principales manufactures patrimoniales

- ▲ 1661-1766
- ◆ XIX<sup>e</sup> siècle
- Manufactures actuelles
- Rivières

Principales concentrations d'usines entre 1945 et 2017

- de 40 à 50
- plus de 50

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Synthèse du travail de recherche

dans le nord-est du pays ; la région de Lille est depuis longtemps spécialisée dans la production de textiles divers ; la soie est travaillée traditionnellement dans la région lyonnaise, *etc.* Pourtant, certains bassins manufacturiers sont amenés à disparaître ou à se déplacer. Le cas de la mise à l'arrêt de nombre d'usines sidérurgiques du nord-est du pays est éloquent : par endroits, l'activité incessante a laissé place à des ruines industrielles. Face à des contraintes économiques fortes, ici en termes de coût des matières premières, les savoir-faire ne suffisent plus à maintenir l'activité. Les fermetures d'entreprises qui embauchaient une main-d'œuvre locale se succèdent, et les territoires sont en conséquence démunis face à de nombreuses suppressions d'emplois, qui soutenaient la vie sociale des espaces ruraux.

### 1.4.3. | MANUFACTURE PATRIMONIALE ET *MARKETING* TERRITORIAL : FACE À LA TENDANCE URBAINE

Au cours de la décennie 2010, la désignation « *smart city* » apparaît et se diffuse largement par l'intermédiaire de départements *marketing* de firmes technologiques. Elle désigne une ville optimisée par le biais d'innovations numériques : objets connectés, géolocalisation, *etc.* Cette stratégie d'urbanisation témoigne d'une substitution d'acteurs privés aux pouvoirs publics. Selon les municipalités, la gestion des villes est plus ou moins externalisée : IBM assure parfois la gestion des bases de données, Google multiplie les projets explorant les mobilités urbaines autonomes, *etc.* La « *smart city* » est attachée à un imaginaire relatif à la modernité, au futur. Ce concept se développe parallèlement à la valorisation idyllique de la « *start-up* », et à l'émergence du travail dans des espaces de « *coworking* ». En conformité avec la pensée des pionniers du numérique, la technologie est tenue par défaut comme vectrice d'externalités sociales et environnementales. En revanche, ces approches contemporaines de l'aménagement du territoire et de l'organisation du travail ne s'appliquent pas, ou de manière trop marginale, aux territoires isolés. Pourtant, le délaissement des espaces ruraux au profit des villes a pour effet de menacer dangereusement une singularité française : comme le souligne l'historien Jean-Pierre

Rioux (2019), les villages et leurs populations sont au centre de l'histoire du pays.

“

*Il y a bien, en effet, une spécificité de la France villageoise, comparée à l'Italie des villes, à l'Allemagne ou l'Angleterre de la révolution industrielle brutale, qui ont malmené et marginalisé plus vite leurs mondes ruraux. Cette singularité est d'abord d'ordre démographique, car la France a été jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le pays le plus peuplé d'Europe occidentale, avec plus de 80 % de sa population dans les campagnes et où, ne l'oublions pas, la population des villes n'est devenue majoritaire qu'à partir des années 1930. Il y a donc un très fort atavisme rural, qui a nourri l'économie, la société, les territoires, la mémoire, les nostalgies et les imaginaires à la française.*

(Rioux, 2019)<sup>33</sup>

D'ailleurs, l'État a en conscience, comme en atteste la labellisation « Entreprises vivantes du patrimoine » : l'excellence des savoir-faire français enracinés dans les territoires doit être sauvegardée (Huppé *et al.*, 2018). Les territoires sont à la lutte pour faire valoir leurs spécificités. Les initiatives se multiplient pour rendre visible la richesse des espaces ruraux, en rupture avec la tendance urbaine. Les bannières terminologiques qui promeuvent la production locale sont le signe d'autant de volontés de faire connaître – ou de ne pas laisser tomber dans l'oubli – des savoir-faire spécifiques. Les désignations qualifient essentiellement des labels régionaux, des modèles économiques territorialisés ou des politiques locales. Premièrement, les labels régionaux visent à mettre en avant des producteurs locaux. Ils sont, dans

---

33. Campion, E., 2019, « Jean-Pierre Rioux : La disparition de nos villages et notre malaise identitaire actuel sont liés », *Le Figaro*, 12 avril 2019 [consulté le 6 juillet 2020] : [www.lefigaro.fr/vox/societe/jean-pierre-rioux-la-disparition-de-nos-villages-et-notre-malaise-identitaire-actuel-sont-lies-20190412](http://www.lefigaro.fr/vox/societe/jean-pierre-rioux-la-disparition-de-nos-villages-et-notre-malaise-identitaire-actuel-sont-lies-20190412)

certains cas, une garantie de rémunération plus juste des producteurs, et se développent localement, dans les pas du précurseur national « Label rouge ». Deuxièmement, des modèles économiques sont parfois soutenus par des régions, en tant qu'axes de développement de politiques publiques. Le Nord-Pas-de-Calais (aujourd'hui Hauts-de-France) a multiplié les événements autour de l'« économie de fonctionnalité », alors que l'« économie circulaire » se diffuse plus largement sur le territoire (Sidoli, 2017). Troisièmement, la défense des territoires peut s'exprimer par le biais d'un slogan, diffusé au travers d'une campagne de communication ponctuelle. En février 2020, la région Occitanie a affiché sur les panneaux publicitaires « *dans ma zone* »<sup>34</sup>, en reprenant le logo du géant américain Amazon. Le jeu de mots avait pour but de rappeler la proximité des produits, trop souvent commandés indépendamment de leur disponibilité locale<sup>35</sup>.

#### 1.4.4. | POROSITÉ DE LA MANUFACTURE AVEC DES FORMES D'ÉCONOMIES TERRITORIALISÉES

Les modes de consommation évoluent : tantôt « malins », tantôt « engagés », ils visent à optimiser les coûts en s'appuyant sur des pratiques sociales. De 2014 à 2015, l'Observatoire société et consommation<sup>36</sup> ne mène pas moins de trois vagues d'études sur le thème des « consommations émergentes », c'est dire à quel point les pratiques évoluent au cours de cette période<sup>37</sup>. L'usage de certains biens est désormais plus librement décorrélé des contraintes inhérentes à leur propriété (véhicule, logement, *etc.*). Pourtant, la généralisation des

34. Visuel de la campagne de sensibilisation accessible à cette adresse [consulté le 6 juillet 2020] : [www.laregion.fr/dansmazon](http://www.laregion.fr/dansmazon)

35. Le rôle des collectivités territoriales dans la labellisation de productions locales est évoqué dans la deuxième partie de l'étude (cf. 2.1.3).

36. « Le Cercle de L'ObSoCo (association loi 1901) est un réseau interdisciplinaire de chercheurs - économistes, anthropologues, géographes, spécialistes en marketing... - qui travaillent sur la consommation et le commerce », [consulté le 6 juillet 2020] : <http://lobsoco.com/le-cercle-de-lobsoco>

37. Les enquêtes ciblent les formes d'échanges qui intègrent « de nouvelles aspirations » (faire soi-même, achat de produits bios et/ou directement au producteur, *etc.*), ou des pratiques « collaboratives et d'usages partagés » (covoiturage, location de logements, *etc.*).

formes de consommation « à l'accès », ou « à l'usage », n'est pas le signe d'un affranchissement total des personnes aux possessions, bien au contraire. Le renouvellement du marché de l'occasion en témoigne : le succès de la tendance *vintage*, qui revisite en renversant à son compte la valeur de la vétusté, se fonde sur la **relation entretenue entre les personnes et les objets manufacturés**. Parallèlement, une consommation dite « engagée » redonne progressivement de l'importance à la mention « *made in France*<sup>38</sup> ». Alors que la demande en biens se maintient, des voies alternatives sont évoquées pour faire émaner des modèles d'affaires territorialisés, permettant de découpler rentabilité économique et flux de matières premières. Les concepts se multiplient pour explorer les possibilités d'une production industrielle compatible avec un développement durable (notamment l'« économie de fonctionnalité » et l'« économie circulaire »<sup>39</sup>). Deux caractéristiques essentielles des « manufactures patrimoniales » les rendent perméables à ces formes émergentes d'économie : leur vocation à fabriquer des **biens matériels** et la **durabilité** de leur production. D'ailleurs, le succès contemporain des places de marché physiques (vide-greniers, puces, brocanteurs) ou dématérialisées (plateformes telles qu'eBay, Etsy ou le Bon Coin) est la preuve que les **objets manufacturés** tiennent toujours un rôle majeur dans les sociétés contemporaines. Les biens issus de « manufactures patrimoniales » circulent.

L'« économie de fonctionnalité » est une approche qui entend découpler croissance économique et renouvellement des équipements. La vocation de ce modèle, impulsée par le Club de Rome, est environnementale (Giarini et Stahel, 1989 ; Bourg *et al.*, 2008). Des **biens durables sont mutualisés** pour en démultiplier les usages : la demande est ainsi satisfaite par une quantité réduite de produits. Le secteur secondaire peut tirer profit de l'accroissement de la demande

---

38. [www.opinion-way.com/fr/mediatheque/presse/cp-opinionway-et-l-agence-insign-les-francais-et-le-made-in-france-juillet-2020/viewdocument/2377.html](http://www.opinion-way.com/fr/mediatheque/presse/cp-opinionway-et-l-agence-insign-les-francais-et-le-made-in-france-juillet-2020/viewdocument/2377.html) [consulté le 4 août 2020]

39. Les sources théoriques de ces modèles sont fréquemment récupérées à des fins *marketing*, et non environnementales. Concernant l'« économie circulaire », consulter l'ouvrage de Flore Berlingen (2020) : *Recyclage : le grand enfumage, comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable*.

en services, relais de croissance compatible avec une « écologie industrielle ». La transformation des modèles d'affaires est de taille. Ainsi, les contrats de location et de maintenance de biens durables se substituent aux ventes d'objets soumis à l'obsolescence programmée. Les échanges s'inscrivent dans le long terme, et non plus dans l'instantanéité d'une transaction. **Par ailleurs, ce modèle a la particularité de créer des emplois qualifiés et non délocalisables** : la mise à disposition des biens, leur installation et leur maintenance nécessitent une main-d'œuvre locale. **Les « manufactures patrimoniales » ont des spécificités compatibles avec l'approche de l'« économie de fonctionnalité »**. Par définition, les « manufactures patrimoniales » mobilisent des savoir-faire traditionnels, gages de stabilité des productions dans le temps. Sans pour autant avoir fait l'objet d'une écoconception, les objets sont fabriqués pour durer, ce qui leur permet d'être soumis à des usages répétés. Enfin, la main-d'œuvre nécessaire à la maintenance et à la réparation des biens est experte.

L'« économie circulaire » propose également de concilier une diminution de l'empreinte écologique de la production industrielle et de la consommation de masse. Le Club de Rome prolonge ses travaux pionniers en termes d'« économie de fonctionnalité » (Giarini et Stahel, 1989), au travers d'une publication dédiée au potentiel de l'« économie circulaire » (Skanberg et Wijkman, 2015). Mais cette approche s'applique uniquement au cycle de production, à la différence d'un modèle d'« économie de fonctionnalité », qui s'étend à une modification du mode de consommation. Cette approche tend vers un modèle en circuit fermé : le fabricant réintroduit des biens en fin de vie dans la boucle de production. Ce qui était auparavant considéré comme un déchet peut alors se transformer en composant utilisable, et le producteur peut en conséquence envisager une revalorisation de ses biens (rénovation, réutilisation, recyclage, *etc.*), tout en diminuant les impacts environnementaux de son activité. Le principe est applicable quand des entreprises sont organisées en **réseaux locaux** : elles peuvent valoriser les marchandises entre elles, et à divers moments du cycle de vie des matières premières.

## CONCLUSION : DEPUIS LES « CHOCS PÉTROLIERS » DE LA FIN DES ANNÉES 1970

La répartition géographique des « manufactures patrimoniales » évolue peu à l'issue des Trente Glorieuses. De 1975 à 2017, un déplacement des populations est observé (*cf.* 1.4.1) : depuis l'est vers l'ouest et le sud du pays. La population est distribuée de façon plus homogène sur le territoire que lors de l'après-guerre. Pourtant, les grandes villes concentrent une part accrue de la population. Cette tendance est soutenue par une représentation collective favorable à l'implantation urbaine (*cf.* 1.4.3).

Les enjeux socioéconomiques de la relance des « manufactures patrimoniales » sont de premier ordre pour les territoires (*cf.* 1.4.3). Ainsi, la nécessité de redynamiser les espaces ruraux par l'économie locale est palpable dans les discours, qui émanent notamment des pouvoirs publics et des producteurs. D'une part, l'État et les régions se mobilisent pour promouvoir les savoir-faire locaux, au travers de campagnes de sensibilisation, de créations de labels ou d'incitations financières. D'autre part, et en conformité avec les attentes de la demande, des producteurs ancrés dans leur territoire tentent de trouver d'autres canaux de distribution (*cf.* 1.4.4). Alors que le modèle socioéconomique des sociétés contemporaines montre des signes d'essoufflement, par l'omniprésence des impératifs d'instantanéité et de flexibilité qui le qualifient, les espaces ruraux représentent un lien avec une authenticité qui est, quant à elle, immuable.

## CONCLUSION : HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE

---

Les problématiques qui ont motivé cette partie de l'étude sont les suivantes : quelles raisons géographiques et extra-géographiques avancer pour expliquer la répartition territoriale des manufactures ? Comment contribuent-elles à agencer les ressources naturelles et les savoir-faire ? En préalable, une remarque quant à la sémantique rencontrée au fil des recherches : l'analyse historique de la manufacture depuis le XVII<sup>e</sup> siècle a été traitée en quatre parties. Chaque période étudiée est désignée usuellement par une expression jugée appropriée. Pourtant, les chrononymes « révolution industrielle » et « Trente Glorieuses » sont empreints d'une mythologie, tantôt à confronter, tantôt à relativiser. D'une part, l'intitulé « révolution industrielle » semble peu représentatif de la dynamique en cours au XIX<sup>e</sup> siècle : bien qu'elle soit d'envergure, l'industrialisation est plus progressive qu'abrupte. D'autre part, le libellé « Trente Glorieuses » est attaché à un imaginaire à nuancer. Bien entendu, cette période est synonyme d'exode rural. Toutefois, les territoires ruraux demeurent peuplés et animés. Bien entendu, le pouvoir d'achat augmente. Cependant, les inégalités sociales demeurent. Un chrononyme permet de verbaliser un intervalle temporel, mais son usage appelle l'éclaircissement systématique de son contenu normatif. Il en va de même pour les modèles économiques (« économie circulaire », « économie collaborative », *etc.*) et, plus largement, pour toute désignation reliée à des considérations théoriques. C'est pourquoi le concept de « manufacture patrimoniale » a fait l'objet d'une définition claire (*cf.* 1.3.1), qui s'appuie sur des éléments volontairement objectifs.

### RAISONS GÉOGRAPHIQUES DE LA RÉPARTITION TERRITORIALE DES MANUFACTURES

À l'origine, les facteurs géographiques sont déterminants dans l'implantation des « manufactures patrimoniales ». Ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle,

la proximité des manufactures royales avec les ressources naturelles (matières premières et énergie) explique leur localisation. Plus tard, au cours du **xix<sup>e</sup> siècle**, les progrès techniques permettent de transformer les matières premières sur le site même de leur extraction : les activités industrielles et les besoins en main-d'œuvre se multiplient à proximité des gisements. Parallèlement, les progrès en termes de transport de marchandises affranchissent, peu à peu, certains secteurs de leur implantation rurale. En somme, le déterminant originel de la localisation des « manufactures patrimoniales » est d'ordre géologique (cf. 1.1.2 et 1.2.2). En revanche, l'enracinement des savoir-faire est garant de la pérennité contemporaine de cette répartition spatiale (cf. 1.3.2 et 1.4.2). Pourtant, ces derniers ne sont pas toujours suffisants pour contrebalancer les effets de contraintes économiques défavorables (cf. 1.4.2).

#### CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES FAVORABLES AUX « MANUFACTURES PATRIMONIALES »

Au cours du **xvii<sup>e</sup> siècle**, une tendance économique et une volonté politique soutiennent des bassins de savoir-faire historiques. Les « manufactures royales » sont dotées d'un prestige en accord avec les valeurs de l'Ancien Régime. Nommées par le roi et contribuant à la superbe du savoir-faire français, elles sont valorisées par la société. Au cours du **xix<sup>e</sup> siècle**, les raisons extra-géographiques de la répartition des manufactures résident dans une transformation radicale du mode de régulation de l'activité économique. Le libre-échange est sous-jacent à l'expansion industrielle, et décisif dans la répartition territoriale des manufactures. **Le secteur manufacturier tend alors à se scinder en deux parties : les usines et les ateliers de confection traditionnels.** Les valeurs revendiquées par des ateliers historiques se heurtent à celles qui dominent le **xix<sup>e</sup> siècle**. Entrer en concurrence, se démarquer par les prix, trouver du sens dans l'accumulation du capital sont autant d'actions qui s'opposent aux fondements de la manufacture. Au cours de la période **1945-1975**, les valeurs de la « manufacture patrimoniale » entrent en collision avec le rythme

de renouvellement des biens : ses produits sont durables et résultent de traditions parfois multiséculaires. L'impératif d'efficacité, quitte à revoir la qualité des objets à la baisse en vue de leur standardisation, est contradictoire avec une offre spécifique qui émane de savoir-faire humains. Au cours de la période **1975-2020**, la rentabilité industrielle continue à être indexée sur le renouvellement de biens standardisés, et de moins en moins durables. La « manufacture patrimoniale » est d'autant plus en rupture avec le modèle économique dominant qu'elle produit traditionnellement des pièces conçues pour traverser les âges. Or, c'est précisément parce qu'elles sont restées en marge de l'économie productiviste que les « manufactures patrimoniales » pourraient faire l'objet d'un regain d'intérêt, notamment du fait de leur porosité à des formes contemporaines de modèles telle que l'« économie de fonctionnalité » ou l'« économie circulaire » (cf. 1.4.4).

### **CONTRIBUTIONS HISTORIQUES DES « MANUFACTURES PATRIMONIALES » AU BIEN COMMUN**

Au cours du **xvii<sup>e</sup> siècle**, les « manufactures royales » sont des centres de production qui génèrent des effets sociaux souhaitables. D'un côté, les ouvriers des manufactures royales ont de meilleures conditions de vie (accès à un logement salubre et à une alimentation nutritive). D'un autre côté, les territoires sont animés par une activité qui crée des richesses, attire les populations et contribue à singulariser culturellement une région. Les objets fabriqués agissent parfois comme des repères durables d'attachement à un territoire (cf. 1.1.3) : reconnus universellement par un groupe social, ils témoignent d'un sentiment d'appartenance géographique partagé. Au cours du **xviii<sup>e</sup> siècle**, les externalités sociales de l'activité industrielle doivent être distinguées, selon qu'elles émanent de « manufactures patrimoniales » ou de villes-usines. Alors que les ateliers contribuent toujours à maintenir les populations des territoires ruraux, les industries ont des répercussions sociales indésirables. Les villes-usines sont fréquemment des lieux d'exploitation intensive de la main-d'œuvre. Pourtant, la posture paternaliste et la volonté de certains « capitaines d'industrie » de se

substituer aux pouvoirs publics peuvent être à la source d'effets bénéfiques. Au cours de la période **1945-1975**, le travail perd de son sens en usine, du fait de la segmentation des tâches et de la mécanisation des chaînes, mais demeure valorisant dans un cadre moins industriel. Les « manufactures patrimoniales » contribuent fortement à l'animation des territoires ruraux et à l'émergence de représentations communes. Au cours de la période **1975-2020**, la nécessité de redynamiser les territoires par l'économie locale est palpable dans les discours qui émanent des pouvoirs publics et des producteurs. L'État et certaines régions se mobilisent pour promouvoir les savoir-faire locaux, et des producteurs ancrés dans leur territoire tentent de trouver d'autres canaux de distribution (*cf.* 1.4.4).



## 2. ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »

---

L'évaluation européenne des conséquences sociales de l'activité économique est historiquement soutenue par le concept de développement durable (Brundtland, 1987). Impact social, bien-être social, capital social... les terminologies qui se proposent de répondre aux insuffisances du PIB se sont multipliées pour désigner cette quantification. Longtemps considérée comme marginale, la littérature dénonçant les limites de cet indicateur fait l'objet d'un regain d'intérêt. Indépendamment de sa capacité à mesurer la performance économique, le PIB est jugé incapable de fournir une évaluation tournée vers le social. Dès le début des années 1970, la critique émane de chercheurs en sciences économiques et sociales (Nordhaus et Tobin, 1972) et s'articule autour de deux axes principaux : sa construction statistique et l'objet de sa quantification. D'une part, le PIB est une moyenne. En tant qu'indicateur de concentration, et contrairement à un outil statistique de dispersion tel que l'écart-type, la moyenne rend les effets de répartition insaisissables (Stiglitz *et al.*, 2009). Par exemple, les inégalités sociales captées au crible de la distribution du revenu des ménages ne sont pas restituées par une moyenne. D'autre part, le PIB ne mesure que des flux. Or, seule la mesure du niveau des stocks de ressources permet de rendre compte de l'ampleur des empreintes environnementale et sociale de l'activité humaine (Meadows *et al.*, 1972). Rendus légitimes par plusieurs publications qui font le lien entre développement durable et refonte des indicateurs, les travaux de recherche se multiplient pour alerter sur les retombées de l'activité économique sur la sphère sociale, en rupture avec un imaginaire où la croissance économique est la mesure de toute chose (Bourg et Papaux, 2010 ; Gadrey, 2010). Le concept d'« externalité » est retenu pour désigner les effets de la manufacture sur le territoire :

“

*Les externalités sociales<sup>40</sup> correspondent aux effets de l'activité économique sur la satisfaction des besoins matériels et immatériels humains (santé, logement, éducation, culture, travail, accès aux biens communs, lien social). Elles peuvent être identifiées en s'appuyant sur des données statistiques (revenu des ménages, taux de chômage, etc.) ou sur la perception de la qualité de vie locale (cadre de vie, accès aux biens et services, etc.).*

---

Peut-on identifier et qualifier les externalités sociales générées par les « manufactures patrimoniales » ? Dans quelle mesure leur localisation, principalement rurale, accentue-t-elle la porosité entretenue entre l'activité économique et les territoires ? Dans quelle mesure la nature de leur activité est-elle vectrice d'effets sociaux souhaitables ?

La première partie de cette étude, « *Histoire géographique de la manufacture* », nous a permis d'identifier une porosité socio-économique de la « manufacture patrimoniale » vers son territoire. Il s'agit désormais de décrire les ressorts de cette relation et de mettre en lumière certains effets qui échappent à la quantification statistique, sans pour autant mener une étude de terrain. Dans un premier temps, les externalités sociales tangibles de la « manufacture patrimoniale » sont analysées : l'emploi et le travail en sont autant de vecteurs. Dans un second temps, les externalités sociales intangibles font l'objet de commentaires : appartenance au territoire, sauvegarde des savoir-faire et relation à l'espace rural sont passées en revue.

---

40. Définies par nous.

## 2.1. | EXTERNALITÉS SOCIALES TANGIBLES

---

La « manufacture patrimoniale » génère des emplois principalement non délocalisables qui ont pour caractéristique d’être situés dans des espaces ruraux. Les manufactures royales étaient déjà réparties dans les campagnes françaises : accessibilité des ressources et disponibilité des savoir-faire en étaient les principales raisons (cf. 1.1.2). Plus tard, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l’industrie investit progressivement les zones périphériques des villes, les « manufactures patrimoniales » demeurent ancrées à leurs territoires (cf. 1.2.2). Ce clivage géographique, continu tout au long du XX<sup>e</sup> siècle (cf. 1.3.2), est toujours d’actualité (cf. 1.4.2). Ainsi, la « manufacture patrimoniale » a un certain potentiel de revitalisation des territoires, du fait de sa localisation, mais également grâce à la nature du travail qui la caractérise.

### 2.1.1. | UNE ACTIVITÉ FORTEMENT REPRÉSENTÉE DANS LES ESPACES RURAUX

Depuis la fin des Trente Glorieuses, l’industrie manufacturière<sup>41</sup> connaît un repli important en France (cf. 1.4.1). Alors qu’en 1995 16,6% de la valeur ajoutée du pays résultait de l’industrie manufacturière, en 2017 sa contribution n’était plus que de 11,4% (CGET, 2018). Certaines régions sont fortement affectées par cette tendance, alors que d’autres parviennent à développer certaines activités du secteur secondaire. Entre 2008 et 2016, la Lorraine, la Picardie et l’Île-de-France sont trois régions qui voient toutes leur taux d’emplois manufacturiers reculer de 4% et 5%. Cependant, le Languedoc,

---

41. Définition de la catégorie formulée par l’INSEE : « Les industries manufacturières sont des industries de transformation des biens, c’est-à-dire principalement des industries de fabrication pour compte propre, mais elles concernent aussi la réparation et l’installation d’équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d’ordres », [consulté le 28 septembre 2020] : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1934#:~:text=Les%20industries%20manufacturi%C3%A8res%20sont%20des,un%20tiers%20donneur%20d%27ordres.>

la Bretagne et la Franche-Comté ont un taux d'évolution positif : les emplois manufacturiers y augmentent de 2% et 3% dans chacune de ces régions. Alors que la part des emplois manufacturiers dans les espaces ruraux est importante, le taux de chômage est moins élevé dans les territoires que dans l'ensemble du pays.

Ainsi, les manufactures industrielles des territoires ruraux sont toujours **vectrices d'emploi, et par conséquent de lien social**. En 2014, l'industrie manufacturière regroupe 20,5% des emplois des unités urbaines qui comptent moins de 5 000 actifs (le plus fort taux d'emplois industriels parmi les unités urbaines de toutes tailles), et 15,5% dans les communes isolées (CGET, 2018)<sup>42</sup>. Les manufactures contribuent par conséquent aux revenus des ménages installés dans des communes de petite taille. Bien entendu, les moyennes sont à prendre avec précaution : elles ne reflètent pas les disparités territoriales. L'exemple de Baccarat est intéressant à ce sujet. Cette commune, pourtant emblématique du savoir-faire français en termes de production de cristal (*cf.* 1.1.3), connaît actuellement un fort taux de chômage. En 2012, 42,3% des emplois dans cette commune sont industriels, alors que la moyenne nationale est de seulement 13,9%<sup>43</sup>. En revanche, cette particularité ne suffit pas à absorber un nombre croissant d'inactifs : le taux de chômage des 15-64 ans atteint 18,3%<sup>44</sup>, contre une moyenne nationale de 13,2%. Cette tendance se poursuit puisqu'en 2017 ce même taux de chômage culmine à 20%, alors que la moyenne du pays est de 13,9%. La « manufacture patrimoniale » n'est dans ce cas pas assez développée pour dynamiser le village, qui compte 2 037<sup>45</sup> ménages en 2017. À l'heure actuelle, les externalités de la manufacture de Baccarat en termes d'emplois et de revenus sont donc limitées : l'effectif de plus de 500 salariés en 2017 ne suffit pas à susciter une diminution locale de la précarité.

42. En comparaison, sur la même période, la part des emplois industriels dans les grands pôles ne représente que 10,5% du total des emplois (CGET, 2018).

43. Source : INSEE, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015.

44. Source : INSEE, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2012 et 2017.

45. Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017.

## 2.1.2. | LA NATURE DU TRAVAIL MANUFACTURIER RÉPOND À UNE CRITIQUE GRANDISSANTE

La nature du travail pratiqué dans les « manufactures patrimoniales » est vectrice d'externalités sociales positives. Ses bienfaits apparaissent clairement en regard de procédés industriels. Dès le *xix<sup>e</sup>* siècle, la mécanisation des chaînes de production est au centre de la critique sociale : le travail dans les usines perd de son intérêt (*cf.* 1.2.1). Les tâches sont segmentées de telle manière que les savoir-faire ne peuvent plus s'exprimer. Les pratiques de rationalisation du travail se perfectionnent jusqu'à aujourd'hui, entraînant progressivement une perte de sens de l'activité professionnelle. Au cours des Trente Glorieuses, une main-d'œuvre essentiellement non qualifiée est en proie aux effets indésirables de la production de masse, facilitée par la standardisation des objets (*cf.* 1.3.1). L'organisation fordiste du travail soumet les ouvriers à davantage de contrôle des tâches, ainsi qu'à un rythme dicté par le chronomètre. Or, le propre des « manufactures patrimoniales » est d'échapper à ces modes de production. Les étapes de fabrication des biens s'étendent sur des temps plus longs, en accord avec une transformation traditionnelle des matériaux. Les secrets de fabrication enrayent la standardisation, tout comme l'ancrage territorial des matières premières et des savoir-faire. Non délocalisable, la « manufacture patrimoniale » est non seulement en contradiction avec le modèle industriel dominant, mais également avec l'organisation sociale qui le soutient. **Depuis les années 1970, et de manière progressive, un renversement des valeurs est en cours : la « stabilité » et la « robustesse » ont cédé leurs places à l'« agilité » et à l'« adaptabilité ».**

Dans un monde aux repères spatiotemporels modifiés (progrès des transports de voyageurs et des modes de communication), la flexibilité s'impose non seulement dans les modes de production mais également dans toutes les strates de l'organisation sociale. Un mode de coordination inédit des acteurs est identifié par Luc Boltanski et

Ève Chiapello (1999) : « *la cité par projets*<sup>46</sup> ». Alors que les personnes aspiraient à la stabilité – pour leur carrière et dans leur vie personnelle –, elles accordent désormais plus de crédit à la flexibilité des modes de vie. **Cette hiérarchie des valeurs n'est pas exempte de critiques : certaines dénoncent une dégradation contemporaine de la nature des activités professionnelles.** D'une part, les articles de presse<sup>47</sup> rapportent régulièrement une quête de sens du travail, autant dans les secteurs secondaire que tertiaire. D'autre part, la segmentation des tâches conduit à une intensification des rythmes de travail, mais également à une dynamique modifiée des modes de vie.

### 2.1.3. | LA MANUFACTURE IRRIGUE LE TERRITOIRE : LE CAS EMBLÉMATIQUE DE « BATAVILLE »

Au cours de la période 1945-1975, l'activité des manufactures permet de maintenir l'animation des espaces ruraux. Durant cette période, les externalités sociales positives des « manufactures patrimoniales » sont au centre de la non-désertification des territoires. L'« exode rural » généré par une reconfiguration du secteur agricole (progrès technique amenuisant les besoins en main-d'œuvre, rentabilité améliorée par une organisation en coopératives de producteurs) se matérialise par un mouvement de population dirigé des campagnes vers les villes. En termes d'externalités socioéconomiques tangibles, les manufactures créent des emplois en milieu rural, représentent des pôles d'attractivité propices au développement d'une économie périphérique (services à la personne, commerces de proximité, entreprises connexes à l'activité manufacturière) et contribuent à légitimer le financement et la maintenance d'infrastructures publiques (transport de voyageurs

46. La « *cité par projets* » est abordée en conclusion de la partie 1 (cf. tableau 3) : « *Histoire géographique de la manufacture* ». Elle est mise en regard avec d'autres modes de coordination. Ce travail permet de qualifier l'environnement socioéconomique de la manufacture dans le temps.

47. Citons à ce titre [consultés le 29 septembre 2020] : « Absurdes et vides de sens : ces jobs d'enfer », *Le Monde*, 21 avril 2016 ; « Vers une société de "jobs à la con ?" », *Libération*, 28 août 2013 ; « Le "sens au travail" ou la quête du graal des salariés français », *Le Figaro*, 9 novembre 2017.

par voie ferrée, maillage routier, éducation et garde des enfants, formation, centre de soins). Indirectement, les manufactures permettent de soutenir la vivacité des territoires (fêtes régionales, cultes religieux, bals, *etc.*) : la porosité économique de la manufacture avec son territoire est une caractéristique nécessaire à la pérennité du lien social. Pour autant, en termes de scolarisation, la manufacture ne peut être associée systématiquement aux différentes vagues d’alphabétisation puisque les emplois non qualifiés représentent une voie alternative à la scolarisation (Briand, 1995). Parfois, quand la manufacture est adossée à une approche paternaliste, la contribution au bien commun est lisible. Elle se matérialise notamment par la construction d’infrastructures mises à disposition du personnel. La volonté est comparable à celle qui est à l’origine du développement du Creusot au XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* 1.2.4) : la main-d’œuvre a les capacités matérielles de subsister à proximité immédiate du centre de production. Le durcissement du droit du travail limite l’exploitation jadis facilitée par le rattachement géographique de l’industrie et des logements ouvriers.

À certains endroits et à différentes périodes de l’histoire, les espaces ruraux sont clairement soutenus par les « manufactures patrimoniales ». Ces dernières contribuent parfois à l’aménagement et à la politique du territoire (Edelblutte, 2010). C’est le cas de Bata, emblématique des entreprises qui ont participé à dynamiser un bassin d’emploi. Sa trajectoire est typique des manufactures ayant traversé la Seconde Guerre mondiale. Si Bata ne s’inscrit pas pleinement dans la définition des « manufactures patrimoniales », son implantation rurale et l’accès à une main-d’œuvre locale permettent de penser qu’elle s’en est judicieusement inspirée.

La multinationale tchécoslovaque décide d’installer un site de production de chaussures en Moselle : le terrain est acquis en 1931. L’originalité de cette implantation industrielle réside dans la construction d’infrastructures sociales jouxtant les usines. Cette spécificité justifie l’emploi du terme « Bataville », qui qualifie l’ensemble du dispositif. Jusqu’en 1939, l’usine se développe à tel point qu’elle emploie 2730 personnes. Or, les cités d’habitation attenantes

ne peuvent accueillir que 922 habitants (Doumergue, 1964). Une grande partie de la main-d'œuvre est donc composée de résidents des hameaux les plus proches. Pendant la guerre, la mobilisation générale prive l'usine d'une partie de ses ouvriers. Ils sont remplacés par de jeunes travailleurs, des personnes réformées, des retraités et, plus durablement, par une main-d'œuvre féminine. La Libération permet à l'usine Bata de reprendre son activité : 2 100 personnes y travaillent en 1962. Outre sa connexion au réseau ferré et sa proximité avec le canal de la Marne au Rhin, la localisation de Bataville a été motivée par deux autres facteurs : le coût modique des terrains, et l'absence d'industries monopolisant la main-d'œuvre. En effet, la zone d'implantation est distante des grands pôles sidérurgiques du nord-est de la France. Très demandeurs en main-d'œuvre, ces derniers contribuent à créer un plein-emploi. C'est pourquoi Bataville s'implante sur un territoire où le personnel est disponible, d'autant plus que son activité requiert beaucoup d'interventions humaines. La population locale, menacée par la désertification du territoire, n'est plus contrainte de quitter le milieu rural. Dans ce type de fabrique, la main-d'œuvre est plus précieuse que les ressources naturelles. Bata l'a compris et propose un système d'intéressement à la gestion qui a pour but de conserver ses salariés : chaque unité produite se traduit pécuniairement. La qualification du personnel est assurée en interne, par le biais d'un centre de formation à la vente. Pour sédentariser davantage ses ouvriers, l'usine est associée à de vastes ensembles de logements : en 1963, trois cents appartements entourent les infrastructures productives. L'espace est arboré, champêtre, mais reculé. Ainsi, des commerces sont bâtis pour satisfaire la demande de la main-d'œuvre en biens de consommation. Parallèlement, l'éducation et les loisirs sont également pris en charge par Bata. Des écoles primaires, un collège et un centre de formation en « fabrication industrielle de la chaussure » sont ouverts (*Ibid.*).

## 2.1.4. | TYPOLOGIE DES FORMES DE CONSERVATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Les enjeux sociaux de la pérennité des « manufactures patrimoniales » ne sont pas uniquement relatifs au pouvoir d'achat des ménages. En effet, les pratiques et les infrastructures manufacturières sont autant de témoins historiques des traditions participant à une identité territoriale. Plusieurs formes contemporaines de conservation du patrimoine industriel sont avancées pour assurer leur sauvegarde. Bien entendu, la **poursuite d'une activité** multiséculaire en est la forme la plus riche. Plus encore, les objets qui en découlent sont porteurs de valeurs culturelles et affectives : ils participent à matérialiser un attachement à une région française (cf. 1.1.3). Par ailleurs, le cas du Creusot montre que le tourisme industriel est également en mesure de faire connaître les savoir-faire : la manufacture étend sa renommée et contribue au rayonnement de son territoire. L'histoire a montré, notamment au travers de l'exemple du Creusot (cf. 1.2.4), que la singularité des savoir-faire suscite un intérêt qui dépasse les frontières. D'ailleurs, des mesures gouvernementales récentes visent à stimuler l'attractivité des métiers d'art et du patrimoine vivant<sup>48</sup>.

Lorsque la « manufacture patrimoniale » a disparu, les bassins de savoir-faire peuvent recevoir des **pôles d'activité**. Ces derniers ne sont pas nécessairement centrés sur les pratiques traditionnelles, mais permettent cependant de pérenniser des bâtiments emblématiques de manufactures très anciennes. C'est le cas dans la région de Saint-Étienne : la manufacture d'armes créée en 1764 (cf. 1.1.2) ferme définitivement ses portes en 2001. La reconversion d'une partie du site en « cité du *design* » n'est pas sans alimenter une controverse : les défenseurs de l'histoire s'opposent aux promoteurs d'un développement urbain (Zanetti, 2011). Les savoir-faire restent cependant ancrés au territoire,

---

48. L'Institut national des métiers d'art a lancé une campagne qui a pour objectif de promouvoir les savoir-faire ancrés à des espaces ruraux : « *Cet été, c'est plage, petit village, rencontre & savoir-faire* » [consulté le 5 août 2020] : [www.institut-metiersdart.org/agenda/cet-ete-je-decouvre-les-savoir-faire](http://www.institut-metiersdart.org/agenda/cet-ete-je-decouvre-les-savoir-faire)

mais ils s'expriment par des canaux plus restreints. Ainsi, l'unique centre de formation en armurerie<sup>49</sup> de France est localisé à Saint-Étienne et une production d'armes de loisir<sup>50</sup> est toujours localisée dans cette région. Enfin, quand les manufactures ont cessé leur activité à cause d'innovations qui les ont rendues obsolètes, elles accueillent parfois des **musées**. C'est le cas de la Corderie royale, implantée à Rochefort. Créée en 1666, elle cesse totalement son activité en 1862 : au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les navires à voiles sont progressivement abandonnés au profit de bateaux à vapeur. Après avoir successivement servi d'annexe à des institutions maritimes puis laissée à l'abandon, elle est réhabilitée dans les années 1960. Inscrite aux monuments historiques en 1967, la Corderie royale a, depuis, une vocation muséale. Curiosité architecturale attirant de nombreux touristes (le bâtiment qui servait à tresser les fibres est long de 374 mètres), la corderie est sauvegardée et son savoir-faire est transmis par l'intermédiaire de contenus pédagogiques.

## CONCLUSION : EXTERNALITÉS SOCIALES TANGIBLES

Statistiquement, les espaces ruraux sont conciliables avec une activité manufacturière : ce sont dans ces zones que les emplois de l'« industrie manufacturière » y sont les plus concentrés (cf. 2.1.1). La « manufacture patrimoniale » est un sous-ensemble de cette catégorie : elle se singularise principalement par la nature du travail pratiqué et par les spécificités des objets produits. Ce faisant, elle génère des postes qui échappent à nombre de critiques (cf. 2.1.2) : si la productivité est nécessaire à sa rentabilité économique, les savoir-faire humains, inhérents aux pièces fabriquées, la prémunissent contre une perte de sens de l'activité professionnelle. Bien entendu, la richesse sociale des « manufactures patrimoniales » s'exprime pleinement lorsque

49. Le lycée des métiers Benoît-Fourneyron propose ainsi une filière « armurerie » [consulté le 22 juillet 2020] :

<https://benoit-fourneyron.ent.auvergnerrhonealpes.fr/les-formations-v2/la-filiere-du-lycee-des-metiers-de-l-armurerie>

50. L'entreprise Verney-Carron, reconnue à l'international, est toujours implantée dans la région de Saint-Étienne.

son activité est florissante (cf. 2.1.3). Quand elles sont confrontées à des innovations rendant leurs vocations désuètes, la conservation des savoir-faire requiert la conversion d'un outil productif centralisé en des activités tierces (cf. 2.1.4) : artisanat, pôles d'activité ou encore musées se substituent aux manufactures pour prolonger leur histoire.

Une partie des externalités sociales tangibles émises par les « manufactures patrimoniales » est cependant enrayée par la production de firmes industrielles. Ces dernières proposent des biens standardisés, moins coûteux, mais également moins durables (cf. 1.3.1). Cette concurrence limite la capacité de revitalisation des territoires ruraux qui caractérise les « manufactures patrimoniales ». Leur potentiel s'est plus largement exprimé par le passé notamment grâce à la politique dirigiste de Colbert (cf. 1.1.1). L'encadrement étatisé des échanges et le soutien financier apporté aux manufactures royales leur ont permis de grandir et de devenir des pôles d'attractivité ruraux. D'une part, à l'origine de l'encadrement institutionnel des manufactures royales, un dirigisme centralisé a permis de dynamiser la production intérieure, alors même que le commerce international battait son plein. Les potentialités du territoire sont ainsi pleinement exploitées (savoir-faire spécifiques associés à des matériaux particuliers). D'autre part, les prêts à taux avantageux, les allègements fiscaux et les commandes publiques sont à l'origine de fleurons manufacturiers français, en partie toujours en activité. Cette lecture de l'histoire peut pousser à s'interroger, dans le contexte actuel, sur le rôle de l'État.

## 2.1. | EXTERNALITÉS SOCIALES INTANGIBLES

---

Les atouts des « manufactures patrimoniales » en termes d'externalités sociales ne sont pas systématiquement manifestes. Les « manufactures patrimoniales » permettent de conserver et de transmettre des savoir-faire, autant de témoins historiques d'une identité partagée. Elles sont particulièrement propices au renforcement d'un « sentiment d'appartenance » géographique. Plus encore, elles sont les garantes de la valorisation des savoir-faire, qui sont autant de repères reflétant les singularités historiques de chaque espace.

### 2.2.1. | LE « SENTIMENT D'APPARTENANCE » : UN FACILITATEUR DE LIEN SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ

Le « sentiment d'appartenance » est formulé pour désigner l'une des composantes inhérentes à l'identité d'un individu. En élaboration continue, l'identité n'est jamais « *donnée, reçue ou atteinte* » selon le philosophe Jacques Derrida (1996). Le « sentiment d'appartenance » géographique y contribue : il fait référence à un enracinement territorial manifesté par les populations. Loin d'être éthéré, il est tangible dans les discours. Une étude de l'INSEE s'est même employée à le quantifier. D'après les résultats de la campagne *Histoire de vie* (2003), le « sentiment d'appartenance » s'exprime davantage au travers d'un ancrage local (principalement à sa commune ou à sa région) que par le prisme d'un attachement national. Au détour d'un sondage, la question : « *Si je vous demande d'où vous êtes, que répondez-vous ?* » est subrepticement posée à 8 000 personnes. Les individus interrogés répondent en majorité par le nom d'une commune (*cf. tableau 1, infra*), peu importe les trajectoires spatiales empruntées au cours de leur vie (selon que les personnes aient toujours résidé dans la même commune, le même département, la même région, ou, au contraire, dans plusieurs régions de France). Cependant, l'échelle géographique

de référence n'est pas uniquement influencée par la proximité : les personnes se revendiquent davantage de leur région (14% des sondés) que de leur département (10% des sondés).

**Tableau 1 : ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES DE RÉFÉRENCE**

Trajectoires	Ensemble (en %)	Toujours même commune	Toujours même département	Toujours même région	Plusieurs régions en France
Référence					
Commune	55	78	70	61	51
Département	10	5	10	11	13
Région	14	8	10	13	21
France	6	5	4	6	6
Lieu à l'étranger	7	1	1	1	2
Autre réponse	8	3	5	8	7

Sources : INSEE (2003), d'après Guérin-Pace (2006)

Culturellement, une région est délimitée par une série de représentations collectives. Ainsi, chaque région a ses propres codes, qui peuvent être captés au travers des langues régionales, de traditions originales, de la gastronomie, des savoir-faire manufacturiers, *etc.* Ces composantes sont reconnues de tous comme participant à un ensemble de valeurs. La région délimite un espace en capacité de rassembler et de produire un contenu socioculturel qui trouve son public. Certaines régions se démarquent. Ainsi, la Bretagne est largement mentionnée parmi les résultats. Le « sentiment d'appartenance » manifesté à l'égard de cette région est d'autant plus fort quand son nombre d'habitants est ramené en pourcentage de la population nationale (*cf. tableau 2, infra*). 23% des 8000 répondants évoquent la Bretagne, qui n'accueille pourtant que 4,9% de la population du pays. Les résultats de l'enquête tendent également à montrer que les individus se revendiquent

davantage de leur région de naissance que de leur région de résidence. C'est clairement le cas quand on interroge des personnes nées en Lorraine, en Bourgogne, en Bretagne ou dans le Nord-Pas-de-Calais.

**Tableau 2 : RÉGIONS D'APPARTENANCE**

Régions	Régions de référence (en % des régions citées)	Régions de référence (en % de la population nationale) <sup>51</sup>	Régions de résidence (en % des personnes qui s'y réfèrent)	Régions de naissance (en % des personnes qui s'y réfèrent)
Bretagne	<b>23</b>	<b>4,9</b>	46	<b>67</b>
Île-de-France	19	18,4	71	77
Alsace	10,3	2,9	87	86
Nord-Pas-de-Calais	8,8	6,5	54	<b>82</b>
Lorraine	7,4	3,8	59	<b>94</b>
Bourgogne	5,2	4,5	60	<b>84</b>

Sources : INSEE (2003), d'après Guérin-Pace (2006)

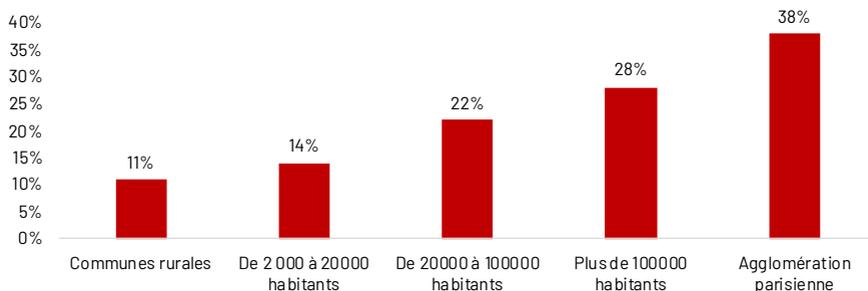
Le « sentiment d'appartenance » se matérialise alors plus clairement comme un sentiment d'autochtonie (Sagne, 2004). L'influence des langues régionales dans l'intensité du « sentiment d'appartenance » est confirmée par les résultats présentés : le breton, l'alsacien et le ch'ti sont des dialectes qui contribuent à donner du sens à un territoire. Ainsi, la Bretagne, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais sont plus fréquemment revendiquées comme régions de référence (*cf. tableau 2, supra*). Parallèlement, les « manufactures patrimoniales » représentent autant

51. La colonne « régions de référence (en % de la population nationale) » a été ajoutée par nous pour souligner la représentativité des résultats. Les résultats présentés sont volontairement limités aux régions citées dans plus de 5 % des cas. Les % sont calculés d'après les données de l'INSEE (2003), sur une base nationale de 61 387 000 individus. Ils sont arrondis au dixième près.

de relais à un attachement géographique. D'une part, elles sont **historiquement reliées au nom d'une commune** (cf. 1.1.3 et 1.2.4), et, d'autre part, les biens qui en découlent sont propices à la construction d'une identité partagée. Ces objets singuliers sont reconnus par un collectif, rassemblés par un ancrage territorial commun. Cependant, **le « sentiment d'appartenance » ne s'oppose pas à d'autres formes d'attachement territorial, qui découlent des trajectoires géographiques de la vie de chacun.**

Le « sentiment d'appartenance » désigne donc l'une des composantes nécessaires à la construction de l'identité d'une personne. Lorsqu'il fait référence à un territoire, il correspond à un ancrage géographique éprouvé par les populations. Les lieux sont chargés de représentations partagées par une communauté, et facilitent ainsi le lien social. L'attachement qu'ils suscitent découle de la capacité des lieux à fournir un contexte à des événements forts de la vie. Ce faisant, les lieux sont indissociables des personnes, et s'inscrivent en chacun sous forme d'images ou d'émotions (Guérin-Pace, 2006). L'espace rural français a un fort potentiel en la matière : les villages sont au centre de l'histoire du pays et comportent des singularités qui les rendent propices à l'expression d'un attachement (Rioux, 2019). D'ailleurs, une étude récente montre que 38% des résidents de l'agglomération parisienne manifestent leur intention de quitter leur territoire, contre seulement 11% des personnes vivant dans des communes rurales (cf. graphique 3, *infra*). L'ancrage des populations à leur petite commune est manifeste. Ce faisant, la stabilité des résidents facilite les interactions sociales et la construction de liens forts. Le territoire est un objet partagé, un point commun qui unit les populations.

**Graphique 3 : PART DE LA POPULATION QUI AIMERAIT DÉMÉNAGER SELON LA TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION DE RÉSIDENCE**



Source : L'ObsoCo, Forum Vies Mobiles, 2020 <sup>52</sup>

Le « sentiment d'appartenance » peut également s'exprimer en regard d'une manufacture. Il est d'autant plus profond qu'il associe un territoire à un ancrage professionnel. Les notions de carrière, de corps de métier ou d'attachement à une marque sont autant de relations qui participent à l'identité d'un individu. L'exemple de l'horlogerie Lip, implantée dans la région de Besançon depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est à ce titre historique : une lutte sociale y éclate, mais la solidarité des salariés n'est pas uniquement tournée vers la défense de leurs emplois, elle manifeste également un lien à l'égard de la tradition industrielle<sup>53</sup> locale (Frémont, 2001). En 1973, après avoir progressivement subi des

52. La méthodologie détaillée de l'étude est disponible à cette adresse [consulté le 5 août 2020] : <https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2019/01/07/enquete-nationale-mobilite-et-modes-vie-12796>

53. « Dans les années 1970, l'affaire Lip, une longue grève suivie d'une sorte d'appropriation collective de l'usine et de ses produits par les ouvriers eux-mêmes, vint rappeler à Besançon, et avec un retentissement national, contre des exigences extérieures et supérieures, mais en vain, ce que pouvait être l'obstination des hommes de Franche-Comté, leur solidarité, leur **attachement à la tradition industrielle**, dans ce cas celle de l'horlogerie menacée. » (Frémont, 2001).

difficultés financières, un très vif conflit ébranle Lip. Il oppose la direction de l'entreprise, qui annonce la suppression d'un tiers des postes, à la main-d'œuvre composée de 1 300 personnes (Collombat, 2014). Grève, séquestration, occupation de l'usine<sup>54</sup> : tous les éléments de la contestation ouvrière sont mobilisés. Le retentissement médiatique est tel qu'une marche nationale<sup>55</sup> est organisée en soutien aux salariés. Prêts à tout pour sauver leur emploi, mais plus encore, leur manufacture, les salariés s'emparent des stocks et des moyens de production. Un système d'autogestion est temporairement mis en place pour sauver l'entreprise. Cette volonté très forte de s'approprier collectivement l'outil productif est révélatrice d'un attachement viscéral à la manufacture.

Enfin, les objets qui découlent de savoir-faire séculaires ont parfois pour particularité de résonner avec des valeurs culturelles et affectives. Au-delà de leur vocation ostentatoire, qui vise à affirmer un statut social, les biens manufacturés servent également à marquer un attachement à une région française (bol breton, nappe provençale, *etc.*). Plus encore, et en dehors de l'affection témoignée à une région, un objet ou l'usage de pigments spécifiques peut être porteur de souvenirs personnels. La matière est, dès lors, comme prolongée par un imaginaire socioculturel. Par exemple, le service de vaisselle « en Lunéville » éveille chez nombre de Lorrains des souvenirs de repas traditionnels pris en famille. Les objets fabriqués agissent parfois comme des repères durables d'attachement à un territoire (*cf.* 1.1.3). Reconnus universellement par un groupe social, ils témoignent d'un sentiment d'appartenance géographique partagé.

---

54. « Lip : les braises étaient déjà présentes quand a éclaté le conflit de 1973 », *Libération*, 21 février 2018 [consulté le 22 juillet 2020] : [www.liberation.fr/france/2018/02/21/lip-les-braises-etaient-deja-presentes-quand-a-eclate-le-conflit-de-1973\\_1631422](http://www.liberation.fr/france/2018/02/21/lip-les-braises-etaient-deja-presentes-quand-a-eclate-le-conflit-de-1973_1631422)

55. « Marche nationale de soutien à Besançon, le 29 septembre 1973 », INA [consulté le 22 juillet 2020] : [www.ina.fr/video/I00013581/marche-nationale-de-soutien-a-besancon-le-29-septembre-73-video.html](http://www.ina.fr/video/I00013581/marche-nationale-de-soutien-a-besancon-le-29-septembre-73-video.html)

## 2.2.2. | TRAJECTOIRES DE MANUFACTURES GARANTES DU SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

**Les savoir-faire traditionnels font partie intégrante de l'identité d'un territoire : ils sont des objets communs reconnus par un collectif d'individus. En cela, les enjeux de leur pérennité sont socialement cruciaux puisqu'ils participent à une identité partagée.** Les manufactures françaises ont suivi des trajectoires diverses depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Les déploiements de quatre manufactures dans le temps sont observés : si certaines disparaissent, d'autres poursuivent leurs activités, et quelques-unes sont devenues de véritables fleurons de l'industrie française.

La manufacture royale d'armes de Saint-Étienne<sup>56</sup> a cessé son activité en 2001, alors qu'elle fut très dynamique pendant des siècles. Elle est instaurée en 1764 pour fournir le royaume. Dans les années 1870, son rayonnement est tel qu'elle génère un mouvement de population de l'Alsace vers la région stéphanoise : des armuriers de la manufacture de Mutzig la rejoignent. Elle est agrandie de 1887 à 1889, et emploie alors près de 10 000 personnes. Son fonctionnement se maintient jusqu'aux années 1970, et couvre trois secteurs principaux : les armes et les munitions, l'équipement des blindés, et la défense chimique et nucléaire. En revanche, lors de la période 1970-1990, la manufacture périclité pour plusieurs raisons. Culturellement, le recul de la chasse produit une diminution du marché des armes de loisir. Économiquement, la fin des marchés coloniaux, la succession de crises et une concurrence grandissante menacent la rentabilité du site. Qui plus est, la fermeture d'une entreprise telle que Manufrance (canal de distribution grand public), et la disparition de nombreux artisans amenuisent d'autant plus la dynamique du site de production. Enfin, à partir de 1993, l'Union européenne investit de moins en moins dans l'industrie militaire (Aubert et Smagghe, 2007). Cette manufacture a

---

56. Sauf mention contraire, les informations relatives à cette manufacture sont tirées de l'« inventaire du patrimoine culturel » de la région Rhône-Alpes.

donc subi des contraintes exogènes qui ont progressivement mis un terme à son activité.

La manufacture de faïence de Niderviller<sup>57</sup>, localisée en Moselle, a su traverser les âges. Dès son origine, elle tire profit des spécificités géologiques de la région : elle est située à proximité d'une carrière d'argile rouge, et son sol est riche en kaolin. Toujours en activité, sa trajectoire a pourtant été jalonnée d'embûches. Fondée en 1735, la faïencerie fait les frais de la Révolution française : ses effectifs sont réduits à quinze personnes. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la production est orientée vers les statuettes en porcelaine, mais la concurrence de Limoges est trop forte : la manufacture de Niderviller se consacre à nouveau exclusivement à la faïence, dès la fin des années 1830. Plus tard, en 1972, 700 ouvriers sont répartis sur quatre sites de production. La société SITRAM, spécialisée dans les ustensiles de cuisine, achète la manufacture en projetant d'écouler les faïences par le biais de son réseau de grossistes et de supermarchés. C'est un échec, le bilan est déposé en 1987. Finalement, l'aide de l'État permet à la fabrique de Niderviller de retrouver ses lettres de noblesse. Le soutien se matérialise par l'élaboration d'une société coopérative ouvrière de production (SCOP). L'exploitation de la faïencerie est gérée par la main-d'œuvre elle-même. Aujourd'hui, c'est une filiale du groupe « Les jolies céramiques », qui continue de produire des biens aux décors traditionnels peints à la main : ils sont ornés avec les mêmes pigments depuis près de trois siècles. Sa renommée est essentiellement locale.

La manufacture de cristal de Baccarat, quant à elle, possède un rayonnement international. Fondée en 1764 (*cf.* 1.1.3), son activité est désormais plus proche de la création que de la reproduction (petites séries, œuvres d'art). Les pièces qui en découlent s'exportent massivement (*cf.* *carte 21, infra*), participant à rendre visible le savoir-faire à la française. L'engouement suscité par la cristallerie est tel qu'il attire des investisseurs étrangers, sans doute autant séduits par l'appellation

---

57. Les informations sont issues des sites de la manufacture et de la commune de Niderviller.

---

**Carte 21 : POINTS DE VENTE INTERNATIONAUX  
DE LA MANUFACTURE DE BACCARAT**

La manufacture patrimoniale française et son rayonnement international.  
Le cas de la cristallerie de Baccarat et ses points de vente officiels.

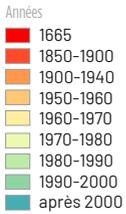
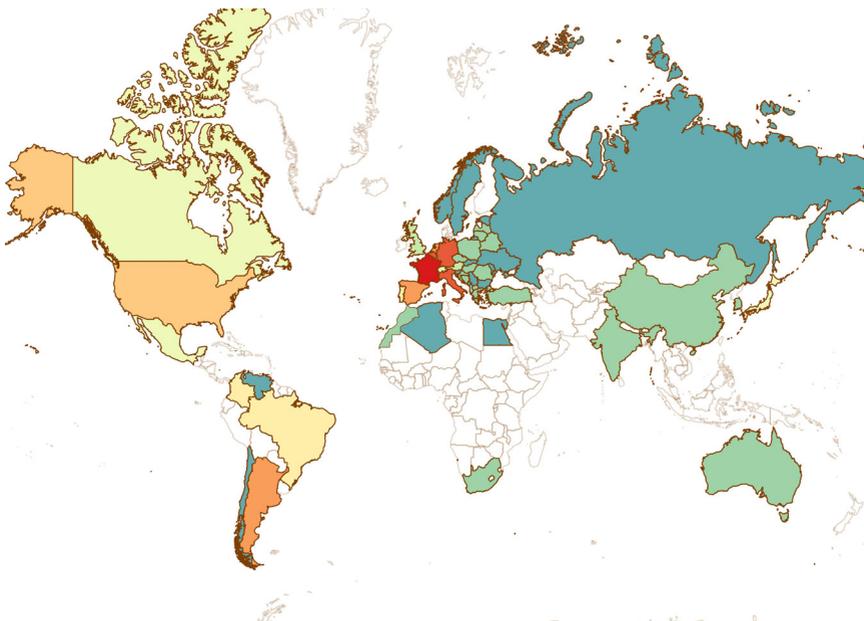


Pays avec des produits Baccarat

- Baccarat France, pays d'origine
- Points de vente

Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Baccarat, Vessiere Cristaux

**Carte 22 : ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE SAINT-GOBAIN À L'ÉTRANGER DEPUIS 1665**



Élaboration : Andrey Hernández Meza - Sources : Saint-Gobain, Daviet (1987), Chalendar (2007)

« *made in France*<sup>58</sup> », que par un accroissement contemporain de son chiffre d'affaires<sup>59</sup>. L'actionnariat chinois prend progressivement des parts importantes dans la manufacture, jusqu'à détenir aujourd'hui 97,1 % du capital<sup>60</sup>. Pour autant, la production demeure localisée dans cette petite commune lorraine, ce qui lui permet de satisfaire la définition de la « manufacture patrimoniale<sup>61</sup> ». Les savoir-faire sont ancrés dans leur territoire (cf. 1.4.2), ce qui contribue largement à pérenniser l'implantation des « manufactures patrimoniales ».

La trajectoire de Saint-Gobain est encore différente : à la différence de Baccarat qui attire les capitaux internationaux, c'est l'entreprise française qui investit à l'étranger (cf. carte 22, supra). À l'origine désignée comme « manufacture des glaces de miroirs », elle est créée en 1665. Au fil du temps, les progrès techniques impulsés par Saint-Gobain ont largement contribué à la renommée internationale du savoir-faire français (cf. 1.4.2). La manufacture royale est désormais une entreprise multinationale qui ne s'inscrit plus depuis longtemps dans la définition de la « manufacture patrimoniale ». Pour autant, Saint-Gobain continue à préserver et à valoriser le savoir-faire français.

Les chemins empruntés par ces quatre manufactures sont riches d'enseignements quant à la sauvegarde du savoir-faire français. La « manufacture patrimoniale » est robuste : plusieurs trajectoires historiques montrent qu'elle est en mesure de traverser les âges, à condition tout de même de ne pas être menacée par des transformations essentiellement socioéconomiques (culture, géopolitique, concurrence exercée par de nouveaux acteurs). En témoignent la faïencerie de Niderviller

---

58. « La cristallerie Baccarat bientôt 100 % chinoise », *Le Parisien*, 29 novembre 2018 :

[www.leparisien.fr/economie/la-cristallerie-baccarat-bientot-100-chinoise-29-11-2018-7956582.php](http://www.leparisien.fr/economie/la-cristallerie-baccarat-bientot-100-chinoise-29-11-2018-7956582.php) [consulté le 22 juillet 2020]

59. « Les bons chiffres de la cristallerie Baccarat », *L'Est républicain*, 14 avril 2019 [consulté le 22 juillet 2020] :

[www.estrepublicain.fr/edition-de-luneville/2019/04/14/les-bons-chiffres-de-la-cristallerie-baccarat](http://www.estrepublicain.fr/edition-de-luneville/2019/04/14/les-bons-chiffres-de-la-cristallerie-baccarat)

60. [www.zonebourse.com/BACCARAT-5753/societe](http://www.zonebourse.com/BACCARAT-5753/societe) [consulté le 22 juillet 2020]

61. Pour rappel, sa définition est la suivante : « Les **manufactures patrimoniales** sont des lieux de transformation des biens, de pratiques et de transmission des savoirs, ancrées à un territoire par l'usage de ressources matérielles (matières premières, énergie) et immatérielles locales (savoir-faire historique, volonté entrepreneuriale, etc.). »

et la cristallerie de Baccarat, toutes les deux fondées au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui perpétuent des savoir-faire multiséculaires.

### **CONCLUSION : EXTERNALITÉS SOCIALES INTANGIBLES**

La contribution de la « manufacture patrimoniale » au « sentiment d'appartenance » géographique se manifeste tout autant au travers d'un ancrage professionnel que par l'intermédiaire des objets emblématiques qui en découlent (*cf.* 2.2.1). Parallèlement, elle permet de maintenir et de transmettre des savoir-faire (*cf.* 2.2.2), aussi spécifiques que locaux, qui sont autant de témoins des singularités multiséculaires qui caractérisent la diversité du territoire national.

## **CONCLUSION : ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »**

---

Cette partie de l'étude a été guidée par les problématiques suivantes : peut-on identifier et qualifier les externalités sociales générées par les « manufactures patrimoniales » ? Dans quelle mesure leur localisation, principalement rurale, accentue-t-elle la porosité entretenue entre l'activité économique et les territoires ? Dans quelle mesure la nature de leur activité est-elle vectrice d'effets sociaux souhaitables ? Les « manufactures patrimoniales » ont un mode de production et un ancrage territorial qui les distinguent clairement du reste du secteur secondaire. D'un côté, les « manufactures patrimoniales » se nourrissent des potentiels d'un territoire, autant en termes de savoir-faire que de singularités géographiques. De l'autre, les « manufactures patrimoniales » lui restituent ces richesses sous forme de dynamisme économique et d'externalités sociales positives (*cf.* 2.1.3). En somme, une relation d'irrigation réciproque relie les territoires et les « manufactures patrimoniales ». Cependant, l'exemple de la commune de Baccarat montre que les manufactures ont une capacité limitée à revivifier certains territoires (*cf.* 2.1.1).

## **CRÉATION D'EMPLOIS TERRITORIALISÉS ET SINGULARITÉS DU TRAVAIL**

Les « manufactures patrimoniales » ont un certain potentiel de revitalisation des territoires. Elles contribuent à les soutenir de plusieurs façons : elles créent des emplois et des communautés de travail propices au lien social et à l'ancrage territorial, d'autant plus qu'elles sont principalement localisées dans des espaces ruraux, particulièrement enclins au développement d'activités manufacturières. La nature du travail pratiqué dans les « manufactures patrimoniales » peut être saisie comme une réponse à des critiques qui fustigent certains modes de production contemporains. L'objet manufacturé donne du sens à l'activité professionnelle, à l'image du travail manuel. Cette caractéristique satisfait une demande qui se manifeste notamment au travers d'une tendance à la reconversion. De plus en plus de personnes font le choix de se tourner vers une activité artisanale.

## **CONTRIBUTION À UN ATTACHEMENT GÉOGRAPHIQUE**

Les externalités sociales intangibles qui émanent de la « manufacture patrimoniale » s'expriment parallèlement à un potentiel de soutien économique des territoires. Les savoir-faire et les lieux sont attachés au domaine culturel et favorables à la construction d'une identité partagée. La sauvegarde de l'identité territoriale, et donc du « sentiment d'appartenance », est l'un des enjeux de la pérennité des « manufactures patrimoniales ». D'autant plus que l'ancrage professionnel amplifié par le caractère emblématique, non seulement des « manufactures patrimoniales » mais également des objets qui en découlent, renforce leur contribution au « sentiment d'appartenance ». Parfois, le soutien des pouvoirs publics permet d'en garantir la conservation. Ce faisant, les « manufactures patrimoniales » sont incitées à prendre en charge certains coûts sociaux. La conservation d'une forme de patrimoine industriel, incarnée par la « manufacture patrimoniale », est donc cruciale dans une perspective de développement d'externalités sociales positives.

# CONCLUSION GÉNÉRALE

---

L'ancrage géographique et les effets sociaux de la « manufacture patrimoniale » ont été étudiés depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. Implantation rurale, nature et organisation du travail, pérennité de savoir-faire participant au prestige de la France, sont autant de caractéristiques qui confèrent à la « manufacture patrimoniale » un rôle socioéconomique central. Elle répond de plus à nombre de critiques relatives à certaines affres des sociétés contemporaines. La résolution d'un ensemble de problématiques souligne la propension de la « manufacture patrimoniale » à prolonger son action au-delà de la sphère économique. **Elle participe à structurer les interactions sociales des espaces ruraux, fait émerger des représentations culturelles communes, et semble donc propice à la construction d'une identité territorialisée.**

## HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE

Quelles raisons géographiques et extra-géographiques avancer pour expliquer la répartition territoriale des manufactures ? Comment contribuent-elles à agencer les ressources naturelles et les savoir-faire ? Au cours des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, la localisation des manufactures royales résulte principalement du **potentiel des territoires**, autant en termes d'accès aux ressources naturelles (énergie et matières premières) que de savoir-faire. Parallèlement, la politique économique menée par Colbert est décisive dans la montée en puissance de ces bassins de vie et de production. D'une part, le **soutien financier** apporté aux manufactures royales les incite à se développer (fiscalité avantageuse, continuité et intensité de la commande publique, *etc.*). D'autre part, le **prestige** suscité par le label « royal » est un gage de qualité, qui profite autant aux ateliers qu'au rayonnement international du royaume. La Révolution française marque la fin de plus d'un siècle d'institutionnalisation fructueuse des manufactures.

La dynamique d'industrialisation qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle fait émerger une **distinction entre deux modes de production**. D'un côté, des manufactures traditionnelles qui demeurent ancrées à un espace rural perpétuent des savoir-faire multiséculaires. D'un autre côté, des usines s'implantent en périphérie des villes, et mettent à profit des innovations techniques et organisationnelles. En termes de travail, **mécanisation et segmentation des tâches** se substituent aux gestes qui s'inscrivent dans un temps long. En termes de production, l'industrie procède à une **standardisation des biens** qui génère des économies d'échelle. Ce procédé s'oppose à la singularité des objets produits dans les manufactures. Dans un premier temps, les usines sont aussi tributaires de la localisation des ressources naturelles que les ateliers traditionnels. Les activités industrielles se multiplient à proximité des gisements de charbon, devenu l'énergie motrice de nombre de centres de production. Cependant, les progrès en termes de transport de marchandises affranchissent progressivement certains secteurs industriels de leur implantation rurale. Le **libéralisme économique** accompagne cette rupture et a des effets sur la répartition territoriale des bassins de production. Succédant au dirigisme centralisé de Colbert, le libre-échange marque une transformation radicale du mode de régulation des activités économiques : plus aucune réglementation n'encadre la localisation et la raison d'être des bassins de production. L'intensité de l'industrialisation est suspendue par des événements troubles de l'histoire : dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, deux guerres mondiales et une crise économique d'envergure stoppent abruptement l'expansion économique.

Au cours des Trente Glorieuses, la consommation de masse rend visible une séparation très nette entre le modèle industriel et celui de la « **manufacture patrimoniale** ». La standardisation des objets est à son comble : les objets ne sont plus acquis pour durer, mais plutôt pour leur potentiel de « consommation ». Cette tendance se prolonge jusqu'à aujourd'hui, à tel point que les procédés d'obsolescence programmée (techniques ou *marketing*) ont libre cours. La nature des biens produits dans les ateliers traditionnels se heurte aux modes

de consommation des sociétés contemporaines. Les « manufactures patrimoniales » continuent à mettre en pratique leur savoir-faire, en restant **ancrées à un territoire rural**, et en fabriquant des **objets aussi durables que précieux**. Parfois, même quand les ressources naturelles s'épuisent, les matériaux sont importés pour permettre aux savoir-faire de s'exprimer sur leur territoire historique. Si le déterminant originel de la localisation des « manufactures patrimoniales » est d'ordre géographique, l'enracinement des savoir-faire est garant de la pérennité contemporaine de cette répartition spatiale.

### ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »

Peut-on identifier et qualifier les externalités sociales générées par les « manufactures patrimoniales » ? Dans quelle mesure leur localisation, principalement rurale, accentue-t-elle la porosité entretenue entre l'activité économique et les territoires ? Dans quelle mesure la nature de leur activité est-elle vectrice d'effets sociaux vertueux ? Les « manufactures patrimoniales » sont fondées sur les **potentiels géographiques et humains** d'un territoire. Leurs effets locaux s'expriment autant en termes de dynamisme économique que d'externalités sociales positives. D'une part, les espaces ruraux ont des atouts à faire valoir en termes de qualité de vie. D'autre part, les spécificités de la « manufacture patrimoniale » sont compatibles avec des émancipations individuelle et collective.

L'originalité de l'outil productif, constitutif de la « manufacture patrimoniale », répond à certaines critiques sociales. **L'organisation et la nature du travail** participent largement au bien-être qui semble émaner de la « manufacture patrimoniale »<sup>62</sup>. De plus, sa capacité à rassembler au travers d'un « **sentiment d'appartenance** », éprouvé autant en regard d'un territoire, d'une manufacture ou des objets qui en sont issus, participe à la **construction d'une identité partagée**.

---

62. Formulée à partir d'exemples emblématiques, cette hypothèse pourrait être soumise à une étude de terrain.

Dans certains cas, les manufactures ne sont pas toujours en capacité de revitaliser, à elles seules, certains territoires. La concurrence mondialisée est effrénée, et les consommateurs sont incités à se tourner vers une production moins qualitative, et donc moins durable. L'intervention des pouvoirs publics permettrait-elle de stimuler la « manufacture patrimoniale », et de révéler à nouveau son potentiel de **revitalisation des espaces ruraux** ? Plusieurs exemples historiques démontrent que ce type de soutien renforce les effets de la « manufacture patrimoniale » sur le territoire.

### AMBITION DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »

Au fil de l'histoire, la « manufacture patrimoniale » agence les potentialités géographiques et les savoir-faire d'un territoire. La combinaison de ces deux actifs clés a souri à nombre de zones rurales : depuis les manufactures royales jusqu'au site plus contemporain de Bataville, en passant par l'ensemble socioproduit suggéré par Robert Owen, plusieurs cas montrent que cet outil productif produit des externalités qui dépassent le champ économique. Premièrement, la localisation des « manufactures patrimoniales » fournit un socle robuste au « sentiment d'appartenance ». Une étude récente montre que les résidents de communes rurales sont ancrés dans leur territoire, contrairement à ceux des grandes villes<sup>63</sup>. La stabilité des personnes facilite le partage d'objets communs, et renforce la nature des liens sociaux. Deuxièmement, la « manufacture patrimoniale » répond à un faisceau de critiques sociales, adressées non pas uniquement à l'encontre d'un système économique inégalitaire, mais également à une manière de faire société. De façon théorique, les controverses visent les effets de la « *cité par projets*<sup>64</sup> ». Le principe central de ce mode de coordination des acteurs, caractéristique des sociétés organisées en réseaux, est remis en question : finalement, la flexibilité et l'adaptabilité des personnes

63. 38 % des résidents de l'agglomération parisienne manifestent leur intention de quitter leur territoire, contre seulement 11 % des personnes vivant dans des communes rurales. L'ObSoCo, 2020, *Forum Vies Mobiles*.

64. Boltanski, L. et Chiapello, È., 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Tel, Gallimard.

montrent leurs limites. C'est notamment en cela que la « manufacture patrimoniale » présente un intérêt contemporain.

Le renouvellement de centres de production qui se sont montrés essentiels dans l'histoire du pays, autant sur les plans économiques, sociaux que culturels, est en mesure de fournir des structures matérielles et immatérielles aux interactions. Le lien social est central dans les revendications qui émanent des territoires, elles ne peuvent donc être satisfaites par la seule modification de la répartition de la valeur. La « manufacture patrimoniale » a l'ambition de prolonger son action économique en capitalisant sur les potentialités territoriales et les savoir-faire, pour faciliter la construction d'une **identité géographique non exclusive mais partagée**, nécessaire à la revitalisation des territoires.



# TABLE DES FIGURES

---

## CARTE

<b>Carte 1</b> : origine de l'expertise importée en France sous Colbert	26
<b>Carte 2</b> : localisation des manufactures royales par rapport aux ressources naturelles (partie 1/2)	30
<b>Carte 3</b> : localisation des manufactures royales par rapport aux ressources naturelles (partie 2/2)	32
<b>Carte 4</b> : localisation des manufactures royales par rapport à la géologie simplifiée de la France	36
<b>Carte 5</b> : localisation des principales manufactures textiles et des zones industrielles au XIX <sup>e</sup> siècle	49
<b>Carte 6</b> : localisation des manufactures métallurgiques par rapport à la géologie	51
<b>Carte 7</b> : localisation des manufactures (céramique, cristal, faïence et verre)	52
<b>Carte 8</b> : densité de la population française par départements en 1861	54
<b>Carte 9</b> : accroissement de la population française par départements, 1800-1835 et 1836-1861	56
<b>Carte 10</b> : agrandissement du territoire d'une commune industrielle. Le Creusot en 1856	60
<b>Carte 11</b> : accroissement de la population française par départements, 1954-1975	72
<b>Carte 12</b> : principales manufactures des industries céramiques, 1945-1970	74
<b>Carte 13</b> : principales manufactures des secteurs verriers, 1950-1970	77
<b>Carte 14</b> : principales manufactures des secteurs textiles, 1945-1970	88
<b>Carte 15</b> : principales manufactures des secteurs sidérurgiques, 1945-1960	81
<b>Carte 16</b> : accroissement de la population française par départements, 1975-1999 et 1999-2017	88

<b>Carte 17</b> : principales manufactures des industries céramiques, 1661-2017	92
<b>Carte 18</b> : principales manufactures des secteurs verriers, 1661-2017	93
<b>Carte 19</b> : principales manufactures des secteurs textiles, 1661-2017	96
<b>Carte 20</b> : principales manufactures des secteurs sidérurgiques, 1661-2017	97
<b>Carte 21</b> : points de vente internationaux de la manufacture de Baccarat	128
<b>Carte 22</b> : évolution des investissements du groupe Saint-Gobain à l'étranger depuis 1665	129

## GRAPHIQUE

<b>Graphique 1</b> : étapes de la croissance économique de certains pays (d'après Rostow, 1963, p. 7)	43
<b>Graphique 2</b> : évolutions du PIB et de la productivité horaire du travail, France, 1950-1975, INSEE	68
<b>Graphique 3</b> : population qui aimerait déménager selon la taille de l'agglomération de résidence	124

## TABLEAU

<b>Tableau 1</b> : échelles géographiques de référence, INSEE, 2003, d'après Guérin-Pace, 2006	121
<b>Tableau 2</b> : régions d'appartenance, INSEE, 2003, d'après Guérin-Pace, 2006	122

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE	5
SYNTHÈSE	11
MÉTHODOLOGIE	17
<b>1. HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE</b>	<b>21</b>
<b>1.1.   LES MANUFACTURES ROYALES (1663-1789)</b>	<b>23</b>
1.1.1. Une politique économique en prise avec l'intensité du commerce international	23
1.1.2. Raisons géographiques de la distribution territoriale des manufactures royales	29
1.1.3. Pérennité de la localisation des savoir-faire hérités des manufactures royales	39
CONCLUSION : LES MANUFACTURES ROYALES	41
<b>1.2.   LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (1770-1880)</b>	<b>42</b>
1.2.1. Évolutions socio-économiques et modifications du dispositif productif	44
1.2.2. Hétérogénéité sectorielle de l'industrialisation	48
1.2.3. Effets démographiques et territoriaux de l'émergence de la ville-usine	53
1.2.4. Trajectoire d'un village emblématique de l'expansion industrielle française	59
CONCLUSION : LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE	62
<b>1.3.   LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1975)</b>	<b>64</b>
1.3.1. La consommation de masse singularise la « manufacture patrimoniale »	67
1.3.2. Stabilité géographique du dynamisme manufacturier	72
CONCLUSION : LES TRENTE GLORIEUSES	83

<b>1.4.   DEPUIS LES « CHOCS PÉTROLIERS » DE LA FIN DES ANNÉES 1970</b>	84
<b>1.4.1. Délocalisation, exode rural et dislocation des structures sociales</b>	86
<b>1.4.2. Robustesse de l'ancrage territorial de manufactures au savoir inégalé</b>	91
<b>1.4.3. Manufacture patrimoniale et marketing territorial : face à la tendance urbaine</b>	98
<b>1.4.4. Porosité de la manufacture avec des formes d'économies territorialisées</b>	100
CONCLUSION : DEPUIS LES « CHOCS PÉTROLIERS » DE LA FIN DES ANNÉES 1970	103
<b>CONCLUSION : HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA MANUFACTURE</b>	104
Raisons géographiques de la répartition territoriale des manufactures	104
Conditions socio-économiques favorables aux « manufactures patrimoniales »	105
Contributions historiques des « manufactures patrimoniales » au bien commun	106
<b>2. ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »</b>	109
<b>2.1.   EXTERNALITÉS SOCIALES TANGIBLES</b>	111
<b>2.1.1. Une activité fortement représentée dans les espaces ruraux</b>	111
<b>2.1.2. La nature du travail manufacturier répond à une critique grandissante</b>	113
<b>2.1.3. La manufacture irrigue le territoire : le cas emblématique de « Bataville »</b>	114
<b>2.1.4. Typologie des formes de conservation du patrimoine industriel</b>	117
CONCLUSION : EXTERNALITÉS SOCIALES TANGIBLES	118
<b>2.2.   EXTERNALITÉS SOCIALES INTANGIBLES</b>	120
<b>2.2.1. Le « sentiment d'appartenance » : un facilitateur de lien social et de solidarité</b>	120
<b>2.2.2. Trajectoires de manufactures garantes du savoir-faire français</b>	126
CONCLUSION : EXTERNALITÉS SOCIALES INTANGIBLES	131

<b>CONCLUSION : ANALYSE DES EXTERNALITÉS SOCIALES DE LA « MANUFACTURE PATRIMONIALE »</b>	<b>131</b>
Création d'emplois territorialisés et singularités du travail	132
Contribution à un attachement géographique	132
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>133</b>
<hr/>	
Histoire géographique de la manufacture	133
Analyse des externalités sociales de la « manufacture patrimoniale »	135
Ambition de la « manufacture patrimoniale »	136
Table des figures	139
Table des matières	141
Bibliographie	145
Annexes : raisons géographiques de la repartition spatiale des manufactures	153
<b>POSTFACE</b>	<b>157</b>
<hr/>	



# BIBLIOGRAPHIE

---

## A

Achard, A., 2020, *Analyse de la politique industrielle de la Région Nouvelle-Aquitaine*, Université de Bordeaux, Thèse de doctorat en sciences économiques

Ancienne manufacture nationale d'armes de Saint-Étienne, 2020 [consulté en juillet 2020] : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA42000025>

Annuaire des entreprises, 2020, *Archives de la French Fab* [consulté en juillet 2020] : [www.lafrenchfab.fr/entreprises](http://www.lafrenchfab.fr/entreprises)

Artisans du Patrimoine, 2020, *Annuaire de la céramique et de la faïence en Loir-et-Cher (41)* [consulté en juillet 2020] : <https://artisansdupatrimoine.fr/annuaire-ceramique-faïence-c-33-loir-cher-d-41.html>

Asselain, J.-C., 1984, *Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Tome 1, Points

Aubert (d'), F., 2014, « L'économie selon Colbert », *Colbert. La vertu usurpée*, Éditions Perrin, Tempus, pp. 253-306

Aubert (d'), F. et Gagné, C., 2004, « Histoire de la dynamique territoriale de l'industrie. Le rôle de la demande de travail », *Working Paper*, Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, 2004 | 10

Aubert, J.-P. et Smaghe, T., 2007, « Quand Giat Industries s'adapte au marché », *Le Journal de l'École de Paris du management*, 2007 | 3, n° 65, pp. 23-29

## B

Balabanian, O. et Bouet, G., 1994, « La porcelaine de Limoges », *Norois*, 164, pp. 719-723

Barbier, F., 1981, « Les ouvriers du livre et la révolution industrielle en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, 63 (248), pp. 189-206

Barthes, R., 1957, *Mythologies*, Éditions du Seuil

Baudrillard, J., 2007 [1970], *La Société de consommation*, Gallimard, Folio

Beaucire, F. et Poulot, M., 2016, « Les aménagements du territoire », *Géographie humaine*, Vol. 3<sup>e</sup> éd., pp. 337-373, Armand Colin

Belhoste, J.-F. et Woronoff, D., 2016, « Ateliers et manufactures : une réévaluation nécessaire », in Monnier, R. (Éd.), *À Paris sous la Révolution : nouvelles approches de la ville*, pp. 79-91, Éditions de la Sorbonne

Bély, L., 2013, *La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Quadriga, pp. 567-608

- Berlingen, F., 2020, *Recyclage : le grand enfumage, comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable*, Rue de l'échiquier
- Berrut, S., 2013, *Patrimoine Industriel Minier* [consulté en juin 2020] : <http://patrimoine-minier.fr/lorraine/index.html>
- Billet, J., 2018, « Artisans entrepreneurs de territoire et agir entrepreneurial – cas d'une PME familiale », *Projectics / Projectica / Projectique*, n° 19 (1), pp. 57-77
- Blanc, M., 1997, « La ruralité : diversité des approches », *Économie rurale*, 242 (1), pp. 5-12
- Blanqui, A., 1860 [1837], *Histoire de l'économie politique, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, Bibliothèque des sciences morales et politiques, Guillaumin et Cie
- Boltanski, L. et Chiapello, È., 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Tel, Gallimard
- Bouet, G., & Balabanian, O. 1994. La porcelaine de Limoges. *Noroi*, 164 (1), pp. 719-723
- Bourg, D., Foltz, J.-M., Nicklaus, D. et Cros, C., 2008, « Chantier n° 31 – Groupe d'étude "économie de fonctionnalité" », *Rapport final au ministre d'État, ministère de l'Énergie, de l'Écologie et du Développement*
- Bourg, D. et Papaux, A., 2010, *Vers une société sobre et désirable*, PUF
- Bousquet, F., 2015, *L'Influence du lien personnel entre l'entrepreneur et le territoire sur l'ancrage territorial des PME*, Université de Bordeaux, Thèse de doctorat en sciences économiques
- Boutillier, S., 2006, « L'entreprise artisanale, entre l'entrepreneur et la grande entreprise », *Marché et organisations*, n° 1 (1), pp. 17-37
- Boutillier, S. et Perrin, C., 2014, « Petites et moyennes entreprises dans la première révolution industrielle », *Working Paper*, Université du littoral Côte-d'Opale
- Boutillier, S., 2015, « Le devenir de l'artisanat au XIX<sup>e</sup> siècle, évolution des métiers dans le développement du capitalisme », *Marché et organisations*, 2015 | 3 (n° 24), pp. 201-217
- Boutillier, S., 2018, *Colbert et les manufactures, succès et échecs d'un capitalisme administré*, Université du littoral Côte-d'Opale, présentation au CNAM, Paris, 6-7 septembre 2018
- Bouton, X., Dereux, H., et Hollocou, A., 2015, « Les industries du luxe en France », *Gestion et management*, 43
- Brejon de Lavergnée, M., 2002, « Un secteur en transition ? L'industrie du verre en France au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société*, 21 (4), pp. 531-553
- Bretagnolle, A., Baudet-Michel, S., Glita, I., et Paulus, F., 2019, « Effondrement, résistances et transformations de l'emploi textile dans les villes françaises des années 1960 aux années 2010 », *Géographie, économie, société*, Vol. 21 (4), pp. 317-344

Briand, J.-P., 1995, « Le renversement des inégalités régionales de scolarisation et de l'enseignement primaire supérieur en France (fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>) », *Histoire de l'éducation*, 66, pp. 159-200

Brundtland, G.-H., 1987, *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford

## C

Canu, B., 2006, « Les moulins du Clos du Cotentin », *In situ, Revue des patrimoines*, 7 | 2006

Caron F., 2003, *L'industrialisation de la France au 19<sup>e</sup>* [consulté en juillet 2020] : <http://aehsc.chez.com/france19eme.htm#ab>

CGET, 2018, « L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? », *Fiche d'analyse de l'Observatoire des Territoires*, 2018

Chalendar, P.-A., 2007, « Saint-Gobain. Du monde des usines à l'univers de la distribution », *Le Journal de l'École de Paris du management*, n° 64 (2), pp. 30-36

Chambrun (de), R., 1990, « Baccarat ou la conquête du cristal », *Revue des deux mondes*, Janvier 1990, pp. 115-123

Chermette, A., 1995, « Le Creusot, première concentration fer-charbon », *Société linnéenne de Lyon*, 64-9, pp. 386-398

Claval, P., 2017, *La France de l'âge industriel*, Que sais-je ?, 5<sup>e</sup> éd., pp. 54-74

Colbert, J.-B., 1863 [1663], « Discours sur les manufactures du royaume », *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiées par Clément, P., tome II, 1<sup>re</sup> partie, Finances, impôts, monnaies, Paris, Imprimerie impériale, 1863, pp. 257-262

Collection Armes, 2020, *Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne* [consulté en juillet 2020] : [www.musee-art-industrie.saint-etienne.fr/decouvrir/collections/collection-armes](http://www.musee-art-industrie.saint-etienne.fr/decouvrir/collections/collection-armes)

Collet, A., 2010, *Génération de classes moyennes et travail de gentrification : changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, Université de Lyon 2, Thèse de doctorat en sociologie

Colletis, G., 2012, « Quelle politique industrielle pour la France ? », *L'Économie politique*, 2012/2, n°54, pp. 63-78

Collombat, B., 2014, « Lip, 1973 : la grande peur du patronat », *Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours*, La Découverte, pp. 232-241

Collor, C., 2019, « La sidérurgie en France – mise à jour 2019 », *Observatoire de la Métallurgie* [consulté en juillet 2020] : [www.observatoire-metallurgie.fr/sites/default/files/2019-07/La%20sid%C3%A9rurgie%20mise%20%C3%A0%20jour%2020202019.pdf](http://www.observatoire-metallurgie.fr/sites/default/files/2019-07/La%20sid%C3%A9rurgie%20mise%20%C3%A0%20jour%2020202019.pdf)

Commission européenne, 2010, *Une politique industrielle intégrée à l'ère de la mondialisation. Mettre la compétitivité et le développement durable sur le devant de la scène*, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions

Conchon, A. et Lemaigre-Gaffier, P., 2017, « L'impossible restauration des manufactures royales », *Annales historiques de la Révolution française*, 2017 | 3

Conti, S. 1996, « Éditorial : de l'entreprise au territoire », *Revue internationale P.M.E. Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 9(34), pp. 5-35

Coriat, B., 1993, *L'Atelier et le robot*, Christian Bourgois

Coriat, B., 1994, *L'Atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois

Cucarull, J., 2001, « La mesure sérielle de l'activité industrielle dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Problèmes de méthode à partir de l'exemple de l'Ille-et-Vilaine », *Histoire & mesure*, XVI (XVI-1/2), pp. 57-92

## D

Daviet, J.-P., 1987, « Saint-Gobain et l'industrie de la glace : l'innovation dans un vieux secteur », *Histoire, économie & société*, 6 (2), pp. 235-261

Daviet, J.-P., 2001, « Mémoires de l'entreprise française du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, 23, pp. 105-119

Daviet, S., 2005, « Trente ans de géographie industrielle dans les Annales de géographie (1970-1999) », *Annales de géographie*, n° 641 (1), pp. 73-92

Daviet, S., 2007, « Économie et culture : regards croisés de la géographie », *Géographie, économie, société*, Vol. 9 (1), pp. 3-18

Debonneuil, M., 2010, *L'Économie quaternaire : une croissance durable à construire*, Rapport remis le jeudi 14 janvier à Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique.

Depraz, S., 2017, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de "l'hyper-ruralité" », *Bulletin de l'association de géographes français, Géographies*, 94 (943), pp. 385-399

Derrida, J., 1996, *Le Monolinguisme de l'autre*, Éditions Galilée

Desmars, D., 1998, « La difficile genèse du bassin houiller lorrain (1815-1870) », *Histoire, économie & société*, Année 1998, 17-3, pp. 505-529

Doumergue, Y., 1964, « Un bel exemple d'implantation industrielle en milieu rural. L'usine Bata de Moussey-Bataville (Moselle) », *L'Information géographique*, 28-3, pp. 125-130

## E

Edelblutte, S., 2010, « Paternalisme et territoires politiques dans la France de la seconde révolution industrielle : un regard rétrospectif sur les liens entre firmes et territoires communaux », *Revue géographique de l'Est*, Vol. 50, 3-4

Engels, F., 1960 [1845], *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Éditions sociales

## F

Faure, A., 1986, « Petit atelier et modernisme économique. La production en miettes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société*, 5 (4), pp. 531-557

Fourastié, J., 2011 [1979], *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible*, Fayard

Frémont, A., 2001, *Portait de la France*, Tome 1, Champs, Essais

## G

Gachon, L., 1955, « Histoire, géographie, démographie », *Norois*, 7 (1), pp. 281-316

Gadrey, J., 2010, *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Les petits matins / Alternatives économiques

Galinié, H., Rodier, X., et Saligny, L., 2004, « Entités fonctionnelles, entités spatiales et dynamique urbaine dans la longue durée », *Histoire et mesure*, XIX (XIX-3/4), pp. 223-242

Giarini, O. et Stahel, W.-R., 1989, *The Limits to Certainty. Facing Risks in the New Service Economy*, The Netherlands, Kluwer

Glon, É., 1996, « Entreprises, territoire et développement local », *Hommes et Terres du Nord*, 4 (1), pp. 194-202

Gournay (de), V., 2017 [1753], *Mémoires et Lettres*, Institut Coppet

Guérin-Pace, F., 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, 2006/4, Tome 35, pp. 298-308

Guéry, A., 1989, « Industrie et colbertisme : origines de la forme française de la politique industrielle ? », *Histoire, économie & société*, Année 1989, 8-3, pp. 297-312

Guillemé-Brulon, D., 1995, *Les Diverses Céramiques : définitions, origines, compositions, techniques* [consulté en mai 2020] : [amisfaiencefine.fr/IMG/pdf/DFE-02.pdf](http://amisfaiencefine.fr/IMG/pdf/DFE-02.pdf)

## H

Henry, J.-Y., 2016, « Les scieries hydrauliques vosgiennes », *In situ, Revue des patrimoines*, 29 | 2016

Herpin, N., 2001, *Sociologie de la consommation*, La Découverte, Repères

Huppé, P., Gérard, R. et Le Gendre, G., 2018, *France, métiers d'excellence*, Rapport remis au Premier ministre

## I

Industrie Explorer, *Top 4 des usines du secteur : autres produits textiles* [consulté en juillet 2020] : <https://industrie.usinenouvelle.com/classement/region-7/soussecteur-61>

InfoFaïence, *Faïence : marques et dates* [consulté en juin 2020] : [www.infofaïence.com/fr](http://www.infofaïence.com/fr)

InfoTerre, 2020, *Téléchargement des cartes géologiques départementales à 1/50 000 (Bd Charm-50)*, Données et services, Cartes géologiques [consulté en mai 2020] : <https://infoterre.brgm.fr/formulaire/telechargement-cartes-geologiques-departementales-150000-bd-charm-50>

INSEE, 1953, *Annuaire statistique de la France* [consulté en juin 2020] : [www.economie.gouv.fr/saef/annuaire-statistique-france](http://www.economie.gouv.fr/saef/annuaire-statistique-france)

Institut de Céramique française, 2015, *Technologie céramique* [consulté en juin 2020] : <http://ceramique-francaise.com/wp-content/uploads/2016/02/ouvragecicf2avecfiligrane.pdf>

## J

James, A. et Haudrère, P., 2011, « Les arsenaux de marine en France avant Colbert », *Dix-septième siècle*, 2011/4, n° 253, pp. 657-669

## K

Koenig, M.-P., 2005, « Le gisement protohistorique de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) », *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer : actes du 127<sup>e</sup> congrès du CTHS*, Nancy, 15-20 avril 2002, pp. 91-147

König, C., 2018, « Les mines d'étain », *Futura* [consulté en mai 2020] : [www.futura-sciences.com/sciences/dossiers/chimie-metal-tout-savoir-etain-1416/page/9](http://www.futura-sciences.com/sciences/dossiers/chimie-metal-tout-savoir-etain-1416/page/9)

## L

Latour, B., 2012, *Pasteur : guerre et paix des microbes*, La Découverte

Le Brun, I. et Lasseray, 1936, « Un paysage industriel, Le Creusot », *L'Information géographique*, 1 (4), pp. 184-186

Defi-metiers.fr., 2013, *Les Métiers des industries du textile et de l'habillement*, [www.defi-metiers.fr/panoramas/les-metiers-des-industries-du-textile-et-de-lhabillement](http://www.defi-metiers.fr/panoramas/les-metiers-des-industries-du-textile-et-de-lhabillement)

Lorenzi, J.-H., Pastré, O. et Toledano, J., 1984, *La crise du xx<sup>e</sup> siècle*, Economica

## M

Mahieu, R., 2012, « Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012 », *Trente ans de vie économique et sociale*, INSEE, pp. 11-20

Mairie de Niderviller, 2020, *La Faïencerie de Niderviller* [consulté en juillet 2020] : [www.niderviller.fr/accueil/le-mot-du-maire-et-l-histoire-de-niderviller/la-faïencerie](http://www.niderviller.fr/accueil/le-mot-du-maire-et-l-histoire-de-niderviller/la-faïencerie)

Malaurie, J., 1948, « L'élevage ovin français. Cartes et commentaires », *L'Information géographique*, 12 (5), pp. 180-187

Mauco, G., 1935, « Remarques sur le mouvement de la population en France depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle », *Annales de géographie*, 44 (250), pp. 371-384

Maurel, F. et Sédillot, B., 1997, « La concentration géographique des industries françaises », *Économie et prévision*, 131 (5), pp. 25-45

Meadows, D.-H. et al., 1972, *The Limits to Growth. A Report of the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, Universe Book, New York

Michel, M., 1977, « Ville moyenne, ville-moyen », *Annales de géographie*, 86 (478), pp. 641-685

Minard, P., 1998, *La Fortune du colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*, Fayard

Mobilier National, *Manufacture de la Savonnerie* [consulté en mai 2020] : [www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/les-manufactures/manufacture-de-la-savonnerie](http://www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/les-manufactures/manufacture-de-la-savonnerie)

Morin, G.-A., 2010, « La continuité de la gestion des forêts françaises de l'Ancien Régime à nos jours, ou comment l'État a-t-il pris en compte le long terme », *Revue française d'administration publique*, 2010/2, n° 134, pp. 233-248

Musso, P., 2017, *La Religion industrielle. Monastère, manufacture, usine. Une généalogie de l'entreprise*, Fayard

## N

Nordhaus, W. et Tobin, J., 1972, « Is growth Obsolete ? », *Economic Research : Retrospect and Prospect*, Volume 5, Economic Growth, NBER, pp. 1-80

## O

Observatoire des métiers, 2020, *Établissements*, TMC (Textiles, mode, cuirs) : [www.observatoiremodetextilescuirs.com/etablissements](http://www.observatoiremodetextilescuirs.com/etablissements)

## P

Patrimoine Rhône-Alpes, 2020, *Usine d'armes dite Manufacture royale d'armes de Saint-Étienne puis Giat Industries, actuellement Cité du design, Inventaire général du Patrimoine culturel* [consulté en juillet 2020] : <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/usine-d-armes-dite-manufacture-royale-d-armes-de-saint-etienne-puis-giat-industrie-actuellement-cite-du-design/5c364623-f9cb-448c-8cc2-9d7670a879d4>

Perrin, C., 2015, « La construction de territoires industriels. Les industries animales dans l'ouest de la France : Château-Renault et Surgères », *Marché et organisations*, n° 23 (2), pp. 197-214

Polanyi, K., 1983 [1944], *La Grande Transformation*, Gallimard, Tel

## Q

Quesnay, F., 1969 [1763], *Tableau économique des physiocrates*, Calmann-Lévy

## R

Rieutort, L., Madeline, P., et Delfosse, C., 2018, « Quelles géographies de la France rurale ? », *Histoire & Sociétés rurales*, Vol. 50 (2), pp. 7-30

Rioux, J.-P., 1989 [1971], *La Révolution industrielle (1770-1880)*, Éditions du Seuil

Rioux, J.-P., 2019, *Nos villages. Au cœur de l'histoire des Français*, Tallandier

Rosen, J., 2018, « La faïence en France du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : technique et histoire », *CNRS*, 164

Rostow, W.-W., 1963, *Les Étapes de la croissance économique*, Éditions du Seuil

## S

Sabatier, G., 2000, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », *Histoire, économie & société*, 19 (4), pp. 527-560

Sagne, S., 2004, « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, 2004/1, Vol. 34, pp. 31-40

Schumpeter, J.-A., 1935 [1911], *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz

Schumpeter, J.-A., 1939, *Business Cycles*, McGraw-Hill Book Company

Sée, H., 1925, *La France économique et sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin

Sidoli, Y., 2017, *L'Usage en partage. Analyse comparative des modèles socio-économiques d'« économie de (la) fonctionnalité » et d'« économie collaborative »*, Université Côte-d'Azur, Orange Labs, Thèse de doctorat en sociologie

Skandberg, K. et Wijkman, A., 2015, *The Circular Economy and Benefits for Society*, An Interim Report by the Club of Rome with Support from the MAVA and the Swedish Association of Recycling Industries

Smith, A., 1888 [1776], *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Courcelle-Seneuil, Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Société Chimique de France, 2020, *Cristal* [consulté en juin 2020] : [www.societechimiquedefrance.fr/Cristal.html?lang=fr](http://www.societechimiquedefrance.fr/Cristal.html?lang=fr)

Stiglitz, J., Sen, A. et Fitoussi, J.-P., 2009, *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et sur le progrès social*, Rapport remis au président de la République

Sumner, W.-G., 2016 [1884], *Des devoirs respectifs des classes de la société*, Hachette

## T

Taylor, W., 1911, *The Principles of Scientific Management*, Harper & Brothers Publishers, New York and London

Teulon, F., 1996, *Croissance, crises et développement*, 3<sup>e</sup> édition mise à jour, PUF

## U

Usher, A.-P., 1934, « Colbert and Governmental Control of Industry in Seventeenth Century France », *The Review of Economics and Statistics*, 16 (11), pp. 237-240

## V

Val., P., 1956, « La démographie et l'histoire : problèmes de population du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Population*, 11 (4), pp. 757-760

Verley, P., 1997, *La Révolution industrielle*, Gallimard

Vessiere Cristaux, 2019, *Faïence de Niderviller (Collection 2019)* [consulté en juillet 2020] : [www.vessiere-cristaux.fr/categorie-produit/faïence-de-lorraine/niderviller-faïence](http://www.vessiere-cristaux.fr/categorie-produit/faïence-de-lorraine/niderviller-faïence)

Viret, J.-L., 2007, « L'industrie des armes portatives à Saint-Étienne, 1777-1810. L'inévitable mécanisation ? », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n°54-1(1), pp. 171-192

## W

Woronoff, D., 1989, « L'industrialisation de la France de 1789 à 1815. Un essai de bilan », *Revue économique*, 40 (6), pp. 1047-1060

## Z

Zanetti, T., 2011, « La manufacture d'armes de Saint-Étienne : un patrimoine militaire saisi par l'économie créative », *In situ, Revue des patrimoines*, 16 | 2011

# ANNEXES :

## RAISONS GÉOGRAPHIQUES DE LA RÉPARTITION SPATIALE DES MANUFACTURES



Manufacture à base d'argile

Déterminant principal  
 Déterminant secondaire

Raison de la géolocalisation de la manufacture entre 1661 et 1900		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
Ressources naturelles		Transformation
Superficielles	Eau	Utilisée dans la fabrication et le transport
	Bois	Source d'énergie combustion
Géologiques	Sols argileux	Kaolin, feldspath et quartz
	Sables	Faïence : potasse, alcalin et silice
Autres		

Raison de la géolocalisation de la manufacture après 1945		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
<p>Pour cette période, la manufacture patrimoniale est plus ancrée dans le territoire, principalement en raison du savoir-faire. La faïence et certains types de céramiques sont facilement transportables sous forme de pâte prête à être modelée pour être utilisée dans de nouveaux ateliers. La manufacture à base d'argile est localisée là où il existe un savoir-faire et une main d'œuvre spécialisée.</p>		

### Type de manufacture du textile



Céramique



Faïence



Porcelaine



Tuile



Manufacture du verrier

■ Déterminant principal  
■ Déterminant secondaire

Raison de la géolocalisation de la manufacture entre 1661 et 1900		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
Ressources naturelles		Transformation
Superficielles	Eau	Utilisée dans la fabrication et le transport
	Bois	Source d'énergie combustion
Géologiques	Sables	Pour le verre et le miroir : potasse, plomb, silice.
		Pour le cristal: potasse d'Alsace. Sol riche en gemme
Autres		
Raison de la géolocalisation de la manufacture après 1945		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
La manufacture à cette période peut être divisée en deux grands groupes : un premier pour lequel la manufacture reste sur le territoire en raison du type de ressource géologique et d'un savoir-faire. Et un second, qui dépend de la présence d'une grande main d'œuvre, d'espaces pour construire de nouvelles usines ou encore d'une volonté de s'approcher de son marché		
Type de manufacture de verre		



Cristal



Verre



Miroir



Manufacture textile

■ Déterminant principal  
■ Déterminant secondaire

Raison de la géolocalisation de la manufacture entre 1661 et 1900		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
Ressources naturelles		Transformation
Superficielles	Eau	Source d'énergie hydraulique
	Mûriers	Zone de vie des vers de soie
Géologiques		
Autres	Ovin	Laine
	Vers à soie	Soie
Raison de la géolocalisation de la manufacture après 1945		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
Pendant cette période, les matières premières et les ressources énergétiques deviennent plus mobiles. En revanche, l'implantation de l'industrie se fera là où il existe traditionnellement un savoir-faire avec une importante main d'œuvre spécialisée ou une tradition liée au territoire.		
Type de manufacture textile		



Draps



Bas de soie



Dentelle



Tapiserie



Coton



Manufacture dans la métallurgie

■ Déterminant principal  
 ■ Déterminant secondaire

Raison de la géolocalisation de la manufacture entre 1661 et 1900		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)
Ressources naturelles		Transformation
Superficielles	Eau	Utilisée dans la fabrication et le transport
	Bois	Source d'énergie combustion
Géologiques	Sols riches en fer	Principalement métaux lourds
	Sols métalliques non ferreux	Aluminium
Autres		

Raison de la géolocalisation de la manufacture après 1945		
Ressources naturelles	Savoir-faire	Autre (politique)

Les produits manufacturés en ferreux se trouvent à proximité des sources de matières premières et d'énergie. Tant l'industrie lourde que les manufactures patrimoniales environnantes sont territorialisées par des facteurs géographiques. Elles se sont mobilisées autour de nouveaux sites d'exploitation.

Type de manufacture dans la métallurgie



Fonderie



Aluminium



## POSTFACE

---

Résolument contemporain, le modèle de la « manufacture patrimoniale » fait aujourd’hui l’objet d’un regain d’intérêt parce qu’il constitue non seulement un levier local d’activité et d’emploi, mais aussi une piste pour le développement de l’économie de fonctionnalité et pour l’économie circulaire. Terre & Fils a ainsi commandé un état des lieux scientifique sur les « manufactures patrimoniales » qui documente leurs potentialités au cœur des territoires français. De quelles vertus potentielles ce modèle peut-il être porteur dans le contexte économique et social français actuel ? Telle est la question adressée par Terre & Fils en commandant cet état des lieux original sur les « manufactures patrimoniales » auprès d’un duo de chercheurs en sociologie et en géographie.

### QUE RECOUVRENT LES « MANUFACTURES PATRIMONIALES » ?

Le mot *manufacture* a revêtu des acceptions différentes dans le temps. Apparues dans la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle sous Colbert, les manufactures dites « royales » étaient des unités de production nées dans le contexte du mercantilisme, bénéficiant de monopoles dans leur domaine et ayant pour visée de s’imposer au sein d’un marché transnational grâce au renom de leurs biens de qualité, produits selon des savoir-faire uniques. Avec la Révolution française qui *de facto* met fin aux manufactures royales et avec la diffusion du modèle usinier au cours du xix<sup>e</sup> siècle, l’acception des manufactures a progressivement muté : elles se sont distinguées de l’atelier et de l’usine à la fois en termes de biens produits – biens artisanaux d’une part, biens standardisés d’autre part – et de modalités de travail – transmission longue et interindividuelle dans un cas, formation sommaire et impersonnelle dans l’autre cas.

Au fil du xx<sup>e</sup> siècle, et *a fortiori* au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le modèle manufacturier, à l’interface de l’artisanat et

de la production sérielle, a perdu en vitesse et a peiné à trouver ses débouchés. La raison principale en est le changement des modes de consommation, plébiscitant de façon croissante des objets à bas coût, remplaçables au fil des modes et des saisons et ne nécessitant donc pas de robustesse particulière. Au terme des Trente Glorieuses, avec la fin du miracle économique et l'apparition des premières critiques écologistes et consuméristes, les conditions de production des biens de consommation ont commencé à être sérieusement questionnées par l'opinion publique. La désindustrialisation, la délocalisation de la production et la conscience d'un monde qui produit trop de biens à obsolescence rapide selon des procédés polluants sont devenus les marqueurs de l'épuisement du modèle usinier.

Depuis le début de ce siècle, le contexte économique et les habitudes de consommation laissent à penser qu'une revivification du modèle manufacturier est aussi souhaitable que souhaité : on observe en France une attention et une demande accrues pour des biens de consommation courants provenant de filières de production respectueuses de la main-d'œuvre comme des écosystèmes. Les « manufactures patrimoniales » pourraient constituer une réponse à cette demande. Elles ne sont ni les manufactures royales, ni les manufactures de l'industrialisation, ni les pis-aller de l'après-conflit mondial, mais un modèle renouvelé reposant sur le patrimoine productif des territoires où elles sont implantées.

Elles forment un ensemble de lieux de transformation des biens, de pratiques et de transmission des savoirs, ancrés dans un territoire par l'usage de ressources matérielles (matières premières, énergie) et immatérielles locales (savoir-faire historique, volonté entrepreneuriale). C'est à triple titre que ces manufactures peuvent être qualifiées de patrimoniales : parce qu'il s'agit de lieux de production adossés à des compétences séculaires, parce qu'ils sollicitent des savoir-faire territorialisés et parce qu'ils génèrent des biens de qualité, produits en quantités raisonnables et dans des conditions de travail vertueuses.

## QUE NOUS APPREND CET ÉTAT DES LIEUX ?

L'enquête commandée par Terre & Fils met en lumière les vertus plurielles du modèle des « manufactures patrimoniales ». À partir d'un échantillonnage d'établissements manufacturiers, elle souligne que ceux-ci offrent des modèles productifs permettant d'attacher des savoir-faire à des lieux et de pérenniser l'implantation géographique de ces entreprises. Dans cette mesure, les manufactures sont porteuses d'externalités sociales non seulement pour la main-d'œuvre employée, mais aussi pour la population qui habite le territoire d'une manufacture donnée.

Cet état des lieux démontre que les savoir-faire restent attachés aux territoires qui les ont portés : le modèle manufacturier ancre les savoir-faire dans leurs territoires de façon pérenne. L'enquête a en effet permis de révéler que ceux-ci demeurent implantés dans les mêmes bassins depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, comme c'est le cas de ceux liés à la production de faïence dans le nord-est de la France. Le cas de la verrerie, lui aussi éloquent, a été observé à travers l'exemple de la cristallerie de Baccarat. Créée dans la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, elle n'a cessé de modifier ses méthodes de travail : au fil des époques, la cristallerie s'est astreinte à un perfectionnement scientifique sans cesse renouvelé, tant en termes de savoir-faire, de techniques que d'organisation de la production et de l'entreprise. Néanmoins, cela n'a pas fondamentalement transformé l'aspect du bien manufacturé : Baccarat s'est approprié les innovations de son temps (tels les moulins à plâtrer et les fours à charbon) sans pour autant délocaliser sa production ni se détourner de son cœur de métier manuel.

Par ailleurs, cet état des lieux nous apprend que l'enracinement des savoir-faire est à la source de la stabilité géographique des « manufactures patrimoniales ». Même quand les lieux de production ont épuisé les ressources qui avaient justifié leur établissement à un endroit donné, leur implantation est demeurée identique dans le temps comme dans l'espace. Cela se vérifie dans le cas de la faïence :

à Limoges, par exemple, le gisement de kaolin qui avait été au principe de l'implantation de la faïencerie est depuis longtemps épuisé. Pourtant, aujourd'hui encore, les ateliers continuent à fonctionner en transformant une matière première importée. Cet enracinement pluriséculaire s'observe tout autant dans le secteur de la céramique et du cristal qui, en dépit de transformations, sont implantés dans le nord-est du pays depuis l'époque moderne. Il se vérifie également dans le secteur textile, toujours essentiellement implanté dans la région de Lille, ou encore dans celui de la soie qui continue à être travaillée dans la région lyonnaise. Les manufactures patrimoniales, même quand elles ont été confrontées à un épuisement des ressources naturelles environnantes, ont donc su s'appuyer sur les savoir-faire de leur territoire pour poursuivre leur activité, y compris au prix de mutations et d'adaptations du type de biens produits. La longévité et la spécificité de ces savoir-faire, couplées à leur capacité d'adaptation, en font le socle de modèles productifs tout à fait singuliers, en tant que ces savoir-faire sont aussi souples que non délocalisables.

Aussi, les « manufactures patrimoniales » sont susceptibles d'engendrer des externalités sociales positives, tangibles comme intangibles. Cet état des lieux a en effet identifié des potentialités prometteuses pour les liens sociaux, l'économie et la culture propres aux territoires de ces manufactures. En effet, parce qu'elles sont essentiellement établies dans des espaces ruraux, elles sauraient permettre aux habitantes et aux habitants qui n'ont pas participé au mouvement d'exode rural de l'après-Seconde Guerre mondiale de continuer à habiter ces territoires. Par ailleurs, les emplois créés par les manufactures patrimoniales, qu'il s'agisse de main-d'œuvre qualifiée comme non qualifiée, prodigueraient un pouvoir d'achat soutenant les commerces de proximité, qui sont autant de points de rencontre, ciment des relations sociales. Les « manufactures patrimoniales » pourraient donc bien participer de dynamiques nouvelles dans les espaces ruraux où elles sont implantées. De plus, elles disposent d'un potentiel certain de revitalisation des territoires grâce à la nature des activités et des compétences qui les caractérisent. Il est en effet difficile de dupliquer, de déplacer et de

pérenniser des savoir-faire nés, entretenus et détenus par une main-d'œuvre donnée auprès d'une main-d'œuvre géographiquement et culturellement éloignée : cette dernière n'en apercevrait ni le sens ni la valeur patrimoniale, et mettrait en défaut l'exigence de qualité des produits manufacturiers. Enfin, les « manufactures patrimoniales » sauraient être génératrices d'externalités sociales intangibles. Ces dernières recouvrent par exemple l'attachement aux objets manufacturés ou la fierté pour des compétences rares, qui sont autant de témoins historiques d'une identité partagée. Ce type d'externalités est particulièrement propice au renforcement d'un sentiment d'appartenance géographique. Plus encore, ces manufactures sont les garantes de la valorisation des savoir-faire, qui sont autant de repères reflétant les singularités historiques de chaque espace.

#### **ET APRÈS ? PISTES ET PROSPECTIVES**

Les « manufactures patrimoniales » peuvent donc attirer et stabiliser des populations et leur permettre de demeurer dans un lieu donné. Elles suscitent des créations d'emploi en milieu rural, mais pas n'importe quel type d'emploi : parce que le modèle productif de la « manufacture patrimoniale » est à échelle humaine, parce qu'il promeut des biens durables et correctement ouvragés, parce qu'il s'appuie non pas sur des compétences standards et reproductibles mais spécifiques et singulières, il offre un contexte propice à rester et à se projeter durablement dans les espaces ruraux. Enfin, c'est précisément parce qu'elles sont restées en marge de l'économie productiviste que les « manufactures patrimoniales » pourraient faire l'objet d'un regain d'intérêt, notamment du fait de leur porosité à des formes contemporaines de modèles tels que l'économie de fonctionnalité ou l'économie circulaire.





« Cet état des lieux démontre qu'on peut établir un lien entre le lieu et ses potentialités d'une part et son développement économique et social d'autre part. Ces savoir-faire n'ont pas été élaborés par hasard : ils sont étroitement associés à la géographie des territoires où ils ont émergé. Sans les gisements de kaolin dont le sous-sol de la région regorgeait, la production de porcelaine aurait-elle vu le jour à Limoges ? Sans les réserves de combustible disponibles dans l'Aisne, aurait-on fabriqué du verre à Saint-Gobain ? Ainsi va notre géographie. Ces savoir-faire sont aussi tributaires d'une histoire : même lorsque les ressources qui ont justifié leur implantation se sont épuisées, les compétences liées à leur transformation se sont souvent perpétuées et renouvelées. Elles continuent bien souvent de faire corps avec un lieu et – plus encore – nourrissent la fierté d'appartenir à un territoire dont la production est singulière et l'ingéniosité séculière. »

**Jean-Sébastien Decaux,**  
fondateur de Terre & Fils

**T & F**